

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 23 juin 2021 à 16h00 en vidéoconférence  
Openbare zitting van woensdag 23 juni 2021 te 16u00 in videoconferentie**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

Bonjour à toutes et tous. J'ouvre la séance publique. Je commence par faire le point sur la situation sanitaire. Le virus n'est pas éradiqué aujourd'hui, il est toujours présent et il faut toujours être attentif, mais bien sûr, ça va beaucoup mieux. Alors, ça va beaucoup mieux, en particulier grâce à la vaccination. Dans notre centre, on a administré à ce jour près de 40.000 doses de Pfizer, plus de 13.000 doses d'Astra Zeneca et on continue sur cette lancée et avec notre opération de proximité sur le marché, on a dépassé désormais les 1.000 personnes vaccinées en proximité immédiate, donc on a beaucoup vacciné.

Cela étant, pour la tranche des plus de 65 ans, donc les premiers qui ont été invités à se faire vacciner, nos taux plafonnent relativement un peu au-delà de 70% et ceci m'inquiète et me préoccupe. Je pense que ces taux auraient dû augmenter les dernières semaines et c'est la raison pour laquelle, durant la semaine passée, nous avons, avec les services mis en place de nouvelles dispositions que je vais vous expliquer, qui vont permettre d'essayer de monter encore ce taux de vaccination chez les 65 plus. Quelles sont ces nouvelles dispositions, tout d'abord, vous allez le voir dans le conseil, nous demandons la liste de ces personnes et nous allons nous adresser de différentes manières à eux. Alors, nous allons nous adresser à eux au téléphone. Nous avons libéré pour cela au call center des personnes supplémentaires. Nous avons un intervenant francophone, un néerlandophone et une personne qui parle l'arabe et le rifain, qui vont appeler les 3.000 personnes. Ces trois personnes seront avec un médecin qui pourra aussi les aider à répondre aux questions des citoyens qui en auraient, lorsqu'on les appelle. Il est effectivement difficile aujourd'hui pour nous de savoir si les personnes qui ne se sont pas vaccinées et qui sont dans la tranche à risque sont des personnes qui ne souhaitent pas se vacciner ou sont des personnes qui ont été jusqu'ici dans l'incapacité de se vacciner, soit qu'elles n'aient pas bénéficié de l'information sur la vaccination ou qu'elles n'aient pas pu se rendre, pour une raison ou pour une autre dans les lieux prévus pour cela. Donc, nous allons non seulement les informer, mais aussi les sensibiliser et il nous a semblé qu'un médecin dans la pièce pourrait vraiment grandement aider pour les personnes où il y a une situation de crainte ou une situation de questions à caractère médical.

Nous avons aussi écrit une lettre à ces personnes. Ces personnes vont recevoir, je pense que ce sera courant de cette semaine, une lettre à leur intention. Cette lettre est accompagnée d'un dépliant dans les huit langues qui nous semblait utile, qui sont les huit langues dans lesquelles on avait déjà communiqué préalablement sur le coronavirus. Cette lettre renvoie les citoyens vers notre call center, qui est habilité à répondre à toutes les questions avec un maximum de langue disponible. Avec ces initiatives-là, j'espère qu'on va pouvoir déjà aller chercher des personnes supplémentaires.

Alors, on est aussi en dialogue pour obtenir un projet supplémentaire pour couvrir les sans-papiers. Vous savez qu'on a quand même une population importante dans la commune de sans-papiers. Il y a des dispositifs prévus par la Région. Le dispositif de proximité du

marché a déjà permis de vacciner des sans-papiers aussi, mais ça ne nous semble pas suffisant par rapport au nombre de personnes qu'on a sur le territoire et donc, on est en train de négocier avec la Région un projet spécifique pour Molenbeek à l'attention du plus grand nombre des sans-papiers. Avec ça, je crois que je vous ai un peu fait le topo vaccination.

Il me reste à vous dire où on en est au niveau du dépistage. Notre centre est toujours actif. On cherche à le relocaliser pour le mettre dans une formule un tout petit peu plus petite après l'été. Aujourd'hui, c'est nécessaire d'avoir encore un grand centre de dépistage parce que je vous donne un exemple lundi, avec l'approche des vacances et les tests qui sont nécessaires par rapport aux vacances, eh bien on a effectué dans la seule journée de lundi 230 tests. Donc, pour l'instant, on a besoin toujours de ce centre très volumineux. Mais dans les semaines qui viennent, on va sous dimensionner ce centre et on va j'espère pouvoir trouver une autre localisation et re libérer le hall des sports Mohamed Ali.

Alors pour finir, j'ai encore envie de vous parler de deux sujets sur le Covid. Le premier, c'est le fameux variant Delta. Alors le variant Delta, c'est le variant indien, tout d'abord vous rappeler, c'est très important, que le virus mute à chaque fois, disons, à chaque fois qu'il y a une réplication du virus, ça fait dire à chaque fois qu'il passe d'un organisme à un autre et qu'il infecte de nouvelles cellules, il y a la potentialité et le risque qu'il mute. Et donc, évidemment, pour l'instant, dans le monde, il y a des endroits où l'épidémie est hors contrôle. Je pense à l'Amérique latine, je pense à l'Inde, je pense à certains pays d'Afrique. Dans ces pays, forcément, puisque l'épidémie est hors contrôle, de nouveaux variants peuvent naître et il se fait qu'un nouveau variant est né en Inde, qui est extrêmement préoccupant. Il a l'air d'être plus virulent. Vous avez vu qu'en Inde, des dizaines de milliers de personnes sont déjà mortes et je pense que ce mouvement, malheureusement, continue et ce variant semble ne pas se comporter de la même manière au niveau de la contagion, il semble plus contagieux et il semble également que la protection acquise par la vaccination ne soit pas à 100 % ou à 92%, comme c'est le cas pour les variants habituels, par exemple avec un vaccin comme le Pfizer. Le Pfizer va grandement protéger au-delà des nonante pourcent pour ce qui concerne les formes graves de la maladie, pour ce qui concerne l'hospitalisation, ceux qui sont vaccinés avec deux doses, très important d'aller chercher sa deuxième dose. C'est bien deux doses qui vont très fort protéger les gens. Et la protection pour le variant indien est un tout petit peu moindre, mais elle est là. Alors le problème, c'est que derrière le variant indien, là où l'épidémie est hors contrôle, peuvent naître de nouveaux variants qui ne seraient potentiellement pas bien pris en charge par nos vaccins. Donc, on a la double nécessité d'abord de vacciner nos populations avec les deux doses un maximum pour pouvoir se prémunir de tous les variants qui seraient effectivement contrôlés par le vaccin. C'est le cas du variant indien et on a aussi le devoir et c'est ce à quoi l'Amérique s'est attaquée la première, l'Europe la suit et j'espère que ça va donner des effets, de vacciner partout dans le monde. On ne peut pas se dire simplement qu'en vaccinant chez nous, ça suffit. Il faut qu'on puisse aller vacciner aussi ailleurs et c'est une tâche magnifique pour l'OMS, mais très, très difficile dans la situation de capitalisme que nous connaissons actuellement. Voilà ça, c'est pour le variant.

Je veux encore parler d'un autre sujet, je garde le meilleur pour la fin. On est à l'approche des vacances et un certain nombre de citoyens cherchent à pouvoir partir en vacances en bénéficiant du Corona pass qui est, je ne sais plus maintenant le nom qu'on lui a donné, le passeport européen de vaccination et un certain nombre de nos citoyens veulent bénéficier du témoignage de leur vaccination pour voyager. C'est très important. On sait que ce n'est pas forcément facile pour chacun. La fracture numérique en premier. Le manque

d'information de certains empêche nos citoyens de toujours bénéficier de ce passeport et donc, nous avons mis en place un dispositif à la Maison communale même pour faire face à ce défi de donner à chacun son pass. On peut avoir ce pass en allant sur [masanté.be](http://masanté.be) et en s'y connectant. Ceux qui ont leur code pin et qui ont un ordinateur, c'est assez facile. Maintenant, parlons de tous ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou qui n'ont pas leur code pin. On a mis en place un système d'aide pour eux dans la Maison communale, tous les matins de 8 heures à midi, au service de l'action sociale chez Houria Ouberri, dans le fameux call center qui nous aide par ailleurs à contacter les habitants et à répondre à toutes les questions sur la vaccination et à augmenter les efforts de sensibilisation. Dans le call center de 8 heures à midi, sans rendez-vous, on va aider les personnes à pouvoir dénicher leurs passeports vaccination.

Comment ça se passe, très, très concrètement, soit ils ont effectivement leur carte d'identité et le code PIN de la carte d'identité. Dans ce cas-là, je dirais c'est extrêmement simple. Ils viennent avec leur carte d'identité, leur code PIN et la démarche ne prend que quelques minutes. On le fait avec eux ou ils la font seuls. Ça dépend quelle personne c'est et on le fait avec eux. Par contre, pour ceux qui n'ont pas leur code pin, eh bien ne cherchez pas votre code PIN. Il y a une autre solution plus facile et qu'on vous propose de mettre en œuvre au call center de l'action sociale de 8 heures à midi dans la Maison communale, tous les jours ouvrables d'ici au congé, vous devez venir à la Maison communale avec votre carte d'identité et avec votre carte de banque et votre code bancaire. Pourquoi, évidemment, on ne va pas aller utiliser votre compte bancaire. Pas du tout. Mais si vous avez un GSM, on va installer une application de reconnaissance sur le GSM qui s'appelle Itsme. Grâce à votre code de banque, grâce à votre carte bancaire et sans votre code Pin, on va pouvoir installer cette application et on va pouvoir à ce moment-là télécharger le passeport de vaccination. Donc, si vous rencontrez des personnes qui rencontrent des difficultés à obtenir ce pass, je pense qu'il y en a beaucoup pour l'instant sur le territoire de la commune, il faut les inciter à venir le matin sans rendez-vous à l'Action sociale, avec leur carte bancaire, leur carte d'identité, leur code de carte bancaire, si possible un GSM, sinon, on va encore bien trouver une solution et on va faire la manœuvre avec eux. C'est ce que je voulais vous dire comme point sur le Covid.

Vous voyez essentiellement des bonnes nouvelles, mais inciter nos personnes âgées, nos personnes fragiles et tous les autres à se vacciner 1ère et 2ème doses, très, très important. Moi, je me bats pour que demain, notre centre de vaccination et notre centre de dépistage restent ouverts. Ce n'est pas gagné. Ce n'est pas évident. Ça veut dire que ceux qui ne seront pas vaccinés maintenant, il faut qu'ils sachent qu'il y a un risque, éventuellement que ce soit beaucoup plus difficile demain. Aujourd'hui, c'est très facile pour les 65 ans et plus. Il suffit de se rendre au centre. Il y a même plus besoin de rendez-vous. C'est vraiment simple. Pour les autres, il faut s'inscrire. Il faut prendre rendez-vous. On les aide au call center. Je vous rappelle le numéro du call center. C'est toujours le même 02/412.36.81. Toujours le même call center. Toutes les aides sont là. Le transport gratuit, etc. etc. C'est le moment de la vaccination. C'est maintenant, il faut, il faut, il faut, il faut. C'est notre sortie de crise pour les mois à venir. La seule issue et c'est très important. Voilà ce que je voulais vous dire.

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne - Enseignement communal primaire à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie - Gemeentelijk basisonderwijs in Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, c'est madame Idrissi, qui représente des citoyens, je crois, de différents quartiers. J'ai vu que vous étiez citoyenne du quartier et qui nous vient sur un thème qu'on a déjà débattu beaucoup et qui, vous le savez, est une priorité du collège, qui est la qualité et l'accessibilité de notre enseignement. J'ai eu l'occasion de déjà débattre de ça souvent, mais on va vous permettre d'avoir accès aux mêmes réponses que les conseillers communaux qui ont déjà interpellé sur la question et bien prendre connaissance de tout ce qu'on fait aujourd'hui pour se battre contre l'échec scolaire dans notre commune.

Je donne la parole à madame Idrissi.

**Mme Idrissi :**

Bonjour Madame la bourgmestre, bonjour Mesdames et messieurs.

Je vous remercie pour l'effort que vous faites contre le Covid, ça se sent et j'espère que le sujet de l'enseignement aura le même enthousiasme.

Je représente plusieurs parents, des parents qui sont inquiets. Nous sommes des parents préoccupés et inquiets par la qualité de l'enseignement dans notre commune. Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants.

Nos jeunes font déjà face à beaucoup de problèmes, en particulier dans nos quartiers : chômage, pauvreté, discriminations, racisme et avec la pandémie, les choses ne se sont pas améliorées, au contraire.

En tant que parents, et vous en tant que responsable de l'avenir des jeunes habitants molenbeekoïses, nous sommes tenus de leur offrir la meilleure instruction et éducation afin d'obtenir un diplôme pour qu'ils trouvent un boulot décent. Nous ne voulons pas les voir réduits toute leur vie à des jobs de livreur de fastfood.

L'impact de la crise sanitaire, tant sur les retards en termes d'apprentissage que sur la santé mentale de nos enfants, il nous a semblé indispensable de vous interpellier sur la situation des écoles communales de Molenbeek.

Nous voulons mettre la lumière sur deux principaux problèmes au sein de nos écoles :

1/ Le retard en apprentissage des enfants :

Déjà avant la crise Covid, certains chiffres interpellant relatifs aux enfants qui entrent en humanité font état d'un retard de niveau de plus de 2 ans. Depuis le Covid, le retard scolaire ne fait que s'accroître, surtout chez les enfants dont les parents ne sont pas en mesure de leur venir en aide. Il nous semble impératif d'offrir à ces enfants un soutien de qualité. Il n'est pas question de laisser les enfants décrocher.

Nous entendons des parents dont les enfants se sentent très mal à l'école, qui ne savent plus suivre, qui sont hyper stressés. Une maman nous raconte que sa fille, maigrit, perd ses cheveux. Pour certains enfants, l'école est devenue un enfer et pas un lieu d'épanouissement, un lieu où les enfants apprennent à avoir confiance en soi.

Nous apprécions les efforts faits par les écoles et les enseignants et par vous-mêmes, mais les remédiations mises en place sont cependant souvent insuffisantes ou pas assez bien organisées.

Les aides aux devoirs, c'est bien, mais n'apportent aucune solution aux retards constatés chez certains enfants. Elles ne sont ouvertes qu'aux seuls inscrits au début d'année. Dans certaines écoles, elles ne sont accessibles qu'aux enfants dont les parents travaillent. Les problèmes psychiques augmentent et nous craignons que les frustrations liées au retard scolaire y contribuent. Même si l'école ne peut résoudre tous les problèmes, elle peut aider les enfants à combler leur retard.

Par exemple, je vais vous lire deux témoignages parmi d'autres. Samira, maman seule avec quatre enfants, deux chambres, elle paye des cours supplémentaires à son 2eme fils car le fils aîné, a déjà décroché. Elle veut éviter à tout prix que les autres prennent le même chemin. La solution proposée quand elle contacte les enseignants à l'école, ce sont les écoles spéciales.

Une autre maman divorcée, travaille. Ses enfants de 6 et 9 ans sont seuls toute la journée pendant le confinement dû au Covid. Le soir, la maman revient fatiguée et n'ont rien fait toute la journée, donc un retard énorme.

2/ Cours de néerlandais :

Les enfants ne bénéficient malheureusement, pas des cours en néerlandais légalement prévus au sein de notre commune. Normalement 3 heures en troisième et quatrième et 5 heures en cinquième et sixième. Nous savons tous qu'à Bruxelles, le Néerlandais est important. Pouvoir s'exprimer dans les deux langues nationales, augmente les chances des jeunes à trouver un travail.

Dans beaucoup d'écoles l'enseignement du néerlandais est très insuffisant. Alors que nous sommes à Bruxelles, ville bilingue. Certaines classes n'ont pas eu de cours de néerlandais quasiment pendant une année entière. Beaucoup de parents paient des cours privés à leurs enfants.

Mais comment résoudre ce problème crucial pour nos enfants?

Pour nous, l'éducation n'est pas seulement un droit humain fondamental, c'est un droit dont la réalisation influe directement sur l'exercice de tous les autres droits.

Pour éviter que la crise éducative ne dégénère en catastrophe pour toute une génération, tous les acteurs concernés doivent agir ensemble plus vite.

Je vous pose la question, madame la Bourgmestre, que comptez-vous faire ?

Merci.

**Mme la Présidente :**

Oui, merci beaucoup, Mme Idrissi.

Alors, je rappelle le cadre pour les interpellations citoyennes. Les chefs de groupe ont chacun 3 minutes s'ils souhaitent s'exprimer et ensuite, c'est moi qui répondrai pour le collège. Et ensuite madame, vous aurez encore 3 minutes pour vous et c'est vous qui clôturerez le sujet.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente.

Bonjour Madame, voilà, je vous remercie pour votre interpellation qui, bien sûr, retient notre attention. Il est clair que l'école a une place centrale comme lieu de connaissance, d'apprentissage, comme espace d'épanouissement des enfants et comme un espace de socialisation. C'est clair que pour le parcours d'un enfant, tout ceci est très important. A Molenbeek, nous avons, au niveau de l'enseignement maternel et fondamental, des écoles de quartier avec des enseignants qui font pour ma part le maximum qu'ils peuvent pour permettre un très bon apprentissage aux enfants dont ils ont la charge.

Dans le contexte du Covid, comme dans toutes les écoles maternelles et primaires du territoire et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elles sont restées quasiment à 100 % accessibles tant qu'il n'y avait pas un gros problème de pandémie et cependant, elles étaient restées accessibles pour les enfants qui avaient la nécessité d'aller à l'école et qui ont cette nécessité de pouvoir continuer à s'épanouir et à y apprendre tout ce qu'ils peuvent y apprendre. Si des difficultés sont constatées, elles ne sont pas certainement spécifiques à Molenbeek, mais elles nécessitent effectivement une réflexion plus globale sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans la région bruxelloise. Tant sur l'aspect de la remédiation que du problème de l'apprentissage du néerlandais, il est clair que, effectivement, il faut pouvoir remédier à ce problème dès le départ. Le néerlandais, pour certains enfants, est déjà une troisième langue. Une deuxième langue, ce n'est pas toujours facile, mais si ça devient une troisième langue effectivement, c'est encore moins facile et il faut pouvoir faire face directement le plus tôt possible aux lacunes qui sont présentes pour pouvoir effectivement y remédier.

Alors, nous connaissons effectivement, toujours dans toutes les écoles du territoire, des problèmes d'encadrement au niveau des professeurs de néerlandais. Ce n'est pas une nouveauté et effectivement, les professeurs sont assez rares. Je pense que tout le monde sera là pour le dire, et je suis assez bien placé pour savoir qu'effectivement, on manque de recrues. On manque de professeurs qui veulent effectivement prendre les classes tant dans le primaire que parfois dans secondaire aussi.

Donc, en bout de course, effectivement, l'école doit permettre aux enfants, particulièrement dans les quartiers en difficulté, de s'épanouir, mais certes, mais aussi réussir leurs études pour se projeter dans l'avenir. Et donc, c'est très important votre interpellation, effectivement, qui doit retenir toute notre attention pour pouvoir essayer de mettre en place avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec la Région, mais plus loin, au-delà que de notre commune, effectivement, mettre des solutions en place pour remédier à tous ces problèmes. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais d'abord vraiment féliciter les parents pour leur démarche. Ce n'est pas évident du tout. Mme Moreaux a insisté que le sujet a été débattu déjà plusieurs fois ici au conseil communal. Le PTB a essayé d'attirer l'attention du conseil communal du collège de la crise de l'enseignement, qui est liée à la crise de pandémie à laquelle on fait face et donc, déjà Molenbeek avait un fameux défi et là, je pense que tous les chiffres, tous les indicateurs montrent qu'on s'est rajouté une couche de problèmes et de défis supplémentaires. On parle d'une année de retard extra après le lockdown et donc, après le confinement total, il n'a pas

été rattrapé. Le PTB a fait des propositions essentiellement pour engager plus de profs en général. On avait fait deux propositions et la commune, malheureusement, a fait le choix de ne pas répondre à cela. C'est à dire qu'il y avait un budget au niveau d'une réserve pour la police et deuxièmement, évidemment, on avait fait des propositions concrètes à un des conseils passé pour faire contribuer, entre autres, les banques, les grandes entreprises, les grandes distributions, les antennes Proximus, etc. pour payer en fait, les profs extras que nous avons besoin, que les enfants ont besoin, que les parents réclament aussi et je pense vraiment, je voudrais saluer tout le corps enseignant, ils font ce qu'ils peuvent, mais soyons clairs, ils sont devant des situations difficiles et ils ont besoin d'être renforcés.

On a fait des autres propositions, comme l'échange de profs entre écoles néerlandophones et francophones et même de faire appel comme certaines écoles ont fait, d'artistes ou d'autres qui parlent néerlandais, par exemple, et qui peuvent enseigner, qui peuvent en tout cas animer des classes en néerlandais. On sait que ce sont des solutions b et d. Ce ne sont vraiment pas les premières solutions, mais on doit trouver et on doit chercher des solutions tous azimuts parce que nos enfants en ont besoin.

Maintenant, j'ai entendu qu'il y a des cours d'été. Ces cours d'été, on constate que les parents ne sont pas au courant. C'est vraiment par sélection et c'est vraiment une petite sélection de 80 enfants, élèves sur l'ensemble de presque 3.000 élèves en primaire seulement à Molenbeek. Donc, franchement, je pense que l'on doit chiffrer au moins sur 1.000 élèves le nombre d'enfants qui n'a pas reçu le nombre d'heures légales en troisième, quatrième, cinquième et sixième ces derniers mois, et donc, je pense que c'est vraiment en dessous de ce qu'il faut pour rattraper le retard et spécifiquement aussi pour le Néerlandais. Donc, on demande et on est curieux d'entendre parce que chaque fois, la Commune, dit, on fait déjà beaucoup. Je pense que les parents disent les choses qui ne sont pas suffisantes et là, je pense que c'est vraiment important. Partout dans les journaux, on parle de l'énorme défi, et j'ai l'impression que l'on ne va pas pouvoir se suffire de dire : on fait des choses. Maintenant, il s'agit de savoir ce qu'on doit faire pour résoudre le problème. Si on a deux années de retard, dans certains cas, on ajoute une demi-année. Ce n'est pas avec « on fait des choses », on ne fait pas des rustines. On doit trouver des solutions structurelles systématiques et cela nécessiterait des investissements sérieux, un renforcement de l'équipe pédagogique et des moyens. Et donc, on est « pour » de vraiment renforcer et de mettre l'argent nécessaire. On a fait des propositions et on voudrait qu'on les considère. Je sais que dans les débats, on aime bien les mots manipulateurs, démagogues et populistes. Mais prenons le temps. Franchement, les enfants méritent, les parents méritent qu'on prenne le temps d'étudier les propositions qu'on a faites dans le passé. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. De Block, je vais demander aux autres conseillers, chefs de groupe qui vont intervenir de se limiter aux temps de parole que j'ai indiqués, c'est à dire trois minutes.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci madame Moureaux.

Je ne vais pas être long parce qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites. D'abord, merci beaucoup pour cette interpellation citoyenne. Évidemment, c'est un lieu où il faut venir avec ce genre de sujet. Je trouve que c'est tout à fait démocratique qu'on puisse entendre les citoyens. Beaucoup de choses ont été dites et comme Dirk et monsieur Milis disaient aussi que voilà, c'est une situation pour le moment assez catastrophique. Je pense que ce n'est pas uniquement lié à Molenbeek, mais ici évidemment, on parle de Molenbeek. Je sais très bien

que notre commune a fait une priorité de l'enseignement et c'était avant la crise Covid. Effectivement, maintenant il y a la crise qui vient d'arriver et je pense qu'on doit s'adapter. Je pense que Dirk aussi a raison. Ce n'est pas une question de majorité - opposition. Ici, on parle des jeunes, des jeunes Molenbeekoïses. Donc je pense que par rapport à cette crise Covid, il faudra vraiment qu'on réfléchisse ensemble, comment nous pouvons apporter des aides en plus et assez de renforcement avant la crise Covid que la commune avait mis en place. Qu'est-ce qu'on peut mettre en plus en tant que commune pour rattraper les retards en apprentissage et dans l'interpellation citoyenne j'entendais bien que l'aide aux devoirs, les remédiation étaient insuffisants. Il faut voir pour quelles raisons. Ensuite il faudrait que la Commune aussi réfléchisse comment, pour la question de santé mentale, comment en tout cas, la Commune peut aider les enfants qui ont des problèmes psychologiques liés à la crise ? Je pense que c'est aussi un élément extrêmement important.

En ce qui concerne le cours de néerlandais, je suis plus que d'accord avec vous. Ce n'est vraiment un retard qu'on a. C'est carrément, il n'y a quasi pas de niveau. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il faudra vraiment avancer là-dedans et je répéterai, ce n'est pas une question de majorité - opposition. Donc, on doit travailler tous en même temps. Et merci beaucoup pour votre interpellation.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci de me donner la parole. Très rapidement également, d'abord, je voudrais remercier la personne qui a pris la parole et qui a exprimé, au nom des parents en pleine crise Covid, un objet qui se voit en vidéoconférence. J'aurais aimé également être sur la place communale avec cette personne, en face de la Maison communale, est-ce que parce que Dirk te connaît bien, je crois ?

Donc pour le reste, je pense que tous les constats qui ont été faits sont des constats qui sont vrais, tout à fait réels, je dirais. Les retards au niveau de nos enfants, c'est une réalité. La crise Covid n'a fait que renforcer les inégalités, mais je pense que la Commune n'est pas restée inactive puisque bien avant le Covid je pense que, en tout cas, la formation politique qui est la mienne, le Parti Socialiste, a décidé de participer au pouvoir, a mis le grand braquet et la priorité sur l'enseignement, évidemment, sans savoir qu'il allait y avoir la crise Covid et je pense, Dirk, quand on veut changer les choses, on essaye de participer quand on a la possibilité. Je crois, il y a quelques années, le PTB a eu une occasion historique de participer au pouvoir et de sortir simplement des beaux discours et de venir avec des bonnes idées et de les appliquer concrètement dans le cadre d'une majorité et donc mon collègue Sumlu a raison. Les problématiques qui sont en face de nous, ce n'est pas une question de majorité ou d'opposition, mais vous êtes quand même d'accord avec moi pour dire que quand on veut vraiment mener une politique concrète et sortir du blabla, il faut rentrer dans une majorité quand on en a l'occasion. C'était le cas du PTB. Je regrette encore aujourd'hui que le PTB n'est pas rentré en majorité puisque je pense que le PS lui faisait la proposition.

Néanmoins, l'enseignement reste une priorité pour le Parti Socialiste. Je pense que la bourgmestre est bien placée pour répondre à toutes les questions qui ont été posées, maintenant, à toutes les réflexions, mais je pense aussi qu'il va falloir faire un effort supplémentaire, mais pas simplement au niveau de Molenbeek. On a retrouvé des moyens supplémentaires ailleurs également en matière de remédiation. Et si vous avez suivi l'actualité, vous avez vu qu'au Parlement bruxellois, j'ai une collègue du groupe socialiste qui a justement

demandé à ce qu'il y ait un grand plan pour les questions liées à la santé mentale parce que je pense que dans nos quartiers, dans les quartiers populaires, dans les familles les plus fragilisées, les populations, les jeunes sont les plus concernées, les plus touchés par ces conséquences de cette pandémie, ces conséquences difficiles à la fois pour les enfants et pour les parents.

J'encourage vraiment le Collège et la Commune à poursuivre sur sa lancée et à mettre en place tous les moyens possibles, en tout cas à votre disposition et d'aller chercher les moyens qu'il faut pour continuer à amplifier l'aide que nous devons apporter à nos jeunes pour vraiment leur donner l'opportunité d'avoir un enseignement le meilleur possible, le plus de qualité pour leur permettre justement de se construire un avenir.

Voilà donc maintenant, je suis impatient d'écouter, d'entendre le concret qui est réalisé au quotidien par le Collège et par la bourgmestre qui a ici l'enseignement dans ses attributions. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous les chefs de groupe qui se sont exprimés.

Alors, Madame, vous parlez de la réalité vécue par nos enfants et elle est certaine. Elle est évidente. Nos enfants vivent de grandes difficultés aujourd'hui. De grandes difficultés à l'école, de grandes difficultés de santé mentale et aussi quand on parle de solutions structurelles, forcément de grandes difficultés dans le logement, de grandes difficultés qui sont liées au manque d'emplois et donc une situation qui est difficile dans notre commune pour certaines familles. Le nombre des familles où la situation est difficile est très grand.

Cela dit, je veux quand même vraiment remercier d'abord l'ensemble du personnel enseignant et du personnel des communautés pédagogiques. Je parle de communautés pédagogiques parce qu'une école, c'est un milieu de vie, c'est un biotope. Ce sont des enseignants, mais ce sont aussi les encadrants de garderie. Ce sont forcément les directions qui sont les pilotes de ces grands bateaux que sont nos écoles. Ce sont les AS, ce sont les logopèdes, toutes les personnes qui travaillent dans l'école.

Alors, je suis contente parce que tout le monde a compris que c'était la priorité pour cette majorité, c'est la priorité pour cette majorité et c'est tellement la priorité pour cette majorité qu'avant même le Covid, en termes de moyens financiers, alors même que notre commune est parmi les plus pauvres de Belgique, nous avons décidé de manière structurelle d'investir dans l'enseignement. Qu'est-ce que nous avons décidé et nous sommes en train de mettre ça en œuvre, c'était de libérer un million par an supplémentaire pour notre personnel dans les écoles. C'était permettre d'amener dans chaque école de l'aide supplémentaire avec nos moyens à nous. Parce que vous devez savoir, madame, mesdames, que l'enseignement est subsidié et normalement, les communes n'investissent pas elles-mêmes dans l'enseignement. Nous le faisons et nous le faisons plus lourdement que toute autre commune. Nous le faisons lourdement avec nos moyens propres, alors que nous sommes pauvres, nous investissons pour nos enfants et c'est un mécanisme qui est très important pour notre collège et c'est la première fois qu'on a fait des efforts pareils dans cette commune. Donc un million libéré chaque année pour du personnel pour nos écoles, ça n'avait jamais été fait auparavant. Sur trois ans, c'était ce qui était prévu.

Alors, on a aussi besoin d'un bon cadre de travail et là, je ne vais pas m'étendre. On avait prévu un cadre d'investissement très important presque 30 millions sur la législature pour aller, par exemple agrandir l'école 10, où les enfants sont très à l'étroit, faire cesser des situations où dans certaines écoles, on était encore avec de la terre battue au sol et des rats dans les écoles, donc on a aussi là un programme d'investissement très important.

On a aussi un troisième segment dans lequel on avait décidé de travailler de manière forte et c'est le segment pédagogique. Donc, on vient avec des réformes pédagogiques. Ce sont les projets qu'on a depuis le début de la législature quand le Covid arrive. Alors ce Covid arrive et ce Covid, c'est vrai, ce Covid va aggraver notre situation de détresse. Il aggrave notre situation de détresse de deux manières. Il aggrave notre situation de détresse et monsieur Sumlu l'a dit, c'est la même chose dans d'autres communes. Simplement, nous avons le devoir de travailler dans notre commune et avec notre situation de départ qui est déjà très lourde, très difficile, forcément, c'est très difficile. Donc, notre situation est parfois sous certains angles, plus difficiles qu'ailleurs. Donc, le Covid il aggrave quoi ? Il aggrave deux choses. Il aggrave la possibilité pour les enfants de fréquenter l'école et il éloigne les enfants de l'école et donc, il alourdit en fait la difficulté au niveau de l'école. Et puis, il nous fait aussi aggraver le déficit et ça, on va en parler dans ce conseil.

On vient avec un budget, on vient avec un compte, c'est à dire un résultat du budget de l'année passée à moins 6 millions en un an. Donc, on est avec une situation très difficile au niveau financier. Comment est-ce qu'on fait ? Comment est-ce qu'on fait du coup, pour pouvoir être aux côtés de ces familles et pour pouvoir travailler à ce que le moins d'enfants possible soient éloignés de l'école pour pouvoir contrer les effets dévastateurs, tant au niveau scolaire que aussi au niveau, comme vous l'avez très bien dit, de la santé mentale des enfants.

C'est pour ça que je veux remercier toutes nos communautés pédagogiques. On a fait beaucoup de choses et ces gens sont d'un dévouement incroyable, avec parfois peu de moyens on arrive à faire beaucoup de choses. Je vais expliquer ce qu'on a fait.

Alors d'abord, et ça c'était en première vague, on s'est assuré qu'il y ait vraiment le moins d'enfants possible qui soient déscolarisés, qui soient éloignés de l'école et donc on a été jusqu'à aller sonner aux portes. On a des équipes où c'est ça les modalités qui ont été choisies. Mais on a travaillé vraiment de la manière la plus proche possible avec les équipes pédagogiques pour ne laisser aucun enfant loin de l'école. C'était un challenge en première vague du virus parce que les gens s'enfermaient chez eux, ne voulaient pas sortir et qu'en fonction du bagage de la famille, soit on continuait d'être en lien avec l'école avec plus ou moins de facilité, soit c'était le contraire, on était très éloigné de l'école. On s'est rendu compte de ça. On a mis en place toutes sortes de choses et on a été, je vous dis, le plus loin qu'on a été, c'est d'aller sonner aux portes des gens. On n'a pas dû faire ça pour toutes les familles, mais celles qui en avaient besoin, on l'a fait. On a été porter les documents, les cahiers, le savoir chez les familles.

Alors, ce qu'on a fait aussi à ce moment-là, c'est qu'on a fait les premières classes d'été, les premières classes d'été qui ont été un succès. On a pu avoir 160 enfants les deux dernières semaines d'août qui ont pu reprendre goût à l'école, revenir vers l'école pour pouvoir reprendre en septembre en essayant d'éviter d'avoir un trop grand retard, d'une part, mais surtout autre chose de dramatique, c'est une forme de déscolarisation, c'est à dire le fait de ne plus comprendre ce que c'est que l'école, de ne plus avoir envie d'y aller et de se sentir tellement largué, tellement loin des apprentissages, qu'on ne puisse même plus avoir envie de rentrer dans l'école. Ça, on l'a fait et j'ai été visiter les classes à ce moment-là. C'étaient des petits groupes, c'était des méthodes spéciales et c'était des matières particulières pour lesquelles les enfants avaient des problèmes spécifiques. Donc c'était quelque chose de très, très spécifique par enfant. Quand j'ai été visiter les écoles, d'abord, je me suis vraiment dit heureusement qu'on a fait ça et puis, je me suis dit, les effets du Covid étaient encore pires que ce qu'on pensait. Qu'est-ce que j'ai vu, j'ai vu des enfants qui avaient été battus. J'ai vu des enfants qui ne parlaient plus le français alors qu'ils le parlaient six mois auparavant. J'ai vu des enfants qui ne savaient plus communiquer avec les autres enfants sans se battre. C'était très dur et donc à ce moment-là, on a compris qu'il fallait aller encore plus loin quoi qu'il arrive pour pouvoir combattre le décrochage scolaire et pour pouvoir garder ses enfants avec nous et continuer de les enseigner.

Alors, qu'est-ce qu'on a fait après? On a mis sur pied une taskforce décrochage scolaire. Alors, qu'est-ce que c'est, c'est une sorte de groupe de travail qu'on a mis sur pied avec les directions et cette taskforce, elle est animée par la Cellule pédagogique. Ce sont des personnes dans la commune qui ont été choisies pour leur expertise et leur volonté de travailler sur la pédagogie avec les enfants, les enseignants et donc la Cellule pédagogique pilote ce groupe de travail. Dans ce groupe de travail sont les directions des écoles et aussi tous les enseignants qui le souhaitent. Avec ça, on a fait en fonction des problématiques qu'on a ciblées, on a fait des groupes de travail pour amener des solutions concrètes sur le terrain, soit des changements en termes d'horaires, des changements en termes de pédagogie, s'attaquer à des problématiques plus spécifiques dans certaines écoles, mais à chaque fois avec les spécialistes. C'est eux qui proposent des solutions et nous, on les écoute, on les suit et on va leur fournir un soutien. Donc on a identifié clairement qu'on avait une problématique sur le bien-être, les émotions et la santé mentale. Ils travaillent là-dessus. On a une problématique très importante sur le langage pour laquelle on travaille aussi en collaboration avec la logopède du Centre psycho médicosocial et maintenant, je dois vous dire qu'on a de la logopédie dans toutes nos écoles et que c'est vraiment un service, c'est un service pour lequel la commune paye. Les autres communes ne font pas ça. Nous faisons ça parce que c'est vraiment très, très important de pouvoir acquérir la première langue avant de parler d'une deuxième, d'une troisième langue, d'apprendre la première langue de l'apprentissage et donc on est aussi avec ce programme-là.

Alors, on a un groupe issu des communautés pédagogiques des différentes écoles qui travaille spécifiquement sur les lacunes en lecture, la différenciation en lecture. On a fait le constat que dans nos écoles, en deuxième et troisième primaire, quand normalement la lecture est acquise, en fait, ce n'est pas le cas. Là, il y a un très, très grand retard et il y a un très grand problème et on travaille à pouvoir apporter à ceux qui en ont besoin ces renforcements-là.

Alors on a aussi été, vous avez parlé de la remédiation, un programme qu'on porte très fort avec cette majorité, c'est l'idée qu'après l'école, on ne laisse pas les enfants dans la nature. On sait qu'il y en a qui ont des facilités à travailler avec leurs parents à la maison. On sait qu'il y en a la majorité qui n'ont pas ces facilités et qui doivent pouvoir avoir de l'aide après les cours et donc remédiation et travaillent après les cours, on a mis en place des choses qui sont plus importantes qu'avant via l'asbl Scola ULB. On travaille depuis quatre ans déjà avec cette Asbl mais maintenant, ce sont deux tuteurs par école qui prennent chaque fois deux groupes de 8 enfants et c'est surtout vers les cinquième et sixième primaire qu'on a envoyé nos efforts pour Scola et ils interviennent maintenant dans toutes les écoles communales et c'est un dispositif qui est amené à être renforcé chaque semestre. Donc, on va octroyer des possibilités pour des groupes supplémentaires à chaque fois. Alors là, on envoie en fait spécifiquement, et c'est vrai, on est obligé parce qu'on n'a pas les moyens, à tout moment de pouvoir donner ce soutien à tous, on est obligé de prioriser à quel enfant on va le donner en premier et donc là, de nouveau, ce sont les instituteurs et les institutrices qui vont nous guider dans ces choix et ça c'est logique.

Donc, je comprends. Je suis moi-même maman de deux enfants. Régulièrement, j'ai des angoisses aussi par rapport à mes enfants à l'école, mais je crois qu'il faut toujours bien se souvenir que c'est évidemment nos instituteurs et nos institutrices qui sont les plus à même de dire voilà, là, c'est maintenant, il faut faire ça, c'est très important, il faut qu'on fasse ça pour cet enfant avec cet enfant et tous les enfants ne sont pas pareils. Ils n'ont pas les mêmes besoins tout le temps et là, c'est vrai que parfois, c'est stressant parce que vous allez vous dire moi, j'ai besoin de ce soutien-là et puis finalement, peut être que ce soutien-là n'est pas celui qui va être proposé, c'est autre chose qui va être proposé pour votre enfant. Je comprends que c'est difficile. J'essaie d'expliquer comment ça fonctionne. Ça fonctionne en essayant qu'avec les moyens qu'on a, qui sont importants, mais effectivement, les besoins étant tellement importants, les moyens ne sont pas suffisants avec les moyens qu'on a de

pouvoir aider un maximum d'enfants dans leurs difficultés. C'est comme ça qu'on travaille aujourd'hui.

Alors qu'est-ce que j'ai oublié de vous dire, oui, vous avez évoqué la difficulté du Néerlandais. C'est une difficulté réelle. C'est une difficulté réelle dans toutes les villes et communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ça veut dire tous les francophones de Belgique aujourd'hui sont face à cette difficulté parce que nous n'avons pas assez de professeurs de néerlandais. Alors je sais qu'il y en a qui disent y a qu'à, y a qu'à, il suffit de faire ceci, c'est facile, on va faire cela. Malheureusement, quand on se confronte avec la réalité et qu'on doit organiser ces choses, ce n'est pas aussi facile.

Alors, comment est-ce qu'on a fait les choses ici à Molenbeek, la Communauté française met un cadre très rigide pour pouvoir engager les professeurs. On a fait exploser ce cadre très rigide et on a engagé des professeurs sur fonds propres. Dans le million dont je vous ai parlé, il y a des professeurs de néerlandais. Maintenant on ne peut pas, malheureusement, aller remplacer la Communauté française partout, dans toutes nos écoles, pour toutes les fonctions, pour toutes les missions et ça, je l'ai dit, c'est par manque de moyens financiers. Donc là aussi, on a fait des choix et on a été obligé de faire faire ses choix et donc, on fait le maximum pour fidéliser, pour stabiliser notre personnel enseignant. On a un accueil, on a un accompagnement constant de la Cellule pédagogique, on a les directions qui sont à nos côtés et on a fait des choix. On a fait le choix d'orienter les moyens vers un renforcement des périodes existantes de Néerlandais et donc sur les 300 périodes de seconde langue organisées au sein des établissements de la commune en fait, aujourd'hui, il y en a 120 qui sont prises en charge par la commune. Donc, je ne sais pas si vous vous rendez compte. Ça veut dire qu'il y a un effort énorme qui est fait par la commune, 120 plages organisées aujourd'hui le sont sur nos fonds propres sur 300. C'est énorme et on a engagé cinq maîtres de seconde langue en faisant éclater les contraintes de la Communauté française, en vivant par notre analyse propre et par nos choix et nos sélections de professeurs supplémentaires propres, on a engagé cinq personnes supplémentaires et c'est énorme. On les a testés sur les aptitudes pédagogiques, linguistiques évidemment. On ne va pas engager n'importe qui, mais ce que j'essaie de vous dire, c'est qu'on fait un travail qui est sérieux, qui est adapté le maximum possible à la réalité vécue, mais qui effectivement, je le juge aussi aujourd'hui peut être considéré comme insuffisant. Nous n'avons pas la possibilité aujourd'hui de faire plus et nous répondons au maximum aux défis qui sont les nôtres et c'est difficile.

Je veux encore rajouter, peut-être pour clôturer, que comme le programme des classes d'été avait très bien marché l'année passée, j'ai demandé qu'il soit doublé cette année. Donc, on a le double d'enfants qui vont être pris en charge cette année et donc, en fait, on est chaque fois en train d'augmenter nos capacités de prise en charge. Quant à la communication, le toute boîte va partir avant la fin de l'année dans les cartables mais c'est vrai que l'on va avoir, je pense, 360 enfants accueillis dans les deux dernières semaines d'août dans nos dispositifs de classes d'été. C'est vrai que ça sera d'abord les enfants pour lesquels les professeurs ont remarqué qu'il fallait absolument ce soutien et ça, c'est la logique, c'est de faire confiance à nos enseignants, de faire confiance à nos équipes pédagogiques, c'est eux qui sont tous les jours sur le terrain, qui travaillent avec force, remarquablement sur qui doit en priorité bénéficier de ces encadrements. Bien sûr, je suis sûr que si vous vous avez besoin de ces dispositifs, vous pouvez aussi faire appel, dire à vos professeurs ou à votre direction, je veux que mon enfant y aille et on va trouver des places pour les personnes qui vont se manifester. En premier lieu, les 360 places vont être proposées à des élèves pour lesquels on sait que la difficulté est tellement grande que si on ne fait rien, on les perd et on les déscolarise.

Encore une chose, vous voyez qu'on est sur ce sujet et j'essaie d'être restreinte parce qu'en fait, on m'a écrit des pages et des pages et ils sont fiers nos équipes de ce qu'ils font. Je ne vous ai pas lu ce qu'on m'a écrit parce qu'il y a trop. J'essayais de restreindre ce que je vous dis et de le synthétiser et de le rendre compréhensible et de vraiment bien l'expliquer et

de bien le montrer sous tous ses angles sur la thématique de la santé mentale. Vous savez qu'il y a déjà un certain nombre d'acteurs sur la commune. Nous sommes aujourd'hui en train de travailler à faire venir aussi encore des acteurs supplémentaires dans ce champ-là, parce que c'est important et c'est important pour les enfants. C'est important pour les mamans qui sont en souffrance et c'est important évidemment pour les familles dans leur ensemble. On a inscrit le soutien à la parentalité. C'est moi qui ai porté ce point. On a inscrit le soutien à la parentalité dans notre programme communal. C'est très important le soutien aux parents, on va le faire, on va continuer de le faire et on n'a pas fini notre travail aux côtés de nos enfants.

Voilà Mme Idrissi, ce que je voulais vous dire et je vous écoute. Vous avez les trois minutes de répliques. Vous allez clôturer le sujet, mais moi, je vous le dis, ce sujet n'est pas clôturé. C'est un travail sans cesse ouvert sur le métier. On est là, on continue, on se bat et on espère qu'on vous aura avec nous et je suis contente que vous soyez venus nous parler du sujet et qu'on puisse rester en contact sur ce sujet. Merci.

Je donne la parole à madame Idrissi.

**Mme Idrissi :**

Merci à vous.

Je comprends les offres que vous faites et je le vois bien dans certains écoles. Moi, c'est la première fois que j'interviens. C'est la première fois que je me suis dit pourquoi pas, puisque plein de mamans ne savent pas parler. Il y a plein de mamans qui sont dans une détresse. Moi, mes enfants ne sont pas dans le cas, mais je travaille avec des enfants, je suis des enfants et je vois que les mamans sont en détresse. Donc oui, il y a des efforts, mais ce n'est pas assez, ce n'est pas assez et surtout avec le Covid il y a un retard, il n'y a pas de remédiation. Oui, vous me dites l'école de devoirs, oui, mais ce n'est pas assez. Ce n'est pas une remédiation. Ils aident à faire les devoirs et ils sont nombreux pour un seul professeur. Ce n'est pas assez. Il y a des enfants qui reviennent avec des devoirs faits. Les parents sont contents parce que les devoirs sont faits, mais la remédiation, il y a un retard. Il y a des enfants en quatrième qui ne savent pas faire les fractions et qui ne savent pas ce que sont les divisions, multiplications pas acquises. Quand c'est le moment de doubler à la fin de l'année, ben allez-y, la seule solution, c'est une école spécialisée pour l'enfant alors que l'enfant n'a pas de problèmes psychiques ni corporels. Donc les parents sont en alerte. Ils se posent des questions. Donc ça, ça me semble exagéré.

Ensuite il y a l'histoire du Néerlandais. Ce n'est pas assez. Il y a des écoles où il n'y a pas de prof toute l'année. Je trouve cela inadmissible. Ce n'est pas possible qu'une école communale se retrouve sans prof. Ce n'est pas qu'une école ou deux écoles. Il y a des mamans qui disent que leurs enfants en cinquième ou sixième n'ont pas eu de prof. C'est difficile, mais voilà main dans la main, il y a des bénévoles, il y a des gens, des gens au chômage qui ne demandent qu'à travailler. Il faut les solliciter. Même s'ils n'ont pas la pédagogie, il faudrait peut-être les former. Je ne sais pas moi, ce sont des idées qui me viennent comme ça. Donc voilà ce que j'attends de vous. Moi, j'ai voté pour vous. Vous avez pris la responsabilité. Je sais que c'est difficile, mais voilà, on attend avec vos collaborateurs, les citoyens, avec la commune, j'espère qu'il y aura des réactions. J'espère vraiment. Il y a des mamans avec des enfants qui sont vraiment en décrochage scolaire et c'est vraiment injuste. Ce matin, j'ai une maman et j'ai pleuré parce que son fils va doubler et elle ne savait pas quoi faire. Il est en décrochage et c'est le seul. Psychologiquement, pour elle et pour l'enfant c'est très difficile, donc j'espère.

**Mme la Présidente :**

Merci Mme Idrissi.

Je pense que cette dame, vous pouvez la renseigner à sa direction d'école d'abord. C'est le premier interlocuteur et éventuellement, si elle a besoin de soutien, elle pourra aussi là demander d'être soutenue par d'autres acteurs.

Merci de votre interpellation. Un grand merci, merci beaucoup. Merci, beaucoup.

Voilà un moment très poignant. Merci à tous pour vos interventions.

*Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.*

## **Demande d'introduction en urgence de 7 points - Verzoek om de dringende invoering van 7 punten.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, étant donné que nous sommes au dernier conseil communal de l'année académique, que nous ne nous reverrons plus avant la fin du mois d'août, je vais vous demander exceptionnellement et ce n'est vraiment pas de gaieté de cœur parce que je n'aime pas ça, mais je dois le faire d'accepter l'introduction de plusieurs points en urgence. Il y en a dont vous avez déjà eu connaissance dans l'ordre du jour complémentaire et il y en a qu'on a approuvé dans un collège aujourd'hui même. Mais je pense que vous allez voir l'intérêt de pouvoir les avoir aujourd'hui. Je vais les mentionner.

*2. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 29 août 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire) Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 29 augustus 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)*

*34. Secrétariat communal - Approbation de la charte de bonne conduite du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire) Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van het handvest van goed gedrag van de Gemeenteraad van Sint-Jan Molenbeek. (Aanvullend)*

*35. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police portant l'obligation du port du masque dans les lieux à fort niveau d'affluence. (Complémentaire) Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening dat het dragen van maskers in drukke gebieden verplicht stelt (Aanvullend)*

*36. Département Infrastructures et Développement Urbain - Approbation du projet et de l'introduction de la demande de subside dans le cadre de la Politique de la Ville - Axe 1 concernant la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris.*

*(Complémentaire) Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Goedkeuring van het project en van de indiening van de subsidieaanvraag in het kader van het Stadsbeleid - As 1 betreffende de herstelling van een deel van de rijweg van de Tamariskenlaan. (Aanvullend)*

*37. Département des Infrastructures et du Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Hall des sports Amal AMJAHID sis 86 quai des Charbonnages, 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Appel à Manifestation d'Intérêt. (Complémentaire) Departement Infrastructuur en Stadsontwikkeling - Contract voor duurzame wijken rond Leopold II - Sporthal Amal AMJAHID gelegen aan de Quai des Charbonnages 86, 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Oproep tot het indienen van blijken van belangstelling. (Aanvullend)*

*38. Evènements - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Olympic Urban Festival. (Complémentaire) Evenementen - Overeenkomst tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de vzw Olympic Urban Festival. (Aanvullend)*

*39. Affaires Juridiques - Procédure de saisie administrative de véhicule en cas de fait qualifié de « rodéo urbain ». (Complémentaire) Juridische Zaken - Procedure voor de administratieve inbeslagneming van een voertuig in geval van een daad die als een "stadsrodeo" wordt gekwalificeerd. (Aanvullend)*

Ceci est une nouveauté en matière de police. Je vous propose d'aller comme le fait la zone de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse, vers une saisie administrative des véhicules lors des rodéos urbains et je crois que monsieur Sumlu, qui avait introduit une interpellation là-dessus, sera ravi d'apprendre ceci. Ça avait été mis au travail dans nos services de la zone il y a déjà deux mois et ce matin, ça a pu aboutir enfin en collège et donc, chacun des bourgmestres va proposer ce texte dans son conseil.

Je ne sais pas si je peux vous demander l'urgence pour tout ceci, alors je vois des mains qui se lèvent.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, c'était vraiment à mon grand étonnement qu'il y a maintenant un point qui s'est rajouté en urgence quand il s'agit de, quelque part, le règlement ou un ajout de règlement interne alors que depuis des mois qu'on a demandé de réunir les chefs de groupe pour discuter et maintenant, sans concertation des chefs de groupe, on passe un point en urgence. Je trouve que ça ne va vraiment pas. Si vous pensez comme ça obtenir un soutien pour ce genre de mesures, ben je trouve que ça ne va vraiment pas. Donc, désolé, l'urgence, pour moi n'est pas justifiée du tout pour ce point-là. Ni moi, et je pense en fait d'autres chef groupe non plus, ont été consultés sur ce coup-là. Normalement, ça se fait. On se voit, on discute, on se met d'accord et ici on force et en forçant je ne pense pas que c'est comme ça qu'on va créer un large soutien à cette proposition.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre.

Voilà donc tout d'abord, je voulais rappeler l'article 97 de la nouvelle loi communale. Je cite : « Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger. L'urgence sera déclarée par deux tiers au moins des membres présents ; leurs noms seront inscrits au procès-verbal ».

Voilà, c'est un article de la nouvelle loi communale. Le point concernant cette charte de bonne conduite ne justifie pas l'urgence. Il aurait fallu soumettre la proposition au chef de groupe, tout d'abord pour débattre de la question et puis, une charte de bonne conduite, ça prend du temps pour la préparer. Nous proposer un texte en précipitation ne résout pas le problème que vous soulevez dans cette charte. C'est vraiment triste que madame la bourgmestre, vous ne respectiez pas les lois, mais heureusement qu'il y a une tutelle pour casser le pas. Franchement, c'est dommage d'introduire, d'essayer de forcer, d'introduire un point tel point en urgence alors que l'urgence ne se justifie pas. Donc, ce que je dis, je précise encore que ce point nécessite un débat entre chefs de groupe et une bonne préparation en amont.

Je demande, je vous demande, madame la bourgmestre, de retirer ce point et de le postposer pour que les chefs de groupe puissent y consacrer du temps et puissent bien le préparer. Je demande également à notre secrétaire communal de se prononcer là-dessus parce que franchement, personnellement, en lisant cet article de la nouvelle loi communale, je ne pense pas que l'urgence soit justifiée pour introduire ce point concernant la nouvelle charte communale.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui. Vous avez été très clair.

Je donne la parole à monsieur Eylonbosch.

**M. Eylonbosch :**

J'allais revenir avec le même article que monsieur Hamzaoui et donc, effectivement, de toute façon, je ne vois pas l'utilité de cette charte, puisque le comportement des conseillers communaux est clairement défini dans la Nouvelle Loi communale et de toute façon, même si vous votez et que cette charte serait éventuellement votée au niveau du conseil, vous n'avez aucun moyen de pouvoir combattre une situation qui vous échapperait puisque la Nouvelle Loi communale ne prévoit en aucun cas une sanction à partir du moment où quelqu'un dépasse les bornes dans ce genre de choses. Vous avez la possibilité de faire sortir quelqu'un du public, mais vous n'avez pas la possibilité de faire sortir quelqu'un du conseil communal et vous n'avez aucun moyen de le contraindre à respecter la charte s'il ne veut pas le faire. Je considère que c'est beaucoup de vent pour rien.

Je voudrais revenir également sur les affaires juridiques avec la confirmation de l'ordonnance de police. J'ai malheureusement eu un plantage avec mon ordinateur alors que j'étais déjà logué et je n'ai donc pas pu entendre ce que vous aviez dit par rapport à ça. Après avoir lu ou entendu que théoriquement, les séances du conseil communal, avaient la possibilité de se faire aujourd'hui, depuis quelques jours, depuis une semaine ou deux en présentiel, et donc je voudrais savoir pourquoi ça n'a pas été le cas alors que ça avait été annoncé à grand renfort de clips par vous-même encore lors du dernier conseil. Merci.

**Mme la Présidente :**

Donc, pour pouvoir faire tous ces débats, il faudrait qu'on puisse les mettre à l'ordre du jour.

Je donne la parole à monsieur Mutambayi.

**M. Mutambayi :**

Je m'inscris dans le même ordre d'idée que mes prédécesseurs. C'est dire que je ne vais pas émettre des critiques, mais juste vous inviter à envoyer l'examen de ce texte pour la discussion aux chefs de groupe et à ce niveau-là, on débat. Si le texte est bon, vous pouvez compter sur mon soutien, au lieu de passer en force.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Mutambayi.

Alors je vous rappelle que l'idée ce n'est pas de faire le débat ici. L'idée, c'est d'inscrire ou pas les points à l'ordre du jour. Si on met les points à l'ordre du jour, on peut en débattre. Si on ne les met pas, on n'en débat pas.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Voilà, je suis désolé, madame la bourgmestre.

Je vais peut-être vous décevoir, mais vous avez vraiment l'impression d'entendre un écho, mais j'allais exactement dire ce que vous nous dites puisqu'ici, on n'est pas censé rentrer dans le débat au niveau du fond de chaque point, mais on est censé se prononcer sur la mise à l'ordre du jour en urgence de ces points-là. Je pense que dans ce conseil on a toujours fait en sorte de mettre à l'ordre du jour des points. Pour le reste on a le droit de ne pas être d'accord et on a le droit de dire au moment où les points seront débattus.

Moi, j'ai énormément de choses à dire, mais je n'ai pas assez de temps pour le faire maintenant. Mais pour le reste, je suis d'accord avec une remarque qui a été faite par l'ensemble de mes collègues. Je pense que le Collège ne propose pas de mettre à l'ordre du jour un projet de R.O.I. nouveau. Il n'est pas question d'en mettre un sans qu'il y ait une vraie concertation avec l'ensemble des groupes de ce conseil communal. Ici, il s'agit d'une charte, d'une charte qui fait quand même, il ne faut quand même pas nier la réalité, il y a eu des moments difficiles dans ce conseil communal, des moments je pense qu'on n'a pas envie de vivre et de revivre même si, évidemment, Michel, tu as raison, ce n'est qu'une charte. Il n'y a rien de contraignant. Elle rappelle probablement ce qui existe déjà dans le R.O.I. mais j'ai l'impression, j'ai la naïveté de penser qu'il y a beaucoup de conseillers communaux, des membres de ce conseil qui ont besoin d'avoir ce genre de rappel de temps en temps. Parfois, vaut mieux deux fois, trois fois qu'une. Je suis d'accord pour mettre à l'ordre du jour tous ces points.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, je voudrais vraiment répéter sur l'urgence, je trouve qu'il faut appliquer la loi. Je voudrais que le secrétaire communal s'exprime sur l'urgence de cette charte. Je pense que personne peut dire qu'elle est urgente et je ne veux pas trop anticiper sur le contenu mais, Madame la bourgmestre, Madame la Présidente-Bourgmestre, un des problèmes et je pense que cela a été signalé déjà plusieurs fois sur le fond, c'est que vous mélangez deux rôles et que vous tombez de votre rôle de présidente et donc, c'est ça aussi le problème. Je voudrais vraiment pouvoir en discuter avec les chefs de groupe parce que maintenant, votre charte, c'est en fait une charte d'institut de première maternelle et donc la question est, il y a une charte, mais aussi une présidence et quand la présidence ne respecte pas les règles de conduite de la présidence alors, c'est normal que les conseillers ne respectent même pas ce qui est censé d'être des ordres clairs, des simples directives de bonne conduite. Donc, ce n'est pas avec cette charte unilatérale des conseillers qu'ils vont signer que vous allez résoudre. Ça c'est sur le fond.

Je pense que même sur la procédure, l'urgence s'est déjà ratée et sur le fond, c'est quoi le problème? Je pense que vous ne captez pas l'ensemble du problème et c'est justement pourquoi je pense que plusieurs chefs de groupe demandent de se réunir et d'en discuter. Mais vous ne faites pas ça et vous faites passer en urgence un point avec lequel vous voulez forcer. Je suis d'accord avec Michel Eylenbosch, ça ne va rien résoudre parce que dans le fond, il y a un problème de présidence et au niveau du conseil communal, franchement, les restaurants, les cafés, je pense qu'on peut organiser même les cinémas, je pense qu'on peut organiser un conseil communal correctement dans toutes les règles de l'art avec une distanciation de 2 mètres ...

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, s'il vous plaît, on est sur la question de l'urgence. On n'est pas sur la question. En fait, on n'est pas sur le débat. On ne peut pas faire le débat tant qu'on n'a pas ouvert le droit à débattre de ce point.

Ecoutez, je vous ai tous entendus. Je comprends tout ce que vous dites. Je ne suis pas sourde à ce que vous dites. Je voudrais d'abord qu'on puisse se mettre d'accord sur ce sur quoi on est d'accord. Est-ce que, à part sur ce point pour la charte, vous êtes d'accord tous d'aller vers adopter, discuter les autres points de manière urgente? Est-ce que c'est le seul point qui pose problème? Moi, c'est ce que j'entends. Les autres points, peut-on les mettre sans problème dans le débat ? Vous êtes d'accord avec ça?

OK, je pense, j'ai l'impression que je vois un accord. OK, alors si on se concentre sur le point sur la charte, on va demander l'avis de monsieur Hildgen, sachant que bien sûr, si on met ce point à l'ordre du jour aujourd'hui en urgence, potentiellement, on a tout l'été pour en débattre si vous ne voulez pas finir le débat aujourd'hui ou si vous n'êtes pas contents ou tout ce que vous voulez. Donc je pense que par contre, débattre du point sans le mettre à l'ordre du jour, ça ce n'est pas possible. Voilà. Je vais me tourner vers Monsieur Hildgen. Est-ce que l'on peut ou pas mettre ce point à l'ordre du jour en urgence? Est-ce que la manière dont se sont exprimés les conseillers fait qu'on devrait considérer que ce point n'a aucune urgence?

**M. Hildgen, Secrétaire adjoint :**

Je pense que l'article 97 évoqué par les conseillers est tout à fait à propos en ce sens, qu'il parle bien de cas d'urgence ou le moindre retard pourra occasionner un danger. Donc voilà, tout est dans l'interprétation de ces termes. Voilà, tout ça, c'est la seule chose que moi, je puis dire sans opportunité.

**Mme la Présidente :**

Oui, vous voyez, le danger n'est pas toujours présent. Évidemment, il y a beaucoup des choses que nous avons, même dans ce que nous venons d'adopter, de décider, de discuter qui ne va pas provoquer un danger physique, si on ne l'adopte pas. Ce sont des questions d'interprétation. Je pense que si une majorité des conseillers tel que décrit dans nos lois veut inscrire ce point en urgence, il peut le faire et si ce n'est pas le cas, si on n'obtient pas cette majorité, alors on ne peut pas le faire, évidemment.

**M. Hildgen, Secrétaire-Adjoint :**

C'est effectivement une interprétation tout à fait valable.

**Mme la Présidente :**

Alors, je vous propose qu'on vote sur l'urgence sur ce point. Alors oui, signifie qu'on accepte l'urgence pour le point sur la charte de bonne conduite et non signifie qu'on ne l'accepte pas. Alors je prends ma feuille avec les conseillers

**M. De Block :**

Je suis vraiment mal à l'aise avec la réponse de monsieur le Secrétaire. Je ne veux pas interrompre encore une fois, mais je trouve que le Secrétaire communal doit vraiment respecter son propre rôle et ce n'est pas une question d'interprétation de ce qui est. Franchement Monsieur le Secrétaire, je vous respecte beaucoup mais là, je trouve que vous prenez beaucoup de largesses avec la loi.

**M. le Secrétaire adjoint :**

Monsieur le conseiller, ce n'est pas à moi de prendre des largesses avec la loi. Je lis les mêmes textes que vous et que Mr Hamzaoui. Je relis : « aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourra occasionner du danger ». Ici, je pense que c'est un mauvais débat. Qu'est-ce qui se passe? Le point peut être mis à l'ordre du jour. L'urgence a été demandée par le Collège. De ce fait, le vote peut se porter sur l'urgence maintenant. Après, comme tout le monde l'a dit, le débat se fera de manière sereine sur le fond, si l'urgence a été acceptée.

**M. De Block :**

Je ne partage pas l'interprétation. C'est à dire le point peut être ajouté s'il y a danger, mais donc on jugera.

**Mme la Présidente :**

La discussion de ce point aujourd'hui, il nous faut quelle majorité monsieur Hildgen ?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Deux tiers.

**Mme la Présidente :**

Voilà ça, ça fait quand même quelque chose. Evidemment, ce n'est pas comme si c'était un petit vote de rien du tout monsieur De Block. Alors, qui est pour l'urgence? Qui est contre?

Le PS-SP.A, Mr. Ikazban ?

**M. Ikazban :**

Je suis pour la mise à jour de tous les points.

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block ?

**M. De Block :**

Je suis contre la mise en urgence du point de la charte.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss ?

Ah oui, pardon, pardon, c'est vrai, j'ai oublié d'excuser monsieur El Khannouss. Je pense qu'il n'est pas avec nous et je pense que c'est parce qu'il a eu, je crois que je peux dire ça, le décès de sa maman et donc nous lui présentons toutes nos condoléances et malheureusement, il n'est pas avec nous ce soir, si je ne me trompe pas. Alors, monsieur Ouassari, vous voulez vous exprimer pour le CDH?

**Mr. le Secrétaire adjoint :**

Monsieur Ouassari n'est pas là non plus madame.

**Mme la Présidente :**

Il n'y a personne du CDH ?

**M. Ouassari :**

Si, si, je suis là. Excusez-moi, je viens juste de me connecter.

**Mme la Présidente :**

Alors je vous propose l'abstention sur le thème qui nous regarde.

**M. Ouassari :**

Non, non, je vais voter contre.

**Mme la Présidente :**

D'accord, vous votez contre.

Alors monsieur Sumlu pour Ecolo Samen?

**M. Sumlu :**

Vraiment pour ce point d'urgence, c'est non, malheureusement.

**Mme la Présidente :**

M. Ben Salah pour Défi?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Je n'ai pas vu monsieur Ben Salah.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Mutambayi ?

**M. Mutambayi :**

Désolé pour ce point d'urgence, c'est également non pour moi.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Eylenbosch ?

**M. Eylenbosch :**

C'est non également pour l'urgence pour ce point-là. Pour les autres, c'est ok.

**Mme la Présidente :**

Mme Anne Gilles Goris ?

**Mr. le Secrétaire adjoint :**

Madame Gilles Goris est excusée aussi.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Mahdaoui ?

**M. Mahdaoui :**

Pour la charte, je vote contre et pour les autres points, pas de problème.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Akrouh ?

**Mr. le Secrétaire adjoint :**

Je ne pense pas qu'il soit là.

**Mme la Présidente :**

Alors, d'après les présents, que donne le vote Mr. Hildgen?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Attendez au nombre des présents, nous avons douze « non », et 25 « oui ».

**Mme la Présidente :**

Ben dites-moi, ça nous donne quoi ça ? Ça veut dire qu'on peut débattre du point ou pas ?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Sur 37 présents, nous avons 25 oui. Si je divise les deux tiers de 36, ça fait 24.

**Mme la Présidente :**

OK, alors on l'inscrit à l'ordre du jour.

**M. De Block :**

Pardon ? Vous avez combien ? Deux tiers hein !

**Mr. le Secrétaire adjoint :**

25 « oui » et 12 « non ». Nous sommes à 37.

**M. De Block :**

Je voudrais demander la présence de tout le monde, s'il vous plaît. Il y a des gens qui sont là, mais est-ce qu'ils sont là réellement?

**Mme la Présidente :**

Je vais faire l'appel de chacun.

Madame Ouberri : présente.

Monsieur Achaoui : présent

Madame Agic : présente

Monsieur Akki : présent

Monsieur Gjanaj : présent

Monsieur Azaoum : présent

Monsieur Boufraquech ?

**M. De Block :**

Je pense qu'on est en train de le rappeler là.

**Mme la Présidente :**

Je vais lui laisser le temps de se connecter parce que j'ai vu son micro qui a bougé.

Monsieur Milis : présent

Monsieur El Bouzidi : présent

Monsieur Sumlu : présent

Madame Evraud : présente

Madame Schepmans : présente.

Monsieur Van Leeckwyck : présent

Madame Gloria Garcia : présente

Madame Addi : présente

Monsieur Ikazban : présent

Monsieur Van Damme : aanwezig

Monsieur Kanfaoui : présent

Mevrouw Zamouri : aanwezig.

Madame Kalimbiriro : présente

Monsieur Mutambayi : aanwezig

Madame Liekendaël : présente.

De Heer Vancauwenberge : présent.

Monsieur Mahdaoui : présent

Monsieur Eylenbosch : présent

Monsieur Daïf : présent

Monsieur El Bouazzati : présent

Monsieur Mahy : présent

Monsieur Ouassari : présent

Monsieur Duquesne : présent

Madame Maouane : présente

Madame Dekens : présente

Monsieur Hamzaoui : présent

Monsieur Taelmans : présent

Il y a juste Monsieur Boufraquech qu'on avait perdu. Monsieur Boufraquech ? Monsieur Boufraquech est perdu. Ça c'est embêtant parce que ça va nous changer nos calculs.

**M. Ouassari :**

Excusez-moi, j'ai juste une information à vous donner.

Monsieur El Khannouss était connecté de l'étranger et il a voté, il a envoyé un mail je pense à monsieur Gibert, il a voté contre la charte.

**Mme la Présidente :**

Je venais de l'excuser parce que sa maman est décédée. Il n'a pas été connecté avec nous. Il n'est pas là.

**M. Ouassari :**

En tout cas, il a envoyé un message.

**Mme la Présidente :**

Écoutez, vous savez quoi? Vous savez ce qu'on va faire avec cette charte? Vous allez la regarder à votre aise pendant tout l'été et puis j'espère que vous la voterez sagement à la rentrée parce qu'en fait, je pense qu'elle sera utile à nos travaux.

Voilà, on va faire comme ça pour ne pas s'énerver sur ceux qui disent qu'ils sont là, qu'ils ne sont pas là et qui reviendront plus tard etc. Qu'est-ce que vous en pensez?

**M. Ouassari :**

C'est une très bonne idée. On fait ça comme ça.

*Le conseil accepte l'introduction en urgence des points 2, 35, 36, 37, 38, 39.*

*Le point 34 est retiré.*

*De Raad stemde ermee in om de punten 2, 35, 36, 37, 38 en 39 met spoed in te voeren.*

*Punt 34 is ingetrokken.*

**Mme la Présidente :**

Très bien, on avance. Allez, on commence l'ordre du jour. Vous êtes d'accord parce qu'on a du travail aujourd'hui.

**M. Ikazban :**

Si les Conseillers communaux pourraient s'inspirer de votre sagesse.

**Mme la Présidente :**

Alors on y va. On a d'abord 2 points qui vont ensemble. Attendez, attendez, attendez. Pardon, excusez-moi avec tout ça moi, je me perds dans l'ordre du jour.

**M. Boufraquech :**

Allo ?

**Mme la Présidente :**

Je ne sais pas qui parle, mais en fait, je ne lui ai pas donné la parole.

**M. Boufraquech :**

Madame la bourgmestre, c'est monsieur Boufraquech. Est-ce que vous avez pris en compte mon vote? Excusez-moi.

**Mme la Présidente :**

Je pense que vous étiez, je ne sais pas où, je n'ai pas besoin de le savoir, mais ça ne sera pas possible de prendre en compte votre vote. Ecoutez pour plus d'infos vous appelez votre chef de groupe qui vous expliquera tout ce qui s'est passé quand vous n'étiez pas là.

**2. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 29 août 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 29 augustus 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, je vais expliquer un peu ce qui s'est passé. Vous aurez sans doute noté que l'on n'avait pas décidé tout de suite comment on allait faire. Pourquoi on n'avait pas décidé tout de suite comment on allait faire et c'est pour ça que vous avez eu l'invitation en vidéoconférence plus tard, parce qu'effectivement, j'aurais souhaité de tout mon cœur qu'on puisse l'avoir en présentiel et c'est le cas aussi des autres membres du collège avec qui on a discuté de ce point. Le problème, c'est quoi, on a fait un benchmarking des autres communes. On a vu que dans les autres communes, il y en a deux qui sont repassées en présentiel, il y en a deux qui ont fait du mixte et les autres qui ne sont toujours pas en présentiel et ce, jusqu'à la fin de l'été. En analysant, les risques qu'on courait, vous savez que j'ai moi-même attrapé le Covid il y a trois semaines, j'ai été malade chez moi pendant deux semaines, alors même que j'avais déjà eu une première dose de vaccin et que je venais en réalité de recevoir la deuxième. Visiblement, il faut bien les quinze jours après la deuxième pour être tranquille, tranquille.

Ici, dans notre conseil, on est 45. On a l'habitude d'avoir des débats de plusieurs heures. Ce ne sont pas des facteurs très favorables pour avoir une réunion tous ensemble encore maintenant. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que dans des communes plus petites, où ils sont moins nombreux et où les débats durent moins longtemps, c'est plus favorable. On a cherché, à vrai dire aussi à trouver un lieu où on pouvait se réunir éventuellement à l'extérieur. On n'a pas trouvé ce lieu. On a voulu aller à Bruxellons et on n'a pas pu pour des raisons techniques. On a cherché, cherché, cherché. J'ai proposé qu'on puisse faire tester les conseillers à l'entrée avec un test rapide. On aurait pu, à ce moment-là se réunir. Les juristes nous ont dit que ce n'était pas une bonne idée, que ça allait mettre une insécurité juridique sur notre séance s'il y avait le moindre d'entre vous qui ne voulait pas se faire tester. Bref, on n'a pas trouvé de solution pour combiner à la fois le présentiel et la sécurité de tous. Là, on a pensé à certains d'entre vous qui sont peut-être en moins bonne santé, qui n'avaient pas envie de se mettre dans une situation où, potentiellement, il y avait un risque Et on a décidé de s'aligner plutôt sur l'ensemble des communes, la grande grande grande majorité qui avait décidé de prolonger la vidéoconférence et ça, c'est une décision qu'on a prise en collège la semaine passée. Voilà comment arrive la genèse de cette ordonnance et je vous écoute évidemment.

Si vous voulez en débattre longuement, personnellement, je ne suis pas sûr que ce soit là où l'on doit porter nos efforts de débat ce soir, surtout que beaucoup d'entre vous en ont déjà parlé lorsqu'on a parlé de l'urgence. Alors, je ne vois personne qui s'inscrit. Je propose qu'on en reste là.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Cette réponse ne me convainc pas.

Le benchmarking, Molenbeek le fait quand ça arrange ou quand ça n'arrange pas. Je sais tout simplement qu'il y a des communes qui le font. Je pense que c'est une question de démocratie. L'interactivité en présentiel, elle, est beaucoup plus grande. Je pense que pour les citoyens, les interpellations citoyennes, par exemple, c'est beaucoup plus facile et direct. Je pense vraiment qu'on peut le faire correctement dans les conditions sanitaires qui aujourd'hui sont des règles, donc avec la distanciation, avec la ventilation. Donc voilà, je ne comprends vraiment pas. Vous semblez dire qu'en fait, il était impossible d'organiser ça de façon correcte sanitaire. J'ai l'impression que les règles aujourd'hui le permettent et l'infrastructure le permet aussi. Pour moi, c'est un choix, un choix que la majorité fait de faire traîner encore un mois un conseil, deux conseils plus que les autres communes. On n'est pas d'accord avec ça. Je suis vraiment désolé. Autant j'ai compris pendant tout un temps, mais là, je trouve que les conditions ne le justifient plus.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame la présidente, je rejoins l'avis de Dirk par rapport à ça. Surtout qu'aujourd'hui, vous avez des établissements Horeca qui ont la possibilité d'avoir un nombre de personnes plus élevé que nous, à partir du moment où la distance sociale peut être respectée et qu'en plus de ça, il existe les séparations qui peuvent être utilisées en plexiglass. On aurait pu avoir ce conseil effectivement en toute sécurité.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Monsieur Ikazban, est-ce que vous aviez vraiment levé la main ou est-ce que quelqu'un vous a joué un petit tour, comme je souhaitais qu'on en parle si on abordait la charte?

**M. Ikazban :**

Je n'ai pas levé la main.

**Mme la Présidente :**

Bon, d'accord. Je demande à ceux qui s'amuse à faire ce genre de choses, même s'ils n'ont pas encore signé de charte, de ne pas le faire. Merci.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 28 votes positifs, 8 votes négatifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 28 positieve stemmen, 8 negatieve stemmen.*

**3. Affaires juridiques - Confirmation de l'ordonnance de police concernant la retransmission des matchs du Championnat d'Europe de football, qui se déroule du 11 juin 2021 au 11 juillet 2021 inclus.**

**Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening betreffende de uitzending van de matches van het Europees kampioenschap voetbal, die plaats heeft van 11 juni 2021 tot en met 11 juli inbegrepen.**

---

**Mme la Présidente :**

Là, en fait, on fait la même chose que les autres communes. C'est un point qui a été discuté avec les chefs de zone. Il concerne l'idée d'interdire les écrans géants dans l'espace public toujours à cause du Covid, et d'aller proposer une modalité qui est celle que les cafetiers puissent tourner leurs écrans vers l'extérieur et soient évidemment responsable du respect des conditions sanitaires. Je ne sais pas si ça rappelle beaucoup de réactions. Ça a l'air de bien se passer sur le terrain. Il y a une campagne d'information de nos cafetiers aussi qui a pris place, il y a déjà plusieurs semaines.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 34 votes positifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 34 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

On arrive dans les choses les plus importantes qu'on a à voter aujourd'hui certainement, à savoir le débat sur les comptes de l'année passée. Donc, qu'est ce qui s'est passé? Comment est-ce qu'on a pu utiliser ou pas les moyens qui sont qui avaient été prévus au budget 2020? Le point 4, ce sont les modifications budgétaires de clôture. C'est en fait l'adaptation technique du budget aux comptes et puis le compte en lui-même. Je propose de voir ces deux points ensemble.

**4. Finances Budget communal ordinaire 2020 Modifications budgétaires de clôture (99) de l'exercice 2020.**

**Financiën - Gemeentelijke gewone begroting 2020 - Begrotingswijziging (99) betreffende de afsluiting van het dienstjaar 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

Je sais que vous avez eu la commission réunie mardi, où vous avez pu poser toutes vos questions techniques et nous attendons maintenant vos questions politiques.

Je ne sais pas si monsieur l'échevin avait prévu une présentation politique, vu qu'il y a eu la commission ?

Monsieur l'échevin Van Leeckwyck, je vous donne la parole.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Bonjour à toutes et tous. Notre receveuse communale Els, vous a présenté les comptes 2020 ce lundi 21 juin en section réunis. Je remercie vivement Els Mauclet pour la présentation et je remercie son équipe aussi pour le travail effectué. Comme j'avais pu le dire en sections réunies pour eux, ça n'a pas toujours été facile avec le télétravail, mais ils ont mené ça à bien.

Nous avons présenté les comptes à la tutelle vendredi passé et la situation a été validée et nous avons répondu à toutes vos questions techniques ce lundi.

Je voulais quand même dire quelques mots. Nous pouvons constater que les résultats du compte 2020 sont dans le rouge. Mais avant de vous détailler la situation, voici déjà quelques points d'attention pour bien mettre les choses en perspective, pour ne pas interpréter trop rapidement la situation.

Les quelques points d'attention préliminaire sont que la commune de Molenbeek est loin d'être la seule commune qui aurait besoin d'un peu plus de moyens. Il n'y a pas une rubrique comptable spécifique qui détériore le résultat final, mais on va faire une attention particulière pour les non-valeurs, que c'est bien un ensemble d'éléments qui s'accumulent et évidemment, la crise sanitaire que nous connaissons, a pour conséquence de détruire, détériorer encore plus la situation.

Je veux quand même rappeler le montant parce que c'est vrai que si nous ne prenons, y'a pas mal de chiffres dans les comptes, donc, si nous prenons pour l'exercice propre, le résultat budgétaire en ordinaire, c'est vrai que nous sommes à moins 6.880.870 euros. Donc, c'est du sérieux.

Je vais parcourir les quelques points parce que je pense que justement, comme je l'ai dit en préliminaire, ce n'est pas une rubrique bien spécifique qui nous met dans le rouge, c'est un ensemble de circonstances. Donc, je vais parcourir les quelques rubriques comme Mme Mauclet ou quand on présente le budget. Donc, il y a d'abord les recettes et puis les dépenses. Dans les recettes, vous avez les prestations transferts et dettes, dans les dépenses, le personnel, le fonctionnement, transferts et dettes.

Dans les recettes de prestations, nous pouvons constater déjà que nous avons une différence de 665.000 €, dans le total des prestations. Si nous examinons en détail, nous constatons déjà un manque à gagner, principalement dans les interventions des parents, frais scolaires et redevances crèches, c'est ça qui, dans les recettes de prestations, c'est ça qui fait un négatif, mais heureusement ce négatif, a été un peu modéré grâce au travail de l'échevin et de ses services, l'Echevin qui s'occupe des parkings de Bruxelles et de Clear Channel.

Dans les recettes de transfert, vous n'êtes pas sans savoir que les principaux revenus de la commune sont la dotation générale, le PRI et l'IPP, l'impôt des personnes physiques. La dotation générale, malheureusement, n'a que substantiellement augmenté de 2019 à 2020 mais conforme à ce qui a été annoncé. Donc là, on reste dans le bon. Par contre, la fameuse dotation au 46 bis, elle, a été diminuée de 707.564 euros. Ça, c'était quelque chose qui n'avait pas été dit, parce que quand nous avons reçu le premier document venant du fédéral nous donnant le chiffre de la dotation, ils n'avaient pas encore prévu ce montant. Ils nous avaient prévenu pour 2021 qu'on devait adapter nos budgets, mais rien pour 2020. Ça c'était quand même une surprise. Concernant le PRI et l'IPP, nous recevons moins que prévu et espéré, de même que la taxe automobile, et rien du tout pour la city tax, ce qui nous fait encore aussi un manque à gagner de 54.000 euros. Alors, un revenu minime, mais à ne pas négliger, le montant des taxes et des sacs où là aussi, malheureusement, nous avons une baisse, des retours de paiement, un manque à gagner par rapport au budget quand même de 2.614.000 euros en partie suite à l'épidémie, mais il est aussi nécessaire de revoir les montants budgétaires, ça on ne peut pas le nier et nous avons fait un geste vis à vis des commerces où là, ça nous a coûté 370.000 euros.

Au niveau des recettes de dette, petit rappel ici, ce sont les dettes envers la commune et en fait, ce sont des dividendes. Là, heureusement, il y a une petite progression. Mais comme vous pouvez voir quand ce sont des chiffres en positif, ils ne sont pas trop élevés et quand ce sont des chiffres négatifs, malheureusement, ils sont un peu plus élevés. Alors ça, c'était plutôt donc dans les recettes que nous n'aurions pas eues.

Maintenant il y a les dépenses. C'est un point où on pourrait nous attendre. D'année en année, le coût du personnel augmente. Nous avons une population plus nombreuse, donc il est nécessaire d'effectuer quelques engagements pour pouvoir répondre à donner les services à la population, mais l'augmentation du coût n'est pas liée uniquement aux engagements, mais aussi aux contraintes fédérales ou régionales. Je pense à la loi sur les pensions avec le second pilier et la cotisation de solidarité, mais néanmoins, nos dépenses en personnel sont alignées sur nos prévisions et donc n'ont pas d'impact sur notre malis.

Les dépenses de fonctionnement, nous n'avons pas constaté de soucis au niveau des dépenses de fonctionnement. Néanmoins, nous surveillons attentivement pour éviter tout dérapage. C'est vrai que on peut très vite partir à la dérive.

Les dépenses de transfert à ce niveau, les dotations prévues au budget ont été respectées sauf la problématique des non-valeur où là, on a sous-évalué l'impact et il faut retenir un montant de 2.913.000 qui impacte réellement le compte. C'est aussi le fait que nous, on ne veut pas laisser de cadavres dans les placards et on doit faire ces mises en non-valeur. Celles-ci aussi, ces non-valeurs, sont souvent dues à un historique et donc nullement dues à une mauvaise estimation du compte 2020 de la part de la commune. C'est souvent suite au retard au niveau de la Région. Les dépenses de dettes sont en légère augmentation, mais pas de dérapage.

Je vais faire un petit zoom sur le Covid, parce que ça a marqué notre budget. Nous avons un solde négatif de 2.617.870 euros qui est ce que nous coûte la crise Covid. Là-dedans, nous avons des dépenses supplémentaires et de recettes en moins, mais nous avons quand même un peu de dépenses évitées et des recettes en plus, mais quand nous faisons le solde, nous restons quand même à 2.600.000. Malheureusement pour 2020, on a reçu qu'un subside de 325 000 euros pour le Covid.

Voilà, je vous ai fait part en quelques mots de la situation. On attend vos questions.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Eh bien voilà, d'abord, évidemment, comme tout le monde, nous sommes interpellés par le fait que cette majorité clôture un budget avec un trou de presque 7 millions en ordinaire, c'est à dire le budget de l'année et puis encore un trou de presque 4 millions dans l'extraordinaire, dans tout ce qui est infrastructurels. Nous avons eu déjà des débats ici sur, et je pense aussi, monsieur Ikazban aime bien parler des négociations entre le PS et le PTB et je vous signale que le PTB avait mis sur la table justement le financement de la commune sur base, par exemple faire contribuer la KBC, les banques, les grandes surfaces, les distributions et je pense qu'on a besoin de cela parce que la situation est que vous êtes dans le rouge et je vous connais. Vous allez passer la pilule à la population. Vous êtes déjà en train de la passer maintenant et je voudrais le souligner avec quelques exemples de cette comptabilité.

D'abord, la première chose, c'est évidemment que comparé aux coûts de personnel prévu budgétisé de 64 presque 65 millions d'euros, les comptes sont finalisés à 61,5 millions, donc 3,5 millions en dessous. Au sections réunies, on nous explique que c'est entre autres dus au transfert du personnel de 62 membres du personnel, entre autres pour le stationnement vers la Région, mais ça ne comptabilise que 2,5 millions. C'est-à-dire qu'il reste encore une explication de 1,1 million à faire.

J'ai demandé les chiffres du cadre du personnel parce que nous avons entendu depuis quelque temps qu'il y a des hautes fonctions, des gros salaires qui sont engagés et justement, que le syndicat, entre autres, a critiqué. On ne sait même pas si le coût en fait, quel coût a été investi dans les gros salaires, les fonctions A, parce que c'est possible qu'on engage 3,4 par an.

**Mme la Présidente :**

Je ne comprends pas ...

**M. De Block :**

Vous me comprenez, vous m'entendez ?

**Mme la Présidente :**

Oui, je vous entends très, très, très bien. Je suis désolée. C'est parce que j'ai Mme Mauclet qui s'insurge de ce que vous dites à côté de moi. Je lui disais d'attendre, mais je vous écoute.

**M. De Block :**

Evidemment, là ce sont les chiffres que je sors des comptes.

**Mme la Présidente :**

Elle est en train de sauter sur place, Madame Mauclet, en disant que vous confondez avec une matière de 2014-2015. Mais après, je vais essayer de construire une réponse pour vous répondre correctement. Désolée de vous avoir interrompu.

**M. De Block :**

Oui, je pense que c'est très important que vous vous excusiez parce que normalement, votre rôle n'est pas d'intervenir quand vous ne comprenez pas ou quand quelqu'un n'est pas d'accord. Vous devez juste laisser parler les conseillers !

Donc ça c'est la première chose, j'ai demandé le cadre du personnel et on ne l'a pas reçu. Je voudrais le signaler.

La deuxième chose, c'est qu'au niveau des sections réunies, j'ai posé les questions et comparé avec il y a quelques années, la somme totale que les gens qui veulent se garer à Molenbeek, ce qu'ils doivent payer, a été doublée, ça c'est la réalité. Vous faites payer les gens qui viennent se garer et un exemple de 1,4 millions a aujourd'hui 2,8 millions de droits constatés par la Région. Donc, ça veut dire que vous faites payer les gens et les automobilistes.

Finalement, je voudrais quand même signaler qu'au niveau des sanctions administratives, alors qu'en fait, il y a beaucoup moins de PV de roulage, néanmoins, le revenu des sanctions administratives est resté stable. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que pendant le Covid, il y a eu pas mal de sanctions administratives et des grosses sanctions administratives de 250 euros ou plus qui ont touché des familles, des jeunes qui sont dans des appartements avec beaucoup trop de gens et qui se sont tapés des sanctions de 250 à 750 euros.

Finalement, j'ai posé la question sur le CPAS parce qu'on n'a pas pu me répondre. Donc, le CPAS, est-ce qu'il est prévu de clôturer ses comptes et de demander encore plus d'intervention de la commune, une dotation plus grande que celle qui est déjà inscrite aujourd'hui puisque ça veut dire que c'est possible l'année, donc le compte de 2021, va être encore chargé de ce qu'on doit payer pour le CPAS de 2020. Donc, je pense qu'on est dans une situation qui n'est pas rose et si on veut éviter que vous fassiez payer les automobilistes, que vous faites payer le personnel, je pense qu'on a besoin vraiment, qu'il y ait une autre fiscalité qui soit mis en route. Vous avez par exemple supprimé la prime pour l'année qui vient. Ça veut dire que même les petits propriétaires vont payer aussi plus. Ce sont les familles que vous faites payer malheureusement. Il y a des alternatives.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la Présidente. Le résumé de Dirk est excellent. Je n'ai rien à redire par rapport à ça, ce n'est pas à moi de le faire, c'est à monsieur l'Echevin, s'il a envie de le contester, mais moi, j'ai appris que quand on lisait un budget, il fallait faire la différence entre les rentrées et les pertes. Et quand je fais ça au service ordinaire, et que je le fais au service extraordinaire pour l'ordinaire ça fait une différence de 8 millions, et pour l'extraordinaire, ça fait une différence de 6.500.000 €, ce qui veut dire un total de 14.500.000 €. Dedans se retrouvent les dépenses qui ont été faites pour le Covid, sur lequel vous avez donc 2.617.870 euros comme le dit monsieur l'Echevin. Ce qui veut dire que ça nous laisse quand même encore 11 millions, presque 900.000 euros de différence entre les rentrées et les sorties de la Caisse pour les comptes 2020.

Alors, ma question est très simple. Comment est-ce qu'on va arriver à boucher ce trou? Parce que parler des 6 millions, ce n'est encore que la moitié de ce qui est la réalité. Je sais bien qu'il y a des subsides qui vont venir, qui peuvent venir, qui pourraient venir, qui sont annoncés. Enfin, on a connu ça déjà avec un bourgmestre précédent, finalement on est parvenu à faire des régularisations de comptes qui ont mis la commune dans une situation très difficile. Je ne voudrais pas que cela se représente encore une fois et j'attire votre attention que déjà, depuis le mois de mai, j'avais dit qu'on se trouvait dans une situation très difficile pour les comptes de la commune avec ce qui est occupé à s'annoncer avec le niveau du Covid et qu'il fallait faire très attention à gérer convenablement les comptes et éventuellement commencer à faire des économies. J'ai peur également que pour cette année si 2021 2020, ne soit que l'annonce d'une catastrophe encore plus importante et donc à nouveau, je tire la sonnette d'alarme, il faut absolument, absolument faire très attention aux dépenses et réduire la voilure de façon importante pour tout ce qui n'est pas essentiel. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre.

Excusez-moi Madame la bourgmestre, mais c'est vraiment la catastrophe. C'est presque la faillite, c'est presque la faillite de notre commune. C'est du jamais vu ! Vous avez fait un choix. Vous avez fait en tout cas des choix politiques qui nous mènent aujourd'hui à la catastrophe. Nous avons à l'exercice comptable propre un mali de 6,8 millions d'euros et le déficit se creuse d'année en année. Au niveau du personnel, on a une augmentation de 4,2

millions d'euros par rapport à 2019 et de 8,6 millions d'euros par rapport à 2018. Comment peut-on comprendre ces choix? Aucune note ne nous a été envoyée, malgré que certains conseillers communaux l'aient bien demandée à la section réunie.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, on a une augmentation également d'un demi-million d'euros, alors qu'on sait très bien que l'année 2020 est une année où les activités étaient presque toutes à l'arrêt et que le personnel était en télétravail.

Le fonds de réserve, on passe de 18 millions d'euros en 2019 à 14 millions d'euros en 2020. C'est juste énorme et par rapport aussi aux dettes, elles ne font qu'augmenter. On passe de 13 millions d'euros en 2019 à 17 millions d'euros en 2020.

Madame la bourgmestre, vous avez fait, vous avez choisi de dépenser plus que ce qui est prévu. Vous avez choisi de puiser dans les réserves communales et tout simplement vous avez choisi de mettre en péril les finances communales. Ce choix impactera terriblement le budget de 2021 et l'année 2021 sera d'autant plus précarisées que nous aurons également des frais de justice supplémentaires liés notamment aux affaires jeunesse et Ben Salah. Il y aura des frais supplémentaires pouvant aller à plusieurs centaines de milliers d'euros. Comment comptez-vous faire face à ces dépenses?

J'aimerais également comprendre madame la bourgmestre, parce que c'est la question principale également, quels sont les choix qui vous ont conduit à cette catastrophe et quels sont les choix que vous comptez prendre en considération, que vous comptez prendre en tout cas, pour sortir de cette situation. Autrement dit, avez-vous l'intention aussi de sortir de cette catastrophe ou pas? Voilà, madame la bourgmestre. Voilà, messieurs les conseillers communaux. Merci à vous!

**Mme la Présidente :**

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent s'inscrire ?

Alors, monsieur l'Echevin je vous laisse répondre.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

On n'est pas spécialement fiers de présenter un budget en négatif. Vous jouez votre rôle d'opposition, dire que c'est une catastrophe, comme je l'ai signalé, et ce n'est pas une excuse, mais on est loin d'être la seule commune qui a des problèmes. Donc, je veux dire et c'est là où je veux insister, ce n'est pas un problème de gestion, de mauvaise gestion de notre part, c'est un peu aussi la conjoncture.

Quand monsieur De Block dit, on fait payer les habitants. Si on supprime la taxe parking, ok, mais qu'est-ce que ça va résoudre? Toutes les autres communes, elles ont une taxe parking et déjà, comme ça, nous avons énormément de personnes qui viennent se garer chez nous. Donc on aura encore plus de pression de voitures chez nous.

Le cadre pour le personnel, en effet, vous en avez parlé. Lundi j'ai eu énormément de questions. C'est Madame Mauclet qui s'est occupée de faire suivre et elle a fait ça très rapidement. Maintenant tous les services ne sont pas toujours là pour répondre ou n'ont pas su nous répondre directement. J'ai quelques réponses que je peux donner. Pour le personnel, c'est de la responsabilité de madame la bourgmestre. C'est à elle à voir si elle a reçu des informations ou pas. Pour le CPAS, on vous l'a expliqué, on vous a dit qu'on ne savait pas, c'est qu'on n'a pas encore eu notre réunion avec le CPAS. Je n'ai pas un montant précis, mais ça d'office et on vous l'a dit, que ce soit le CPAS ou une autre ASBL, s'ils dépensent plus que

prévu, évidemment, ça sera repris pour 2021. Il n'est nullement question qu'on vous cache quelque chose ou pas.

Oui, monsieur Eylenbosch fait aussi le constat. C'est vrai que pour le budget 2021 qu'on vous a présenté la fois passée, on avait déjà mis en place une taskforce et déjà là, nous avons pris des mesures assez fortes pour en pensant bien que ce ne serait pas simple dans les années à venir, et madame le bourgmestre, vous l'avez dit que si on ne faisait rien, on était dans la catastrophe. Donc, je pense que on a déjà fait ce qu'on pouvait faire pour limiter la casse, mais c'est vrai, on se rend compte que ça devrait encore aller plus haut. Il n'est évidemment pas question de laisser... d'ailleurs, nous avons une tutelle pour ça. Il n'y a pas question de laisser aller les choses plus loin.

Pour le fonctionnement, vous dites ben non, on a peut-être, comment dire, les gens ont quand même continué à travailler et on a dû faire beaucoup de télétravail et donc on a dû avoir du matériel pour ce télétravail. On a eu dû avoir du matériel de protection pour ceux qui étaient quand même obligés de travailler à la commune. Donc, il ne faut pas faire non plus trop vite des raccourcis.

En ce qui concerne les réserves, évidemment, il ne faut pas puiser dans toutes nos réserves, mais les réserves sont là aussi pour être utilisées. Il y a les réserves que je veux dire qu'on garde une poire pour la soif, mais il y a aussi les réserves que d'office on doit utiliser parce que quand on reçoit un subside pour des constructions, si on n'utilise pas dans l'année, évidemment pour des projets de quartier, ainsi de suite, on les met en réserve et on utilise justement en fonction des années. Donc, il y a des fonds de réserve. Si vous prenez le document que madame Mauclet vous a envoyé, vous verrez qu'il y a « quartier de l'Ouest », « Petite Senne » où là justement en fonction de l'avancée des projets, il y a des plus et des moins. Donc, comme je dis, on est conscients du problème, mais vous avez aussi une façon d'interpréter les chiffres qu'il ne faut pas non plus faire paniquer tout le monde avec ces réserves. Comme je dis, elles sont là pour être utilisées quand il y a un problème, mais nous ne devons pas tout vider. Il y a des réserves qui sont là expressément pour des projets bien spécifiques.

Je vais laisser la parole à la bourgmestre. Si jamais je repense à quelque chose, je vous reviens. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je disais que Mr. Achaoui, qui est notre échevin du stationnement et qui cette année, a pu éteindre ce qui a pu justement nous ramener un peu plus de sous, même si ça a été critiqué par certains qu'on fasse payer le parking dans certaines zones ou pour les non-riverains, a demandé la parole.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente.

Je voudrais juste préciser un certain nombre d'éléments qui me semblaient utiles puisque monsieur De Block cite des chiffres et des considérations qui sont malheureusement erronés parce qu'il part du principe que nous avons triplé à partir de 2015, chose qui est tout à fait erronée puisque, s'il avait pris la peine, s'il avait pris la peine simplement de lister depuis 2015 jusqu'en 2020, il aurait facilement déduit qu'en 2015, on a confié la mission à Parking Brussels à partir du mois d'août. Donc le 1.400.000 € que vous avez soulevé, n'est pas une année complète en soi puisqu'en 2016, nous étions à 2000 droits constaté, 2017, 2.052 en

2018, effectivement, il y a 3 millions en 2019, il y a 2 millions et en 2020 il y a 2.800.000 €. Donc, simplement, d'un point de vue chiffres, il y a une certaine constante. Ça, c'est important de le signaler.

Ce qui est important pour nous, c'est la question de la trésorerie. Donc, en termes de droits constatés, c'est à dire les prélèvements faits par Parking Brussels, on est dans une certaine constante. Évidemment, il y a des hauts et des bas, mais d'un point de vue global, il y a une constante. Ce qui est important pour notre commune et je pense que vous serez très sensible, ce sont les outils qu'on a mis en place justement pour garantir une trésorerie, parce que vous aurez compris qu'entre un droit constaté et ce que la commune touche, en termes de recettes, il y a parfois un parcours qui n'est pas évident. Donc, je suis très heureux et je remercie le collègue, Madame la Bourgmestre, qui a évidemment été dans ce sens-là depuis le début parce que ce n'était pas facile de pouvoir baliser cela et d'inscrire dans nos recettes quoi qu'il arrive, un million de recettes puisque sur base d'un calcul référentiel de plusieurs années, on est arrivé à estimer qu'on ne pouvait pas descendre en deçà de 1 million de recettes et c'est une chose qui est remarquable. Je rappelle également que la scancar qui va être mise en place à partir de juin, donc qu'elle est active aujourd'hui, va pouvoir garantir un outil de contrôle performant.

Donc, je voudrais simplement clôturer en vous disant Monsieur De Block, en termes de droits constatés nets, la Commune n'a pas doublé, n'a pas triplé. Que du contraire. Elle est restée constante par rapport à l'exercice qui est récurrent et ce qui est important, c'est à la fois cet exercice-là, on parvient à, je dirais, temporiser à amortir un certain nombre de comptes de trésorerie et moi, je suis très fier, avec le soutien du Collège, de pouvoir m'inscrire dans cette logique-là. Merci pour votre écoute.

#### **Mme la Présidente :**

Merci. Je vais peut-être être dans un autre registre, je ne vais pas être très technique, plutôt un peu politique. C'est vrai qu'un budget, on attend de lui, qu'il soit réaliste, qu'il soit fiable et ici au compte, on constate que, d'une certaine manière, certaines choses que l'on avait pensées de voir se réaliser en 2020 ne sont pas réalisées et d'autres se sont réalisées alors même qu'on pensait qu'elles ne se réaliseraient pas. On a eu la crise Covid. On a des dépenses et des recettes différentes de ce qu'on attendait par exemple. On attendait des chiffres en taxes et on a moins. On attendait des chiffres de retour de l'IPP et on reçoit moins. Ça fait moins de recettes. A l'inverse, il y a des postes à dépenses plus grands, mais ce n'est pas tellement ça qui nous pose un problème ici. C'est surtout le Covid et des recettes qui sont moins importantes. Alors, on doit distinguer à tous les moments ce qui est structurel et ce qui est de l'ordre du conjoncturel, la crise, le problème précis maintenant et puis ce qui est de nature à durer, et ce qui va nous empêcher, nous brider et pour lesquels on doit faire des grosses corrections de fiabilité pour rendre notre budget plus réaliste pour l'année prochaine ou est-ce qu'on a des choses qui ne se passent pas comme prévu. Là, certainement, on voit que dans l'IPP, c'est important. On voit que les taxes aussi, on a surestimé ce qu'on allait recevoir. Ça sont des choses qui sont structurelles et qui sont en lien avec la manière dont ont été travaillées nos finances depuis des années. Ce n'est pas quelque chose qui vient en une seconde.

Effectivement, notre population n'est pas une population riche et nous n'allons pas avoir des solutions faciles pour sortir d'une balance budgétaire difficile, avec trop peu d'actifs, avec beaucoup de gens qui ont besoin d'aide, que ce soient des pensionnés ou des enfants, puisque les pensionnés vont avoir besoin de certains segments d'aides. Les enfants vont avoir besoin d'autres segments d'aides. On n'a pas une balance budgétaire facile. On n'est pas une commune qui a facile à boucler son budget.

Est-ce que la bonne technique, c'est du coup de laisser des rentrées fictives dans le budget pour faire croire que tout va mieux que connaît la situation? L'échevin a bien raison de dire que non. On ne va pas continuer à avoir des dépenses, plus exactement des fausses rentrées qui n'arriveront jamais. On est en train aujourd'hui d'aller regarder ce qui se passe en dessous du tapis, d'essayer d'approcher un budget qui soit plus réaliste, quelque chose qui corresponde mieux à la réalité vécue. Ce qui va rentrer, qui sera écrit, qui va rentrer, ça doit être ce qui va vraiment rentrer et on a mis en non-valeur de manière magistrale, on a mis en non-valeur toutes sortes de choses qu'on ne reverra plus. C'est le propre de la non-valeur. Il y a des montants qu'on ne reverra plus. On a décidé de l'assumer dans le compte, ce qui n'est pas forcément la technique que tout le monde aura choisie d'utiliser.

Je suis toujours un peu surprise parce que on nous demande de renoncer à poursuivre certaines personnes qui ont des frais et lorsqu'on le fait, parce que finalement, quelque part, la technique de mise en non-valeur, c'est ça, c'est dire là, on sait que ça ne sert plus à rien de poursuivre et d'inscrire qu'on recevra un jour cette recette. En fait, on ne la recevra pas et on la passe en non-valeur. Quand on le fait, on se fait aussi attaquer. On se fait attaquer dans tous les sens. Effectivement, là, je rejoins l'échevin, chacun son rôle. Vous êtes l'opposition. Il y a certainement des choses qui sont consciemment ou inconsciemment décrites de manière un peu caricaturale.

Alors, faire payer le stationnement? Bah oui, évidemment, dans notre ville aujourd'hui, c'est partout comme ça, on doit faire payer le stationnement. Nos riverains, on peut le regretter, n'ont pas assez de stationnements. On est en train d'essayer de trouver des solutions par rapport à ça. Mais quant à dire que là où il y a des zones rouges, on devra enlever les zones rouges et on ne peut pas sanctionner les gens qui ne payent pas. Non, ça, ça n'a pas de sens, évidemment. Quant à dire que ceux qui nous visitent et qui encombrant parfois les rues alors qu'on a un réseau très dense de transports en commun, eh bien on ne va pas les sanctionner. Non, ça ne va pas. Moi, j'aime bien les gens d'abord, bien sûr les gens d'abord. Je suis d'accord avec ça. Magnifique. L'humain au centre, je suis d'accord aussi, évidemment. Tout à fait, remarquable, très bon slogan, mais ne pas faire payer le stationnement à ceux qui viennent et qui ne sont pas riverains chez nous ou dans les quartiers commerçants, ce n'est pas possible, évidemment. Donc oui, on va continuer, désolée, à faire payer le stationnement. Par contre, on va s'attacher et on est occupé avec Mr. Achaoui, avec M. Van Damme à trouver des solutions par rapport à ça, dégager des solutions pour nos riverains qui ont une carte riverain. Ça, c'est important. Mais ceux-là ne sont pas ceux qui payent les amendes aujourd'hui ou plus exactement, qui ne payent pas toujours, ce qui est un grand drame.

Alors sur les SAC ? Ben oui, bien sûr, l'année 2020 est différente des autres, avec le Covid. Ben forcément il y a eu moins de circulation, il y a eu moins de PV de circulation. Bah, tant mieux, c'est très bien. Ça montre qu'il n'y a pas un acharnement. Il n'y a pas des débilites qui se passe dans la tête de nos agents. Merci à nos agents qui travaillent et qui font des choses sensées. Et de l'autre côté, bien sûr qu'il y a des gens qui n'ont pas porté le masque et qui ont mis en danger tout le monde, alors que ceux qui aujourd'hui prennent la parole pour dire qu'il ne fallait pas les sanctionner sont prêts à assumer qu'ils sont anti-masque ? Je ne crois pas. J'espère bien qu'entre nous, ici, il n'y a pas trop d'anti-masques. Bien sûr que ceux qui ne portaient pas de masque au moment où la crise était la plus forte du Covid, bien sûr, il fallait leur rappeler la norme. Bien sûr qu'il fallait les sanctionner si c'était la norme. C'est ce qu'on l'a fait. Effectivement, il y a eu moins de SAC sur la route parce qu'il y avait moins de voitures et il y a eu plus de SAC, autres parce qu'il y avait des gens qui ne portaient pas le masque et qui avaient une attitude tout à fait incivique. Désolé, ça, on ne va pas non plus changer. Si ça se reproduit, ça se reproduit parce que ça sera de nouveau comme ça. On ne va pas se dire Ah, les pauvres petits, ils n'avaient qu'à ne pas porter leur masque. Ils sont vraiment trop pauvres. On va laisser tomber cette préoccupation de santé publique majeure. Mais attendez ça, ce n'est pas possible. On a informé la population, on a informé et on a briefé. On a aussi formé les agents pour ça. Donc je suis désolée. C'était normal, évidemment, de

demander à ceux qui avaient un comportement incivique de payer des amendes qu'ils devaient pour cela.

Alors, deux choses encore. Certains font preuve d'une cécité un peu malsaine. Au niveau des budgets et des comptes en personnel, ça fait des années qu'on a une sous-utilisation des masses en personnel. Pourquoi, parce qu'on ne calcule pas au denier quand on est en congé, quand on est malade, quand, etc. Ce ne sont pas des grands problèmes de gestion. Cette manière de faire nous permet finalement quelque part de toujours pouvoir remplacer comme on le souhaite, etc. Par contre, c'est vrai, ce n'est pas la partie de notre budget où c'est le plus réaliste et donc, il y aura des efforts à faire à ça. Vous avez raison, on va faire des efforts là-dedans. On va essayer d'être plus réalistes. Maintenant, dire que ça signifie qu'on fait payer notre personnel, ça, c'est une aberration totale. On n'a jamais fait payer notre personnel. On a nommé, on a donné une série d'avantages qu'ils méritaient. Je les remercie d'avoir travaillé toute cette année difficile à nos côtés. Et la sous-utilisation, elle n'est pas plus grande, je crois même, je crois même, mais là, je ne vais pas dire des bêtises parce que je ne suis pas dans la technique, je crois même qu'elle est un peu moins grande que l'année précédente. Donc là, de nouveau, consciemment ou inconsciemment, une intoxication sur ces sujets budgétaires.

En ce qui concerne la suite de l'année 2020 et les retours qu'on pourra avoir au niveau du CPAS, tout comme au niveau de la zone de police, bien sûr, les comptes ne sont pas 100% bouclés. On va avoir un retour du côté de la zone comme chaque année aussi. Je ne sais pas comment est-ce que vous allez encore nous matraquer avec ça. Mais en fait, comme chaque année, probablement, on aura un retour et ce n'est pas une mauvaise technique. C'est simplement le message envoyé au fédéral que la commune est toujours là pour financer ses policiers et qu'elle a besoin de plus de policiers. Ce que j'ai déjà expliqué mille fois ici, ce que j'ai déjà expliqué maintes fois au conseil de police, et donc c'est bien. On continue de budgéter pour montrer qu'on a la capacité qu'on a la volonté d'avoir plus de policiers, mais que du fait des politiques mises en œuvre ailleurs, on ne reçoit pas et donc on a un retour à la fin de l'année de la zone de police.

Alors, le CPAS, eh bien oui, pour le CPAS, on a investi. Vous vous souvenez qu'on avait accepté qu'il aille au-delà de la norme de croissance basique, je vais dire largement au-delà l'année passée. Les politiques sociales sont celles qu'on a continué, toujours, quoiqu'il arrive, de largement financer et donc, malheureusement, vu la situation sanitaire, je crains aussi, comme vous, que le CPAS vienne avec une facture un peu plus lourde et je vais vous dire Mr. De Block, c'était impossible de le prévoir à l'avance et je suis contente que demain on va payer pour ça parce que c'est légitime de payer pour ça et ce ne sont pas des mauvaises gestions ou des aberrations. C'est juste normal et c'est juste sain et après je vous remercie de m'avoir écoutée et j'attends qui veut prendre la parole pour la suite.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, je suis fasciné par la normalité des comptes en mali. Accumuler des millions et des millions alors que le Covid y est pour 2,5 millions ou plus, c'est normal. Pour vous c'est normal que des gens se tapent des amendes de 250 euros. C'est normal. Je ne suis pas anti-masque, pas du tout. Mais franchement, le nombre de jeunes, de familles qui ont été enfoncés et pas tout le monde était égal à la loi, pas tout le monde. Vous le savez très bien parce qu'il y a des gens qui sont propriétaires d'un bien, qui ont un boulot, un bel appartement et qui habitent à 2, à 3, à 4. Et puis, il y a des familles qui sont beaucoup plus nombreuses dans des espaces très, très, très confinés et franchement, si on était égaux face à cette situation, je dirais peut-être oui. Peut-être oui, mais là, je dis non, non. Et les familles qui sont enfoncées parce que j'en connais, parfois, il y avait un acharnement. J'ai vu comment ça se passait. Donc

j'ai vu comment ça s'est passé et franchement, il y a des endroits où j'ai presque honte qu'on a tapé des sanctions. Ça, c'est la réalité. Il y a des gens qui consomment en terrasse à l'époque et eux, ils pouvaient être sans masque et juste à côté il y a les sports, à ce moment-là, qui pouvaient s'entraîner avec ou sans masque, mais les gamins qui sont sur le square en train de jouer et faire du sport avec leurs amis, comme ceux qui le font dans le sport, eux, ils se tapent une amende. Ça, ce sont des inégalités. Ce sont des choses que les gens ne peuvent pas comprendre.

Alors sur le parking, j'aime bien monsieur Achaoui, il faut écouter quand les gens en parlent. J'ai dit le doublement et je vous défie en fait, de me démontrer autre chose. Donc, aux sections réunies, j'ai demandé à Mme Mauclet le montant total des droits constatés, c'est à dire le montant total de ce que les gens doivent payer. Elle m'a sorti un chiffre, je vous le lis, 2.806.000 euros. Alors je pense, et vous pouvez me démontrer, peut-être que les rentrées et les recettes à l'époque au niveau du parking de stationnement ne dépassaient pas, il y a quelques années, le 1,4 million. C'est la réalité. Entre 1,4 et 2,8, ça s'appelle un doublement. Ça, c'est la réalité. Alors franchement, je vous ai dit il y a eu effectivement une situation pénible, grave. Pour vous, on dirait la situation la plus normale possible et on a connu ça aussi. On a connu ça aussi déjà avant avec votre papa où, à un moment donné, on voyait les finances se détériorer d'année en année et finalement, toute cette affaire-là, s'est finalisée avec, je pense, quatre années de tutelle. Ça, c'est la réalité. Parce que si à un moment donné, on ne choisit pas de faire contribuer les épaules les plus larges, si on choisit, pas de le faire, si votre parti à la Région ne choisit pas de financer correctement les Communes, alors là, on va faire plomber les communes et ils n'auront alors soi-disant pas d'autre choix que de faire payer les gens. Bah oui, j'appelle ça faire payer les gens. Franchement, faire payer les gens parce que leur situation est que les personnes, avec toutes les charges qui ont eues cette année-là, ils ont bouloté. Et donc, je trouve que voilà. Je trouve qu'il y a une situation où on sous-estime.

Alors, je voudrais demander, quand nous aurons une section réunie sur les pensions ? Question posée déjà plusieurs fois, on me dit très intéressante, très intrigante, on va sûrement le faire. Ça fait six mois, ça fait un an qu'on vous le demande et on n'a toujours pas reçu l'indication sur les sections réunies pour les pensions. Alors comment ça se fait que chaque fois qu'on pose cette question, qu'on nous envoie balader ? Ça c'est la réalité. Alors, transparence zéro sur les pensions. C'est un boulet pour la commune, c'est un boulet pour la commune. Ça va nous faire couler. J'attends une réponse quand il y aura une section réunie.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci, madame la bourgmestre. Ben vous le dites vous-même en fait, vous dites que vous n'êtes pas fière de ce résultat. Mais comment peut-on y remédier ? Qu'est-ce que vous pouvez faire pour éviter une pire catastrophe pour l'année prochaine ?

Madame la bourgmestre, c'est la ruine qui s'annonce pour nos finances communales et les finances de nos concitoyens. Ce qui me fait encore peur, c'est que vous avez supprimé cette année la prime logement qui aide les Molenbeekois à affronter une partie du précompte immobilier. Ça va empirer la situation de nos concitoyens, encore et encore et encore. Vous avez également fait supporter les frais de transport scolaire aux parents. C'est aussi une charge supplémentaire. Vous avez aussi entamé des procédures judiciaires. Tout ça, ça va aggraver encore et encore le fardeau sur notre budget, sur nos finances et donc, tout simplement, je me demande où allons-nous avec cette mauvaise gestion des finances de notre

commune et comment allons-nous soutenir concrètement nos citoyens cette année? C'est une question qui reste ouverte, mais c'est aussi une alerte. C'est aussi une alerte à tout le monde. Merci madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous.

Je ne vais pas répéter des choses qui ont déjà été dites et relancer le débat. Je vous renvoie aussi, par rapport à certaines des dernières questions, au débat sur le budget 2021. Parce qu'en fait, vos réponses sont là-bas. Effectivement, nous travaillons avec une taskforce budgétaire pour avancer et trouver des solutions à cette situation extrêmement difficile que vit notre commune et qui est, je l'ai dit pour ainsi dire, structurelle à notre commune.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 25 votes positifs, 2 votes négatifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 25 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 9 onthoudingen.*

#### **5. Recette communale - Comptes annuels de l'exercice 2020. Gemeenteontvangerij - Jaarrekeningen van het dienstjaar 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 25 votes positifs, 2 votes négatifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 25 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 9 onthoudingen.*

#### **6. Finances - Budget communal ordinaire 2021 - Modification budgétaire n°02/2021. Financiën - Gemeentelijke gewone begroting 2021 - Begrotingswijziging nr 02/2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est vrai qu'on avait passé il n'y a pas si longtemps que ça, des modifications budgétaires. Nous avons, comme on l'avait dit la fois passée une nouvelle directrice financière, madame Nathalie Vandeput, qui fait très bien son travail et donc en discussion avec l'Inspecteur, avec le Secrétaire adjoint et moi-même, mais aussi avec l'évolution de ce qui s'est passé ces derniers temps, on a trouvé bon de passer d'autres modifications budgétaires.

La première modification budgétaire concerne, vous savez qu'on a décidé de reprendre l'Asbl Molenbeek Sport. On a voté pour cette reprise. Donc, ce qu'on a fait, c'est de reprendre la partie du montant qui n'a pas été utilisée dans le subside. On l'a transféré, donc on diminue le subside, le droit constaté de ce subside et on le met dans notre comptabilité à nous.

Le deuxième point, c'est au niveau des cultes. Là, je veux dire, c'est une bonne nouvelle, mais ça, on l'a appris récemment, on n'a pas appris ça avant la première modification budgétaire et comme on l'a appris maintenant, c'était le moment de le mettre. Donc la raison, nous, donc une fois qu'on a décidé le budget, tout ça repasse à la tutelle, pas notre tutelle, mais la tutelle des cultes qui nous ont dit voilà finalement, il y a que ceci qui a été attribué aux cultes. Donc, on a encore pu faire une modification budgétaire. Donc là, on réduit de 240.250 euros. Ce n'est quand même pas négligeable.

La troisième, là, c'est un petit incident technique, mais qui est bon pour que la comptabilité reste bonne, c'était très important de le faire aussi. Donc, la Région avait décidé de donner une prime unique l'année passée. Donc, on a reçu l'argent, la prime unique évidemment a été versée, mais ici, c'était le montant qu'on devait transférer au CPAS. En fait, le montant n'a pas été transféré et donc pour garder, j'allais dire, l'église au milieu du village, mais pour que soit bien aux normes dans notre comptabilité, on a dû remettre ce montant dans la modification budgétaire. Je veux dire c'est technique.

Donc, rien de bien particulier. C'était des nouvelles données et en fonction des nouvelles données qu'on reçoit, on adapte le budget 2021.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 25 votes positifs, 2 votes négatifs, 9 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 25 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 9 onthoudingen.*

*Laurent Mutambayi entre en séance / treedt in zitting.*

*Amet Gjanaj quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Leonidas Papadiz quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Carine Liekendael quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Mohammed EL BOUZIDI quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Didier Fabien Willy Milis quitte la séance / verlaat de zitting.*

**7. Economat - Nouvelle loi communale article 234 par. 3 et 4 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.  
Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 par. 3 en 4 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 30 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**8. Économat - Location de bus scolaires pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 - Approbation des conditions et du mode de passation.  
Economaat - Huur van schoolbussen voor de periode van 01/01/2022 tot 31/12/2022 - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

S'il y a une présentation, moi je veux bien écouter.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est un montant prévu de 243.800 euros. Ce montant, c'est pour un marché pour 2022 concernant la location de bus scolaires et c'est comparable aux années précédentes. Ça

concerne donc les excursions, donc les bus doivent être là. La demande est composée de deux lots. La première concerne des bus pour des trajets courts, courte distance limitée à la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de la région Bruxelles-Capitale, durant les jours scolaires, trois bus par jour, deux pour le trajet au sein de la commune et un plus variable. Pendant les périodes de congé, un bus par jour capacité 54 places.

Le second lot concerne le trajet plus long. Les besoins peuvent être d'un bus par jour, en période scolaire comme en période de congés scolaires, avec besoin d'un second bus éventuel. Ce bus concerne des trajets dans toute la Belgique et 54 places.

C'est vrai que ce montant est quand même relativement élevé. Donc actuellement, c'est important de voter ce point parce que comme on a mis, c'est le marché pour 2022 et comme ces marchés européens, on ne doit pas traîner pour enclencher la mesure. Mais ce n'est pas encore la décision définitive parce que l'on va refaire différentes études entre ce point-ci et voir aussi si acheter un bus et un chauffeur, faire du leasing... Donc on veut entreprendre une comparaison à la demande du Collège et particulièrement de l'échevin Jef Van Damme, on va entreprendre aussi. Mais le temps que l'étude passe et savoir quels seront les résultats, il est préférable de déjà engager ce point, mais il reviendra sur la table au moment de la décision finale. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci, donc, au moins, j'ai quelques informations en plus de ce qui a été indiqué dans l'ordre du jour. Merci Georges. Effectivement, moi, je suis tout à fait d'accord. Évidemment, on ne peut pas faire autrement que ces locations, surtout quand il s'agit évidemment des transports de longues distances. Je suis tout à fait d'accord, mais ici, ce qui m'interpelle, c'est que sur 230.000 €, il y a 160.000 € intra Bruxelles et si je comprends bien pendant votre présentation, l'explication, c'est 2 jours sur la commune, donc en fait, là, juste avant le point précédent, on en a discuté et les comptes ne sont pas bons. Donc je pense que tout ce genre de certaines dépenses, si on pourra la faire. Il y a d'autres solutions. Évidemment si on peut limiter certaines dépenses, ce ne serait quand même pas si mal. Et surtout que si ce sont des déplacements intra communal peut être, il y a d'autres solutions.

Si je comprends bien aujourd'hui, vous nous demandez au cas où, voilà on doit voter, vous nous demandez d'approuver ce point. Mais par contre, on pourrait revenir là-dessus avec d'autres solutions, c'est ça?

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui c'est ça.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la bourgmestre.

Moi, j'avais d'autres questions. La première, c'est par rapport aux bus scolaire que nous avons déjà, que nous avons encore. A ma connaissance, il y avait encore trois bus, un qui est en panne et deux qui roulent. Qu'en est-il de nos deux bus? Pourquoi ne nous les laissons pas rouler sur la commune pour nos écoles? Ensuite, si on devait passer par un marché public, pourrions-nous favoriser des petites entreprises, parce que pour l'instant, les grosses multinationales sont en train d'écraser tous les petits transporteurs.

Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Mahdaoui.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, si ce genre de montant, est-ce que ce n'est pas possible qu'on étudie aussi très concrètement et que vous revenez avec une proposition d'achat et d'entretien sur une période de 10 à... , je ne sais pas combien de temps un bus vit. Je me rappelle que le PS, à l'époque à l'opposition, s'est opposé au choix, justement, de louer ou de ne plus réparer le bus. Ah voilà, je voudrais voir une étude économique sur la situation. Ensuite est-ce qu'au niveau de de la STIB est ce que vous avez pris contact ? Je sais que la STIB a à un moment donné, a décidé de ne plus le faire, mais est-ce qu'il n'y a pas moyen que le PS, au niveau de la Région, rouvre la discussion et les conventions avec la STIB pour justement permettre que des bus scolaires soient de nouveaux réinstaurés? Je pense que c'est une solution pour toutes les communes.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

J'aimerais bien voir l'intervention de M. Hildgen, parce que si j'ai bien compris, c'est le mode de passation. Donc ici, comme on a dit, on n'engage rien. Mais si jamais on n'arrive pas à la fin de notre étude, il est préférable d'aller là et c'est la volonté du collège, comme vous l'avez dit, pour diverses raisons. C'est vrai que personnellement, au moment où on en a discuté au collège, je ne me souviens pas qu'on avait parlé de la STIB, mais dans le cas de l'analyse globale, on peut ajouter ça et on peut revenir avec ceci.

Alors pour les bus scolaires, oui, ceux qui sont là, évidemment, tournent mais est-ce que c'est madame l'Echevine Garcia, est-ce qu'elle pourrait, ah non, c'est l'instruction publique? Je sais que j'avais appris qu'il y en avait plus qu'un pour le moment. Je peux me renseigner, mais quand ils fonctionnent...

**Mme la Présidente :**

D'accord, alors, les déplacements à l'intérieur de la commune, c'est principalement la piscine et ce sont principalement les écoles qui sont éloignées de la piscine et forcément, ça représente un grand nombre de trajets chaque semaine. C'est ça, de quoi il s'agit.

Comme l'a très bien dit l'échevin, la question se pose de savoir si on continue d'externaliser ou pas. Nous ne sommes pas favorables à continuer d'externaliser s'il y a une autre solution qui est possible et c'est ce qui est à l'étude. Ici, comme l'a dit l'échevin, on prend juste des précautions pour pouvoir se préparer si jamais notre étude était défavorable au fait d'internaliser. Donc, on se met, on garde en fait la possibilité ouverte de l'externalisation si c'est ce qu'on est obligé de faire, alors que ce n'est pas forcément la volonté actuelle du collège.

Enfin, en ce qui concerne nos bus actuellement, nos bus, il y en a deux qui sont en ordre de fonctionnement au niveau mécanique. Par contre, nous n'avons qu'un seul chauffeur et c'est ça qui est le limitant actuel de l'utilisation de nos bus scolaires.

Voilà comme ça, vous avez le point complet de la situation.

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 26 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 26 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

#### **9. Secrétariat communal - I.G.R.E.T.E.C. - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021.**

**Gemeentelijk secretariaat - I.G.R.E.T.E.C. - Goedkeuring van de dagorder van de Gewone Algemene Vergadering van 24 juni 2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 25 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 25 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

#### **10. Prévention - Contrat de sécurité et de société 2020.**

**Preventie - Veiligheids- en samenlevingscontract 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

Ensuite, on a 5 conventions qui concernent la prévention, les points 10 à 14. Je vous propose de les traiter ensemble puisque, même s'ils sont différents, en fait, c'est chaque fois la même technique. On est subsidiés en général par le fédéral en général, avec des arrêtés qui paraissent en fin d'année et une publication au Moniteur belge début 2021 pour ce qui nous concerne et donc ce genre de points qui a l'air d'être un peu cavalier d'Offenbach, mais qui sont en fait dans les temps par rapport à ce qui nous est demandé par le fédéral et donc c'est chaque fois, les reconductions avec les clés que vous connaissez, les clés d'attribution des moyens du fédéral à chaque ville et commune pour tout ce qui concerne nos gardiens de la paix, une grande partie de nos missions de prévention qui sont subsidiées la techno prévention, la coordination, l'évaluation, etc. Le DAS bien sûr, très important dans la droite ligne de ce qu'on disait aux habitants tout à l'heure.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

C'est très bien parce que j'ai deux questions pour les deux premiers points, donc les points 10 et 11. Ma première question, puisqu'on parle de contrat de sécurité, je me souviens il y a quelques années, étant dans l'opposition, j'avais souligné mon inquiétude et mon interrogation par rapport au fait que, à l'époque, le ministre de l'Intérieur Jan Jambon, voulait donner 100.000 euro à une ASBL « We Love Brussels » qui avait été créée au mois de juillet. Il voulait déjà lui donner un subside en septembre ou en octobre 2017 de 100.000 euros pour faire un travail de déradicalisation à Molenbeek. A l'époque, j'étais un peu surpris qu'on veuille donner de l'argent à une ASBL qui n'existait pas et qui n'était même pas encore, le statut n'était même pas encore repris officiellement. J'étais surpris également qu'on voulait confier 100.000 euro à une ASBL anversoise qui n'était pas du tout molenbeekoise, ni bruxelloise et j'étais étonné aussi qu'on méprise comme ça les associations locales puisqu'il y en a beaucoup qui travaillent et on était prêts à donner 100.000 euros.

A l'époque, je me souviens qu'un point était inscrit au conseil communal qui a été retiré d'ailleurs, puisque je pense qu'à l'époque, le Collège s'est rendu compte qu'effectivement, on n'avait pas à s'associer à ça. Et force est de constater, si vous avez suivi un peu l'actualité, je pense que mes inquiétudes étaient fondées et que le Collège a bien fait de suivre, puisque je n'étais pas le seul à avoir fait la remarque, on était plusieurs dans le conseil communal à suivre nos indications puisque cette ASBL se retrouvent dans la tourmente pour des problèmes d'accusations graves de détournement de fonds.

Ma question est la suivante : moi, je voudrais savoir, parce qu'apparemment, cette ASBL a toujours sa présence et son siège social à Molenbeek, puisque je suis régulièrement harcelé par des gens flamands qui me posent la question. Moi, je ne connais pas du tout les activités de cette ASBL, autant si elles existent. Je voudrais savoir et je voudrais que la bourgmestre puisse me rassurer sur le fait que vous n'avez aucun lien et vous n'avez pas connaissance d'activités de cette ASBL et la Commune n'a aucun lien avec cette ASBL, ni de près ni de loin. Ça c'était ma première question.

Mon autre question concerne le point 12. Donc, dans le plan stratégique, il y a des phénomènes ciblés dans ladite convention. On parle de dispositifs de coordination, des cambriolages, les vols dans les véhicules, les violences intrafamiliales, les nuisances sociales, incivilités sanctionnées administrativement, radicalisation à portés violentes, violences en milieu scolaire et alors enfin c'est sur ce point-là que je voudrais attirer votre attention, les nuisances publiques liées à l'usage de la drogue.

Je sais que ce sont des conventions types qui doivent être entérinées au conseil communal. Mais je voudrais faire une remarque qui me tient vraiment à cœur, madame la bourgmestre et même si on ne peut pas nous changer la convention tout de suite, je pense qu'il serait important de relier la problématique. Mais dans l'usage des drogues, je pense qu'il y a une drogue qui fait beaucoup de dégâts actuellement. Il y a une addiction massive qui fait beaucoup de dégâts actuellement dans une grande partie de notre population et notamment les jeunes, mais je veux parler de tous ces paris, toutes ces agences de paris, ces paris en ligne. Je ne sais pas si vous avez une vision là-dessus, mais je peux vous dire que la vision que j'en est pour l'instant, c'est la catastrophe. Une addiction qui enfonce encore plus certaines populations dans la pauvreté, la précarité, dans l'endettement, le surendettement. Et je pense que c'est une addiction qui peut aussi amener à des problèmes de violence, à des problèmes de violence graves. J'ai quelques exemples en tête, mais je préfère ne pas en parler comme ça en séance publique, mais il y a parfois des gens, des publics qui peuvent être tellement addict à ce jeu, tellement addict à ce qui se fait par exemple dans les casinos aussi, vous avez quand même un nombre de personnes qui fréquentent des casinos ou qui sont même exclus des casinos. Par contre, ils continuent à jouer en ligne ou à jouer dans des agences de paris et tout ça crée des difficultés non seulement sur la voie publique, là où il y en a beaucoup, beaucoup trop, même à mon goût. Là, je parle en mon nom personnel, mais je pense que ça fait vraiment beaucoup de dégâts. Je voulais attirer votre attention sur ce phénomène. Je suis certain que vous avez également capté les mêmes attitudes que moi. Est-il possible, en tout cas, de les relayer ou en tout cas d'étendre un petit peu ce qu'on veut définir par nuisance publique, liées à l'usage de la drogue parce que c'est aussi une addiction.

Donc voilà, madame la présidente, sans vouloir être trop long, je vous remercie d'avance.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

C'est un peu bizarre quand même de voter en 2021 pour quelque chose qui s'est passé en 2020. Il est mis au point 10 qu'on veut développer le pôle sanctions administratives au sein de la cellule Gardiens de la paix. Est-ce que ça veut dire qu'on veut plus de gardiens qui deviendront des constatateurs ? Ma crainte, c'est un peu que ça met à mal la mission des gardiens qui doivent quand même développer des relations de confiance avec la population.

Deuxième question par rapport à la drogue, on a des personnes qui se plaignaient qu'il y avait des drogués, notamment à Bonnevie, que ça gênait des mères de famille avec leurs enfants. On a parlé d'un centre où les gens pouvaient se droguer, si je peux dire, dans des conditions adéquates. Est-ce qu'on a fait des pas dans ce projet au niveau communal ou régional?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Bonjour, moi, ça serait plutôt à propos de la prévention contre le décrochage scolaire. Je voulais savoir à propos de ce budget qui nous a été donné par la Région, est-ce qu'il y a un plan de prévu de comment est-ce qu'on va distribuer ce budget, combien de personnel va être engagé et quels sont les objectifs qu'on attend de ce budget et de ce service de prévention?

Je vois aussi dans le texte que le budget a déjà été alloué depuis septembre 2021. Donc, je voulais savoir si maintenant qu'on est quasi à la fin de l'année, on a déjà un retour positif de l'application de ce plan et de ses services de prévention supplémentaires ? Est-ce que concrètement, on peut déjà sentir le bénéfice de ce budget supplémentaire? Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Addi

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Bonjour, j'ai deux petites questions d'abord et avant, comme on vient de vous dire de ce plan-là, on le vote maintenant. On est quasi à la fin de l'année et je souhaitais savoir quelles sont les raisons de ce retard.

Deuxième chose, je rejoins Jamal concernant cette nouvelle, que j'appelle aussi une drogue, et qui est dévastatrice chez les jeunes. Ce gaz-là qu'on trouve un peu partout et qui nous pose énormément de problèmes, en tout cas, nous, dans certains contextes de logements sociaux où les jeunes se donnent à fond à ce gaz-là et perturbent évidemment toute la tranquillité de tous les locataires. Qu'est-ce que vous pourriez ou qu'est-ce qu'on pourrait encore faire pour combattre et pour d'abord le considérer comme une drogue, ce qui n'est pas le cas actuellement ? Comment peut-on faire pour combattre ce type de fléau ?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daïf.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci madame la Présidente. C'est sur le point qui concerne l'encadrement des mesures judiciaires alternatives. Je voudrais vous demander si, en fait, on a déjà fait une étude sur le nombre de récidives et disons en tout cas sur le succès de ces mesures parce que je me réjouis que Molenbeek le fasse. Je le dis chaque année. Franchement, je trouve ça très bien, mais je me demandais si on peut évaluer le succès de ces mesures-là ? Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous pour vos questions très, très nourries et qui montrent combien la prévention reste un domaine très, très important pour nous à Molenbeek.

Alors je vais faire dans l'ordre des questions, tout simplement. « We love Brussels » Sihame El Kaouakibi, effectivement sur la sellette pour l'instant au Parlement flamand, cette association qui débarquait, qu'on avait été nombreux à pointer du doigt comme étant peut-être peu légitime pour vouloir exercer l'action qu'elle prétendait exercer sous la houlette de Jan Jambon, qui avait même fait dire à un éminent membre de notre secteur associatif qu'il y avait du colonialisme derrière l'attitude de Jambon vis à vis de Molenbeek, c'était quand même des mots très, très lourds et personnellement, je pense qu'il avait raison. Cette association n'a jamais fait de démarche, depuis que je suis à la tête de la prévention, vis à vis de la commune pour un subside, une reconnaissance, une rencontre quelconque. Donc, il n'y a pas, Monsieur Ikazban, aujourd'hui de relation entre la commune ou une de ses paracomunales parce que j'ai également été contactée par des journalistes comme vous semblez l'avoir été, et j'ai fait mes petites recherches. Move non plus n'a pas été contacté par cette association pour pouvoir travailler avec eux d'une manière ou d'une autre. C'est la première réponse.

Alors, en ce qui concerne les deux nouveaux phénomènes dont vous avez parlé, les jeux pour l'un et le protoxyde d'azote pour l'autre, alors, effectivement, le jeu présente toutes les caractéristiques d'une drogue. C'est exact. Par contre, il n'est pas forcément classé de cette manière parce que quand on parle des nuisances générées sur l'espace public par les drogues, effectivement, on parle plutôt du fait de laisser des seringues, du fait de donner l'image de la déchéance humaine, le fait de devenir éventuellement agressif en rue, et ça, ce ne sont pas des choses qui sont forcément liées au jeu. Maintenant, relayer votre préoccupation peut être tout à fait intéressant et je vais faire la suggestion à notre fonctionnaire de prévention qui se rend dans les réunions avec le fédéral à ce sujet.

En ce qui concerne le protoxyde d'azote, pour d'autres raisons qui sont plutôt médicales et biologiques, effectivement, ce n'est pas à ce jour considéré comme une drogue parce qu'il n'y a pas de phénomènes qui sont une accoutumance ou une dépendance, au même titre que d'autres drogues, même si là, pour le coup, il y a effectivement de grosses nuisances sur l'espace public et donc, je pense que par contre, de ce fait, la lutte contre le protoxyde d'azote peut rentrer dans l'exercice de la convention telle qu'elle est proposée ici.

En ce qui concerne la question sur les gardiens de la paix constatateurs, il ne faut pas se tromper. Le fait de donner la fonction de constatateurs à un plus grand nombre de gardiens n'entraîne pas nécessairement plus de sanction. Par contre, ça entraîne plus de liberté dans le chef du gardien. Je vais donner un exemple. Samedi passé, Françoise Schepmans et moi-

même faisons des mariages au Karreveld et nous avons les plus grandes difficultés à faire respecter le fait d'interdire à tous les véhicules de rester dans la cour du Karreveld. Donc, il y a une règle qui dit que les mariés peuvent rentrer avec leur voiture dans la cour du Karreveld et pas les autres. Sauf que des gens peuvent entrer pour déposer des vieilles personnes ou des personnes à mobilité réduite, à condition de repartir immédiatement. Le gardien qui était là pour encadrer ce parking ce jour-là est extrêmement démuni parce qu'il n'avait pas moyen de constater que les gens ne lui obéissaient pas et donc n'était pas obéi et ceci empêchait en fait le bon déroulement des cérémonies pour les autres, puisque des voitures restaient et se garaient de manière anarchique. A ce moment-là il aurait effectivement fallu que ce gardien dispose dans sa palette d'outils du constat, en manière telle qu'on puisse faire cesser cette chose qui posait un grand problème et à vrai dire, c'est un exemple, mais il y a un nombre d'exemple et dès lors que nos gardiens pourraient disposer d'avantage de cette fonction, ça ne signifie pas qu'ils exerceraient à tout moment et ce n'est pas le but, mais par contre qu'à certains moments, on pourrait donner des signaux à la population qu'il faut respecter ce que les gardiens disent. Le cadre de vivre ensemble doit être respecté et les gardiens sont des émissaires crédibles qui doivent être écoutés de ce vivre ensemble. Donc, ils le demandent même. Il y en a une série d'entre eux qui le demandent. Par contre, il est tout à fait certain et là, vous avez tout à fait raison, ça ne peut pas devenir le rôle principal des gardiens. Ce n'est pas le but. Les gardiens sont là pour renseigner, pour informer, pour faire en sorte que tout aille bien, pour fluidifier et pour toutes ces missions, il n'y a pas lieu de sanctionner à tout va, mais à certains moments, c'est un outil qu'il est bon d'avoir dans sa palette et il faudra augmenter les possibilités de nos gardiens d'avoir cet outil.

Alors, en ce qui concerne les drogues, je pense que ça dépasse largement le cadre de ce conseil. Je ne vais pas faire un développement là-dessus aujourd'hui. Il y a énormément de choses qui sont mises en œuvre. Il y a encore énormément de choses qui doivent être mises en œuvre. J'ai moi-même indiqué que je souhaitais intervenir sur ce point précis lorsque la ministre de l'Intérieur viendra visiter la Conférence des bourgmestres, la semaine prochaine. J'avais déjà interpellé la Conférence des bourgmestres à ce sujet. Nous ne sommes pas les seuls à voir une augmentation du trafic de stupéfiants. Il y a la nécessité aujourd'hui de développer éventuellement de nouveaux outils. Nous sommes au travail, mais je ne vais pas consacrer tout le conseil à la drogue, parce qu'il y a moyen de le faire et je crois que ça vaut la peine peut être qu'on reparle de ce sujet, alors en se préparant bien et en ayant tout le temps et toutes les informations pour le faire correctement.

En ce qui concerne le centre de prise en charge avec une consommation encadrée, effectivement, c'est un projet qui nous tient à cœur, qui me tient à cœur. Vous savez que j'étais à Paris pour ça. Vous savez qu'on est plusieurs dans ce conseil à défendre ce concept de réduction des risques de manière importante. Ce projet, toutefois, n'est pas un projet spécifiquement molenbeekois. C'est un projet de coopération, de coordination entre la Région, la Ville de Bruxelles, des associations et nous, et ce projet continue d'avancer. Je n'ai pas de calendrier de ce projet à vous proposer aujourd'hui. Vous savez que je n'ai pas l'habitude de vous dire n'importe quoi. Je peux vous transmettre une petite info là-dessus, sous forme écrite demain ou après-demain. Monsieur Hildgen, est-ce que vous pouvez noter cette demande, s'il vous plaît, qu'on fasse monter cette information et qu'on la transmette à nos conseillers.

Alors enfin, vous me demandez ce qu'il en est du DAS et du Semja. Très simplement, je vous rappelle ce que j'ai dit au début de mon intervention, il n'y a en fait pas grand-chose de neuf dans ce qu'on vous propose ici. Ce sont des programmes qui datent d'une époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Si vous voyez ce que je veux dire, c'est un précédent bourgmestre qui a mis tout ça en place et le Das, il fonctionne, madame Addi, depuis des années avec un plan, avec des objectifs, avec une répartition de budget. Je vais demander qu'on fasse envoyer ça. Je n'ai pas ça sous la main. Mais ce n'est pas quelque chose de nouveau et qui nécessite de nouvelles décisions aujourd'hui, et c'est à distinguer, parce que peut-être qu'il y avait une ambiguïté, c'est à distinguer de ce que j'ai expliqué tout à

l'heure, quand on a abordé la question du décrochage scolaire. La Taskforce décrochage scolaire ne travaille pas dans le cadre du Das. Le Das travaille avec les écoles, évidemment, mais aussi avec les écoles de devoirs sur le terrain depuis longtemps. La Taskforce décrochage scolaire est une taskforce spéciale pour notre P.O. qui travaille avec nos directions, nos enseignants et notre Cellule pédagogique pour notre P.O. Ce sont deux mécanismes tout à fait distincts et cette taskforce-là, par-contre, c'est quelque chose de tout à fait nouveau que j'ai demandé il y a plusieurs mois, suite du Covid.

Alors le Semja, est-ce que ça fonctionne? Oui, madame Evraud, et je vais demander qu'on vous envoie les chiffres. Je ne les ai pas ici. Je ne les ai pas prévus pour la présentation, mais oui, ça fonctionne et c'est très, très important pour une grande partie de nos jeunes et moins jeunes qui ont dû faire face à la justice et ils l'ont fait avec finalement la possibilité d'aller dans ce système-là plutôt qu'en prison, ce qui est très bien parce que vous savez comme moi aujourd'hui, on a bien pointé le rôle des prisons dans la radicalisation violente notamment et donc, chaque fois qu'on envoie quelqu'un en prison quelque part, on est malheureusement en échec de toutes les autres politiques et c'est très important qu'on puisse à Molenbeek avoir ce Semja qui lui aussi, date d'une époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître.

Voilà, j'espère avoir répondu à vos questions.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci pour vos réponses. Je confirme que les chiffres que vous avez évoqués, les évaluations se retrouvent dans les rapports annuels qui sont réalisés chaque année et qui sont consultables à l'asbl Move, entre autres, il y a des choses très intéressantes.

Je vous remercie pour vos réponses. Merci de me rassurer, de me rassurer par rapport à cette Asbl qui est présentée ici, avec laquelle on n'a aucun lien, et j'espère qu'il n'y a aucune association qui a un lien avec cette Asbl. Puisque vous avez parlé tout à l'heure, moi, je n'ai pas voulu citer de nom, mais puisque vous avez parlé tout à l'heure d'un éminent responsable de l'association à Molenbeek qui avait parlé de colonisation, moi, je dirais même que ces gens ont usurpé et utilisé le nom de Molenbeek parce que la radicalisation est devenue un marché pour ces gens-là et donc, sous couvert de soi-disant travail de radicalisation et d'instrumentalisation de Molenbeek, on a voulu s'emparer de subsides qui auraient peut-être dû aller à des associations de ce niveau local. Merci pour votre vigilance et j'espère en tout cas qu'on n'aura aucun lien avec eux.

Merci également de relayer les préoccupations par rapport à ce phénomène d'addiction des Jeux. Moi, je confirme que la présence de beaucoup d'agences de paris au même endroit et le fait qu'on a beaucoup de personnes qui jouent, entraîne des problèmes de violence et d'insécurité qui vont, à mon avis, ne faire que grandir. Il n'y a qu'à voir aujourd'hui, regarder dans le cadre du football et de l'Euro, toutes les publicités qui tournent partout, partout, par tous les canaux possibles et imaginables. D'ailleurs, dans l'élaboration de votre prochain budget, je vous invite vivement à aller ponctionner là-dedans beaucoup d'argent puisque ces gens ont beaucoup d'argent, ils ponctionnent beaucoup d'argent, mais ils représentent un danger pour nos populations. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous. Un autre projet prévention, je l'ai distingué parce que celui-là est nouveau, c'est important, c'est la suite, ce que je vous avais déjà raconté. On essaye d'être extrêmement actif par rapport à la prise en charge du sans-abrisme. Houria Oubéri a créé un nouveau service à la commune. On a par ailleurs une très grande activité aussi dans le secteur de

l'hébergement temporaire. On a déjà eu l'occasion d'en discuter. Ici, il s'agit de la convention qui unit le Samu social et notre commune pour l'hébergement de septante cinq femmes dans le premier et unique centre aujourd'hui destiné uniquement à la prise en charge des femmes sans abris. Il est avenue Jean Dubrucq. Il s'appelle désormais et je pense que Leïla Agic sera intéressée de le savoir, il s'appelle désormais Louisa, du nom de la femme qui a été malheureusement tuée il y a plusieurs mois sur notre territoire et c'était clairement un féminicide auquel on avait affaire. Il s'appelle Louisa depuis deux semaines et donc ici, c'est la convention qui nous lie pour l'hébergement de ces femmes. Que dit cette convention? On a fixé le nombre de places dans le cadre actuel, ce sont septante-cinq places. On a une réservation pour la commune qui peut être activée chaque jour. Si on a une Molenbeekoise en détresse entre 9 heures et 16 heures, cette place peut être sollicitée et on peut voir favorablement cette personne aller dans ce centre et ça, c'est vraiment le genre de choses que moi, je souhaite mettre en place et pouvoir avoir une grande activité sociale et qui bénéficie à tout moment à nos propres besoins sociaux qui sont qui sont grands.

On a aussi autre chose dans notre convention. C'est la possibilité de faire appel à leur espace famille. Ils ont une grande expérience et dernièrement encore, on a pu collaborer avec le Samu social pour pouvoir travailler dans l'espace famille. Je dois dire que la collaboration se fait excessivement bien. C'est Mme Philippart, qu'elle en soit remerciée, qui travaille à cela. Le Samu social est content d'être à Molenbeek. Ils se sont sentis accueillis, nous l'ont dit, redit et c'est Mme Philippart qui assurera le relais avec la Commune. Ça fonctionne très, très bien, y compris avec le voisinage, ce qui n'est pas toujours évident dans ce type de projet. On a pu mettre en place dès le début les bonnes pratiques et ça se passe très bien.

J'espère que vous pourrez tous souscrire à cette manière de travailler sur notre commune avec les personnes dans la plus grande précarité. Merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 26 votes positifs, 4 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 26 positieve stemmen, 4 onthoudingen.*

#### **11. Prévention - Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives - Convention 2020.**

#### **Preventie - Omkadering alternatieve straf - dienst gerechtelijke maatregelen - Overeenkomst 2020.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 30 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

#### **12. Prévention - Plan Stratégique de sécurité et de Prévention 2020-2021.**

#### **Preventie - Strategisch veiligheids- en preventieplan 2020-2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 30 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**13. Prévention - Convention avec Perspective Brussels - Octroi d'une allocation complémentaire dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire 2021-2022.  
Preventie - Overeenkomst met Perspective Brussel - Toekenning van een bijkomende toelage in het kader van de strijd tegen schoolverzuim 2021-2022.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**14. Prévention - Convention avec Perspective Brussels 2021 en matière de lutte contre le décrochage scolaire.  
Preventie - Overeenkomst met Perspective Brussel 2021 betreffende de strijd tegen schoolverzuim.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**15. Prévention - Convention entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et le New Samusocial de Bruxelles.  
Preventie - Overeenkomst tussen de Gemeente en de New Samusocial van Brussel.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 29 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**16. Médiation locale - Convention de partenariat entre la Commune et l'Institut Roger Guilbert concernant une formation courte en médiation.  
Plaatselijke bemiddeling - Partnerschapsovereenkomst tussen de gemeente en het Roger Guilbert Instituut betreffende een korte opleiding bemiddeling.**

---

**Mme la Présidente :**

Ce point émerge de nouveau au service de la médiation avec Mme Philippart, qui est le pilier de la prévention aussi. Nous avons trouvé utile de faire une proposition de formation en médiation à l'Institut Robert Guilbert. Donc, l'idée, c'est quoi, c'est de dire que nous avons des besoins de formation en médiation. Nous les avons précisés et eux sont chargés de les organiser et demain, lorsqu'ils organiseront cette formation qui nous intéresse eh bien, nous pourrions favorablement y inscrire nos agents.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

En fait, c'est juste pour remercier pour cette bonne initiative, je trouve que c'est une très bonne initiative et en même temps, je connais un tout petit peu Institut Roger Guibert et je trouve que leurs formations sont d'une excellente qualité et qui sont basées sur la pratique. Je trouve que ça peut convenir vraiment à pas mal de personnes qui comptent suivre cette formation. Merci.

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**17. GRH - Statut pécuniaire - Intervention dans les frais de lunettes.  
HRM - Geldelijk statuut - Tussenkomst in de kosten van brillen.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est l'application d'un arrêté royal. Lorsque vous avez un problème de lecture qui est lié à vos conditions de travail, il y a une intervention qui est prévue pour les verres de lunettes, qui va jusqu'à maximum 100 euros et qui peut être demandée plusieurs fois sur la carrière. Ce n'est pas forcément suffisant, on peut le regretter, mais c'est déjà quelque chose et les agents le voient comme ça, évidemment. C'est un petit plus. Voilà.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Ce sont juste deux petites questions, je vais faire vite. La première chose, effectivement, j'ai bien vu qu'il y a deux grandes conditions. Cette première, c'est minimum quatre heures devant un écran et tous les dix ans une intervention.

Alors je voulais demander si c'est 4 heures minimum devant un écran est adapté à la période un peu virtuelle, parce qu'on va travailler de plus en plus à distance. Donc, il y a de plus en plus de personnes qui travaillent de plus en plus devant un écran. Je voulais demander si c'était bien adapté ces minimum quatre heures ?

Ma deuxième question : est-ce que c'est une intervention en supplément de l'intervention de la mutuelle ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Pour moi, la charge est supportée par qui ? Est-ce que c'est à 100% communale ou bien il y a l'intervention au niveau fédéral ou régional ?

**Mme la Présidente :**

Merci de vos questions. Une adaptation au télétravail signifie que probablement plus de gens vont demander l'intervention puisqu'ils vont peut-être être davantage sur les écrans que ce qu'ils ne sont quand ils sont en présentiel.

Concernant la mutuelle, c'est en plus. Vous pouvez aussi demander l'intervention de la mutuelle.

Ceci, c'est 100% communal et c'est ce qui amène à ce qu'on ait ce montant de 100 euros et puis, on a un protocole d'accord avec le comité de négociation. Donc les syndicats ont marqué leur accord. C'est une participation aux frais, ce n'est pas évidemment l'ensemble de la somme qui est là.

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 29 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 onthouding.*

## **18. Enseignement francophone - Approbation du projet d'établissement de l'école n°2. Franstalig onderwijs - Goedkeuring van het schoolproject van school n°2.**

---

### **Mme la Présidente :**

C'est un projet d'établissement que vous avez pu lire et qui est vaste. L'école 2, c'est une école où on a eu beaucoup de travail en première vague, pour faire le lien avec ce qu'on avait dit lorsque les citoyens sont intervenus. C'est une école où on a dû beaucoup bagarrer parce qu'il y avait beaucoup de risque de décrochage. C'est une équipe dynamique, volontaire et qui nous propose ici un projet d'établissement fouillé. Alors vous allez voir qu'il y a une grande ligne directrice qui est l'idée d'impliquer davantage les parents, faciliter la communication avec eux, les faire venir beaucoup, travailler avec eux. Il y a une grande attention qui est portée notamment sur le respect des différences. L'apprentissage de que c'est que la différence à l'école et aussi sur l'apprentissage de la citoyenneté. C'est au cœur du projet. Vous pourrez lire l'ensemble dans les premières pages. Vous allez voir un peu les lignes générales. Puis, vous allez voir ensuite la présentation du contrat d'objectifs. C'est ce plan de pilotage avec toutes sortes d'actions à mettre en œuvre qui a été réalisé par l'équipe, par toute la communauté pédagogique. Les différents projets, projets citoyens, projets, bien être, projets numériques... , aux pages 17 à 20, en lien avec les grandes lignes que je viens de vous proposer.

Je donne la parole à madame Addi.

### **M. Addi :**

Je trouve que le projet est très enthousiasmant, mais j'avais une petite question. J'ai l'impression que je ne l'ai trouvée dans le texte. Est-ce que dans le projet, on a la volonté d'inclure les parents via peut-être la formation d'associations de parents qui pourraient aussi faire le relais, justement, entre l'école et ce qui se passe à la maison et avec les familles. Je ne sais pas si vous allez me répondre par rapport à ça. Merci.

### **Mme la Présidente :**

Mais tout à fait. En fait, c'est un des objectifs du plan de pilotage. Je pensais que vous l'aviez vu. Un des objectifs du plan de pilotage, c'est vraiment faciliter la communication avec les parents, intégrer davantage les parents dans le triptyque enfants, communautés pédagogiques, parents, c'est vraiment au cœur d'un des objectifs de leur plan pilotage.

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**19. Enseignement francophone - Enseignement maternel et primaire - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2021.  
Franstalig onderwijs - Gemeentelijk basisonderwijs - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**20. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2021.  
Franstalig onderwijs - Secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**21. Enseignement francophone - Enseignement de promotion sociale - Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2021.  
Franstalig onderwijs - Onderwijs voor sociale promotie - Verklaring van de vacante betrekkingen op 15 april 2021.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

*Monsieur Gjanaj prend la présidence.  
Mijnheer Gjanaj neemt het voorzitterschap.*

**22. Enseignement néerlandophone - Adaptation du règlement de travail pour l'Enseignement communal néerlandophone.  
Nederlandstalig onderwijs - Aanpassing arbeidsreglement voor het Nederlandstalig gemeentelijk onderwijs.**

---

**M. le Président, Amet Gjanaj :**

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Je souhaitais savoir si ce nouveau règlement néerlandophone est différent par rapport à l'enseignement francophone, en quoi est-il différent, ce nouveau règlement ?

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Pour répondre à la question de Monsieur Daïf, en fait, il y a deux changements dans ce règlement qui ont tous les deux à voir avec le changement de décret du côté flamand.

La première chose, c'est qu'en fait, la nomination définitive se fait un an plus tôt depuis cette année, et donc, cela veut dire que les nouveaux enseignants peuvent être nommés de façon définitive dans un emploi vacant à partir de 2 ans, tandis qu'avant, c'était à partir de 3 ans.

Le deuxième changement principal, c'est que nous sommes obligés de faire un accompagnement des nouveaux enseignants et de les aider dans leurs premiers pas dans nos écoles. Donc, là aussi, il y a quelques petites adaptations dans le règlement de travail qui sont prévues. Et donc, évidemment, les syndicats ont été associés à ces changements et ont validé ces changements avant de venir au conseil.

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**23. Enseignement néerlandophone - Emplois vacants pour les nominations au 01.07.2021.**

**Nederlandstalig Onderwijs - De vacantverklaring bij de benoeming in wervingsambt op 01.07.2021**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**24. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins.**

**Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
30 votants : 30 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**25. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Rénovation Urbaine « Heyvaert - Poincaré » CRU 5 - Acquisition du bien sis rue de Liverpool 43 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Révision de l'acquisition.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract "Heyvaert - Poincaré" SVC 5- Aankoop van het goed gelegen te Liverpoolstraat 43 - 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Herziening van de aankoop.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Dans le cadre du contrat de rénovation urbain, qui est en fait un grand contrat de quartier si vous voulez, mais qui concerne plusieurs communes et qui est mené par la Région, contrairement aux contrats de quartier. A Molenbeek, il y en avait 3 et un quatrième qui est en gestation, qui est en train de naître et donc, ici, on parle du CRU 5, qui se trouve sur trois communes, celle d'Anderlecht, celle de Bruxelles-Ville et puis de Molenbeek, et dans ce cadre-là, il y a un projet qui s'appelle la création du parc de la Senette, qui part de la porte Ninove et qui va direction des abattoirs et dont le but est de créer un nouveau parc, en fait, une sorte de promenade le long du lit de la Senne et il nous avait été demandé par le CRU d'acheter un bien pour faire une partie de ce parc. Ici, nous venons avec la proposition d'entamer la procédure pour pouvoir acheter ce parc ou un morceau de ce parc qui se trouve sur le lit de la Senne. On vous demande l'autorisation de procéder à l'achat de ce terrain.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Oui, c'est un petit message, puisque j'ai failli renverser un cycliste à cet endroit-là et il faudrait peut-être penser à un aménagement. En fait, donc, le bout de la chaussée de Ninove qui rejoint le boulevard des Abattoirs, c'est donc une ligne droite et on ne sait pas y rouler tellement vite, mais ça n'empêche qu'un cycliste est venu du nouveau petit parc et m'a coupé la route en roulant à vélo, mais c'était tout à fait inattendu, il a tourné et il est venu se mettre devant. J'ai dû freiner bloc et la personne derrière moi a failli m'emboutir aussi. Donc, je me dis qu'il faudrait, et c'est très facile à vélo de passer, et je me dis que bon, ben normalement, il devrait passer à pied, donc le code n'aurait pas été respecté, mais en attendant je l'aurais renversé. J'aurais quand même été responsable aussi et je me dis que ce serait peut-être un aménagement à prévoir.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Si j'ai bien compris votre récit, c'est sur la voirie régionale, mais vous pouvez toujours m'envoyer une photo de l'endroit où envoyer un email pour que j'en informe la Région.

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 29 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 29 positieve stemmen, 1 onthouding.*

*Rachid Ben Salah entre en séance / treedt in zitting.*

**26. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux en vue du réaménagement d'espaces publics ainsi que d'un parking en sous-sol, rue Jean-Baptiste Decock à 1080 Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable "Autour du Parc de l'Ouest". Lot 1: Opération 3.3 Mutualisation du parking de quartier Decock. Lot 2 : Opérations 3.2 Axe doux Jean-Baptiste Decock, 3.4 Parc/place Decock et 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 21.008.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken met het oog op de herinrichting van openbare ruimtes alsook een ondergrondse parking, Jean-Baptiste Decockstraat te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark". Perceel 1 : Operatie 3.3 Mutualisatie buurtparking Decock. Perceel 2 : Operaties 3.2 Zachte as Jean-Baptiste Decock, 3.4 Decockpark/Decockplein en 3.5 Zachte doorsteek en buurtmoestuin Decock-Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - BESTEK 21.008.**

---

**Mr. le Président :**

Je donne la parole à monsieur l'Echevin Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Nous avons déjà discuté de ce point je crois à une occasion. Donc en fait, dans le cadre du contrat de quartier autour du parc de l'Ouest, une des opération la plus importante concerne l'aménagement de tout le site autour et entre les tours de logements qui se trouvent au croisement de la rue Jean-Baptiste Decock, avec la rue des Quatre-Vents. Donc, il y a des plans qui ont été présentés à plusieurs reprises à plusieurs niveaux, en commission de quartier notamment et aussi, si je ne me trompe pas ici, ce plan prévoit, dans l'esprit initial de ce qui a été décidé dans le programme du contrat de quartier, un réaménagement total avec une verdurisation et en même temps une suppression du stationnement en surface, mais une création, une rénovation du parking souterrain, faire en sorte qu'il puisse de nouveau être utilisé dans son entièreté, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Et donc, toutes ces choses-là, nous les avons déjà débattues et nous avons déjà décidé. Maintenant, on passe à l'exécution de ce marché, c'est à dire que l'on passe ici avec les prescriptions techniques pour l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui vont soumettre offre ou pouvoir faire ces travaux. En fait, en quelque sorte, c'est l'exécution technique de tous ces plans et donc la question de combien coûte un mètre carré de verdure, un mètre carré de béton, combien de mètres carrés est-ce qu'il faut placer, où est ce qu'il faut placer les poubelles, les containers, les parcs, etc. Ici, c'est le lancement de cette mission et donc nous espérons venir en fin d'automne, début d'hiver avec une désignation d'un entrepreneur pour pouvoir commencer les travaux d'ici un an.

**M. le Président :**

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Merci pour l'introduction de Jef. Effectivement, je rappelle juste que ça appartient au Logement molenbeekois et que nous le vendons à un euro symbolique à la Commune et que pour le moment, l'acte de vente est en cours. Mais moi, je voulais attirer l'attention de notre ami Jef, c'est évidemment dans le cahier des charges, il y a la mutualisation de parking du quartier Léopold II et donc j'attire l'attention qu'il faut absolument un certain nombre de places que nous avons mis au niveau du Logement molenbeekois, qu'ils doivent réserver aux

locataires et que le prix de ce parking doit rester le même qu'actuellement. Parce que, si j'ai bien compris, on va céder la gestion à une entreprise privée. Donc j'insiste beaucoup. Evidemment, les discussions entre le Logement molenbeekois et la Commune sont en cours, ne sont pas finalisées, mais je souhaiterais quand même rappeler ces points-là, les plus importants pour nous.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci monsieur le Président.

Monsieur l'Echevin, si vous pouviez juste nous expliquer le planning, de ce projet, c'est à dire à quel moment était prévu l'adjudication et quelle sera la durée des travaux et donc la durée du chantier ? Quelles sont aussi les mesures qui seront prises pendant les travaux pendant la phase chantier dans cette zone? Merci.

**M. le Président :**

Merci Mr Hamzaoui.

Je passe la parole, la motion El Bouzidi.

**M. El Bouzidi :**

Merci, concernant le réaménagement du parc Jean-Baptiste, étant donné que la société Bpark qui loue le parking, comment cela se fait que la commune prend en charge le réaménagement ? Quelle est la part des revenus du parking que la commune va recevoir. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, merci pour ces questions. Nous avons déjà eu ce débat en partie, mais je vais reparler de quelques points clés et je crois que mon collègue Achaoui va intervenir aussi parce que c'est très important de savoir que je gère ce dossier avec lui sur la question du parking. Je vais peut-être expliquer les questions techniques et par rapport à la gestion, je suppose que mon collègue va pouvoir compléter parce que c'est lui qui a été chargé par le Collège d'élaborer concrètement cette solution.

Sur les travaux, donc, l'adjudication est prévue fin de cette année. Donc la désignation de l'entrepreneur est prévue fin de cette année. Bon, alors, il y a quelques semaines, quelque mois d'attente, etc. Donc normalement, nous espérons commencer les travaux début de l'année prochaine et les travaux vont durer probablement deux ans. Maintenant, ça ne veut pas dire que pendant deux ans, ça va ressembler à un chantier parce que nous allons essayer de commencer avec l'aménagement du parking souterrain pour faire en sorte qu'il y ait une solution au moment des travaux de voirie proprement dits. Le but, c'est de faire d'abord le parking et puis de passer à l'aménagement de l'espace public, de la surface et de la rue. Donc, ça veut dire très concrètement que ces travaux vont être saucissonnés et vont se passer en différentes étapes. Ce planning, on va devoir l'élaborer avec l'entreprise qui sera choisie.

Le détail de ce planning, je ne le connais pas encore, mais il sera évidemment, il sera évidemment communiqué aux riverains. Il y aura des séances d'information, etc.

Par rapport à la gestion concrète du parking, ça, c'est plutôt mon collègue Achaoui qui va qui va vous répondre. Nous, en tant que service travaux, ce que nous faisons, c'est de rénover entièrement les deux niveaux de parking. Et puis après, on aura un parking tout près. Mais il faut évidemment définir les modalités de gestion et c'est le service mobilité et mon collègue qui s'en charge.

**M. le Président :**

Donc, nous passons la parole à Monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci Monsieur le Président, et merci à un Jef, en complément d'information, bien évidemment, d'abord, il fallait d'abord se positionner sur l'aménagement, ce qui était utile ou pas. Bien évidemment que oui, puisque nous nous inscrivons dans une vision qui est d'apaiser les quartiers, de pouvoir aborder les choses de manière intelligente : la verdure, l'environnement, la mobilité douce et évidemment la question du parking, à juste titre, se pose avec beaucoup d'intérêt puisqu'il ne s'agit pas de pénaliser nos habitants et surtout les habitants locaux, parce que ça, c'est important. La remarque de Monsieur Daïf est importante dans ce sens-là. D'où la solution qui a été immédiatement mise sur la table, c'est l'aménagement du parking actuel en deux niveaux. Ça sous-entend que la solution qui était préconisée devait répondre aux besoins de la suppression des stationnements parce qu'il y a une ordonnance qui le stipule clairement, on ne peut pas supprimer une zone de stationnement s'il n'y a pas une solution adéquate qui est proposée. Et la solution de parking en double étage, parce qu'aujourd'hui, il n'y a qu'un seul étage qui fonctionne. Mais nous avons obtenu, grâce à Jef etc., la possibilité de pouvoir dupliquer le premier étage par une deuxième zone. Donc, on a une capacité globale de 200 places de parking qui répond en grande partie aux besoins, à la fois des locaux, mais également des gens qui viennent et qui repartent. La question se pose évidemment comment est-ce qu'on va pouvoir mettre en place. Et Jef l'a rappelé, dans tout le process, il était prioritairement à considérer que l'aménagement du parking devait d'abord commencer pour justement permettre aux gens locaux de pouvoir trouver une solution. Parce que dans un phasage de chantier, il faut leur donner la solution. Et donc, nous avons été très heureux de pouvoir mettre en place en disant que l'aménagement de parking double étage était une priorité en soi.

Alors pour la gestion, forcément la remarque de monsieur Daïf est prioritaire, évidemment, puisque nous devons répondre d'abord prioritairement aux besoins des locaux. Cela dit, il y avait quand même beaucoup de logements sociaux et de riverains à ce niveau-là. La question de la tarification, parce qu'il ne s'agit pas évidemment d'orienter vers une occupation privée où les prix, nous les connaissons tous, sont assez importants par rapport à ce qui est utilisé et donc, nous avons déjà commencé les pourparlers parce que la gestion va être prise par un promoteur privé, mais avec des conditions très claires, sociales, etc., et avec même des impositions au niveau tarifaire. Nous sommes dans une phase de négociation. Nous sommes, nous avons ouvert évidemment le champ à plusieurs acteurs. Vous l'avez cité, Bpark, et puis, il y a d'autres acteurs qui seront peut-être intéressés. Donc, on est avec le service Travaux et Mobilité en train de mettre un planning de discussion, de voir un peu quels sont les problématiques, quelles sont les conditions? L'aspect social, vous l'avez rappelé, est une condition sine qua non dans l'occupation de ce parking. Il ne s'agit pas évidemment de dire que c'est un parking qui sera ouvert à tout le monde, sans considération sociale et surtout l'intérêt des habitants.

**M. le Président :**

Merci.

Je donne la parole à Monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Évidemment, le parking sera ouvert à tout le monde, les riverains et les locataires. Nous avons un certain nombre de locataires qui louent, dans la convention nous avons déjà un certain nombre de places qui devraient être réservées et à des tarifs qui ne doivent pas dépasser le tarif actuel. Je ne peux pas avoir non plus des problèmes, des soucis par rapport à nos locataires.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Daïf pour cette information.

Je passe la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci monsieur le président. Moi, je voulais juste insister sur ce planning de chantier, un chantier de deux ans. C'est quand même un chantier qui est lourd, que ce soit pour les locataires du Logement Molenbeekois, que ce soit pour les riverains. Donc, il est important de prendre des mesures, des mesures pour atténuer ce problème. Il faut réfléchir avec le bureau d'études qui travaille sur le projet, avec l'entreprise qui sera choisie, avec le Logement Molenbeekois également. Donc, c'est vraiment important d'insister sur ce point-là pour essayer d'atténuer un peu les problèmes qui risquent d'arriver plus tard?

**M. le Président :**

Merci beaucoup, je donne la parole à monsieur Bouzidi.

**M. El Bouzidi :**

Petite remarque, c'est que le public qui investit et toujours le privé qui encaisse.

**M. le Président :**

Merci, je ne sais pas si tout le monde entendu.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Je ne suis vraiment pas d'accord parce que le parking est public aujourd'hui, il restera public dans le future. Cette remarque est déplacée.

**M. le Président :**

Merci beaucoup.

L'incident est clos.

*Le Conseil approuve le point.  
31 votants : 26 votes positifs, 5 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
31 stemmers : 26 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

*Madame Moureaux prend la présidence de la séance.  
Mevrouw Moureaux neemt het voorzitterschap van de zitting.*

**27. Département Infrastructure et Développement Urbain - Approbation de la convention relative à la gestion des hydrants par VIVAQUA sur le territoire communal.**

**Departement Infrastructuur en stedelijke ontwikkeling - Goedkeuring van de overeenkomst inzake het beheer van brandkranen door VIVAQUA op het gemeentelijk grondgebied.**

---

*Le point est reporté.  
Het punt wordt verdaagd.*

**28. Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.**

**Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijzigingen.**

---

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je vais passer la parole à M. Achaoui pour un point récurrent sur toutes les modifications en termes de mobilité. Je ne sais pas s'il y aura beaucoup de débats là-dessus, monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Madame la présidente. En effet, c'est une régularité par rapport à tous les modifications qui se passent sur les voiries et en termes de mobilité, ça doit répondre à des critères et des prérogatives. Et ça, ça doit figurer dans un règlement. Et donc, on est amené, avec la signalisation, à modifier un certain nombre de choses et ici et là, toute la liste des rues qui font l'objet de modifications. À titre d'information, ça doit répondre à des critères.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

J'ai une question, est-ce que le nouveau plan de stationnement prévoit le personnel nécessaire de Parking Brussels ? Je suis passé il y a quelques jours chez Parking Brussels, ils sont débordés. Est-ce qu'il y a du personnel nécessaire et supplémentaire pour Parking Brussels notamment. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Tout d'abord, nous n'avons pas cette possibilité de pouvoir évidemment s'ingérer dans la mission et dans ce que Parking Brussels gère, nous avons confié la gestion. Évidemment, nous nous sommes à l'écoute de toutes les problématiques et les revendications que nous

pouvons ramener à ce niveau-là. Je sais qu'avec Parking Brussels, nous travaillons de manière assez optimale, différemment par rapport à ce qui se faisait précédemment. Je tiens à le signaler, à chaque modification, à chaque modification, que ce soit au niveau du stationnement ou au niveau mobilité, il y a une étroite collaboration. Je sais également, puisque je siège dans le CA, je peux en témoigner. Il y a une volonté aujourd'hui de renforcer l'Agence pour répondre au mieux à toutes les remarques, à toutes les prérogatives et demandes que cela soit en outil informatique, mais également en personnel. C'est important, même si la scancar est là, je peux vous rassurer, je dirais le rendement ou la mission qui est confiée au prestataire, ne changera en rien puisque c'est un complément qui vient se rajouter. Donc, je peux vous assurer que de ce côté-là, la situation ne va qu'en s'améliorant par rapport à Molenbeek, puisque nous sommes amenés à travailler de manière optimale sur cette question-là.

Concernant le plan de stationnement, évidemment, ça, c'est une question au niveau régional. L'ordonnance le prévoit bien évidemment et comme nous l'avions évoqué l'année dernière, dans la nouvelle ordonnance, il y a un grand débat avec les différentes communes, Parking Brussels et Bruxelles Mobility par rapport à ce plan qui est fastidieux. Il est toujours à l'étude. Et donc on reviendra avec les remarques de manière assez optimale dans chaque commune pour pouvoir répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque commune.

**M. El Bouazzati :**

Monsieur Achaoui, la scancar génère beaucoup plus de PV.

**Mme la Présidente :**

Attendez, j'ai bien entendu votre chef de groupe tout à l'heure dire que la présidente de séance devait respecter les conseillers. Je m'attache vraiment à le faire. S'il vous plaît, attendez que je vous passe la parole avant de la prendre.

D'autre part, s'il vous plaît, essayez de rester focaliser vraiment sur le sujet qui est celui du point mis à l'ordre du jour s'il-vous-plaît. Allez-y.

**M. El Bouazzati :**

Ok, désolé, donc, par rapport au plan de stationnement, on aimerait que les habitants de Molenbeek bénéficient de places de parking suffisantes.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Oui, je pense qu'il y a une confusion, madame la présidente, ici, on ne parle pas du plan de stationnement en soi, ici, on parle de modifications qui s'opèrent au quotidien suite à des travaux, suite à des déviations, puisque Molenbeek rencontre beaucoup de chantiers et beaucoup de contrats de quartier dans l'avenir, donc il y aura beaucoup de modifications. Nous sommes tenus effectivement à chaque modification dans le cadre de la circulation routière, de passer devant le collègue et de notifier cela. Puisque nous devons répondre aux règlements parce qu'il y a un règlement général sur la police de la circulation routière qui le stipule. Cela porte principalement sur cette question-là. Le plan de stationnement, je serai ravi, évidemment, de vous le présenter le cas échéant. Mais ça, ça ne parle pas de cela aujourd'hui.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Désolé. OK, je retire ma remarque, mais juste par rapport à la remarque que j'ai dite tout-à-l'heure, je sais que ce n'est pas le bon moment pour ce point, mais par rapport à la scancar, la remarque concernait le personnel de Parking Brussels. Je trouvais que c'était le bon moment d'en parler.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur El Buzzati.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**29. Mobilité - Journée sans voiture du 19 septembre 2021 - Règlement d'administration intérieure.**

**Mobiliteit - Zonder automobiel in de stad op 19 september 2021 - Intern administratief reglement.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, on va sur le point suivant, sur la journée sans voiture du 19 septembre, là, on est vraiment sur l'accord conclu entre les 19 Bourgmestres par rapport aux modalités de la journée. Mr. Achaoui peut préciser les modalités de la journée pour nous.

**M. l'échevin Achaoui :**

Comme stipulé, la journée sans voiture, a été arrêté au 19 septembre 2021. Comme chaque année, beaucoup de choses vont être réparées pour cet événement important parce que nous le connaissons maintenant. Et donc, on viendra évidemment, le cas échéant, avec les activités, toutes les compétences seront représentées. Mais voilà, c'est un événement que nous avons l'habitude d'organiser. Et je pense que, comme chaque année, Molenbeek rencontre une belle journée sans voiture. Et ça, il ne faut pas le nier. Donc le dimanche sans voiture, ce sera le 19 septembre 2021.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**30. Développement durable - Quartier Bellevue - Ancien bras de la Senne - Approbation du renouvellement de l'autorisation d'occupation à titre précaire.  
Duurzame Ontwikkeling - Wijk Bellevue - Oude zijtak van de Zenne - Goedkeuring van de vernieuwing van de vergunning voor tijdelijk gebruik.**

---

**Mme la Présidente :**

Le renouvellement de l'autorisation d'occupation à titre précaire de l'ancien bras de la Seine pour l'atelier Grooteland, alors peut être que Jef Van Damme veut dire un mot à ce sujet.

**M. l'échevin Achaoui :**

Non, madame la Présidente, c'est de l'environnement, c'est dans mes compétences.

**Mme la Présidente :**

Pardon, excusez-moi.

**M. l'échevin Achaoui :**

Vous l'avez parfaitement résumé. Il s'agit d'un projet, évidemment, qui ne date pas d'aujourd'hui. C'est une continuité, donc une tripartite, la Région qui est propriétaire d'une parcelle et qui la met à disposition à la Commune. Et nous travaillons évidemment avec l'asbl Grooteland, qui est un acteur important de notre commune, qui est axé principalement sur l'environnement, sur le potager, la verdurisation. Et donc, ici, c'est de nouveau resigner une convention précaire qui s'inscrit dans la durée et qui s'inscrit dans la continuité de ce qui se fait depuis le début. Vous avez en annexe, les différentes conventions signées entre les différentes parties concernées.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup. Évidemment, c'est un excellent projet. J'avais déjà visité ce potager qui est d'une taille extraordinaire, quasi au centre de la ville et en même temps avec les légumes qui sont récoltés, qui sont utilisés aussi dans l'économie sociale, dans la cuisine qui est juste au-dessus. Je trouve que c'est très bien. Moi, je voulais juste avoir par rapport au projet existant maintenant, est-ce qu'il y a des modifications ? Parce que je vois bien que donc, aux 1.300 mètres carrés, ces espaces de maraîchage et 800 mètres carrés aménagés en jardin ornemental et de biodiversité, est-ce que ça change par rapport à maintenant ?

**M. l'échevin Achaoui :**

Vous avez tout à fait raison. C'est une nouveauté, en fait, puisque dans le cadre de la nouvelle négociation, nous avons mis comme volonté de pouvoir privilégier la biodiversité, toutes les missions et tous les projets en biodiversité, comme par exemple le projet européen, le potager et l'asbl Grooteland participe fortement dans ce cadre-là. Et pour cela, on avait besoin d'une autre orientation et donc nous avons pu obtenir une petite modification. Mais ça reste évidemment dans la lignée de ce qui se faisait précédemment. Vous avez tout à fait raison, dans le cadre de la biodiversité, il y a un espace beaucoup plus important pour tout ce qui est potager. Il se faisait, mais en tout cas aujourd'hui, il s'inscrit totalement également dans le projet européen puisqu'il doit répondre à certains critères.

*Le Conseil approuve le point.  
31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

*Département des Ressources Humaines - Departement Human Resources*

**31. PUIC - Approbation de la convention relative à la sous-traitance dans le cadre des appels par les communes concernant les réservations pour la vaccination.**

**PUIC - Goedkeuring van de overeenkomst inzake uitbesteding in het kader van de door de gemeenten ingestelde beroepen betreffende de reserveringen voor vaccinatie.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, on va sur le débat suivant. C'est un projet que je vous ai déjà un peu présenté en début de séance en faisant le point sur nos initiatives Covid. Donc on se lance dans une convention avec la Cocom pour pouvoir utiliser les données des 65 ans et plus qui ne sont pas encore vaccinés sur la commune. C'est quand même à peu près 3.000 personnes fragiles, donc c'est beaucoup qui ont besoin de recevoir des informations directes, des informations complètes. Et on ne sait pas, comme je vous l'ai dit, le pourcentage de ces personnes qui n'ont pas été jusqu'ici informées et le pourcentage de ces personnes qui refusent la vaccination. Et ce sera un des enjeux de pouvoir essayer d'apporter les informations à ceux qui en ont besoin et de sensibiliser une partie la plus grande partie possible des autres. C'est le call center qui va appeler et nous allons écrire, ça, je vous en ai parlé tout à l'heure avec une lettre d'une part et un dépliant dans les 8 langues d'autre part. Et alors, ce que j'avais aussi oublié de vous préciser, c'est que l'on a également un projet pilote avec des équipes mobiles qui vont aller sonner chez les gens dans un premier quartier et avec les trois techniques qui vont fonctionner en même temps, on espère pouvoir réorienter, le cas échéant, de la meilleure manière possible nos actions pour essayer d'aller le plus vite possible chercher des personnes supplémentaires à vacciner. Je ne sais pas si c'est assez clair. Voilà. Ici, c'est la convention avec la Cocom. Je ne sais pas si vous avez des questions. C'est une convention relativement type. On a corrigé 2 3 mots par-ci, par-là, mais pour que ça nous convienne, mais ce n'est pas une invention de notre part.

*Le Conseil approuve le point.  
31 votants : 29 votes positifs, 2 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
31 stemmers : 29 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**32. Action sociale - Outsourcing de personnel médical - Approbation du cahier des charges.**

**Sociale Actie - Outsourcing voor medisch personeel - Goedkeuring van het bestek.**

---

**Mme la Présidente :**

L'outsourcing de personnel médical, vous savez que pour pouvoir mettre en œuvre notre centre de vaccination et notre centre de dépistage, on a besoin d'un partenariat, c'est avec l'hôpital St. Pierre qu'on le fait, et puis d'aller chercher des professionnels de santé supplémentaires. Et ça se fait avec le respect de toutes les règles possibles. Et ceci, c'est l'étape suivante par rapport au recrutement.

Je donne la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Ça concerne l'introduction que vous avez faite en début de séance sur justement le centre, là je vois qu'on engage plus de personnel. Et donc je m'étonne de votre remarque en disant que vous cherchez peut-être un lieu plus petit pour le centre de test et je me demande si c'est vraiment très prudent et très prévoyant en sachant que en septembre prochain, il est fort probable qu'il y ait une hausse des contaminations et qu'il sera nécessaire à ce moment-là, de faire beaucoup plus de tests, comme on l'a fait pendant la rentrée précédente et donc est-ce que c'est vraiment pertinent de réduire la taille du centre de test en ne sachant pas encore très bien comment est-ce que l'épidémie va évoluer?

**Mme la Présidente :**

Oui, je réponds bien volontiers à votre question. C'est extrêmement compliqué de se positionner par rapport à cette question. Alors vous savez qu'on a une pression quand même très importante des acteurs du monde du sport et de l'enfance du quartier Heyvaert pour récupérer la salle de sport, ce qui est bien légitime. Donc on a trouvé des solutions pour la plupart d'entre eux, notamment en faisant migrer certains vers l'école 6 qui est juste en face. Pendant l'été, ils occuperont en grande partie, probablement, ce n'est pas encore écrit, mais je pense qu'on se dirige vers ça. La nouvelle salle aux Charbonnages, donc on a des solutions par rapport à ces activités pour l'instant. Mais tenir à bout de bras toute la vie sportive du quartier pour quelque chose qui est incertain, c'est difficile. Ça, c'est la première réflexion.

Deuxième réflexion et qui ne va pas du tout là, dans les choses que moi j'aime ou que j'apprécie. Je vais plutôt dire que je vais à l'encontre de ça, mais la Cocom. Il ne va probablement pas continuer à financer l'ensemble des centres de dépistage et des centres de vaccination. Alors ce que nous essayons de faire au niveau de Molenbeek, à mon initiative, c'est calibrer correctement nos dispositifs, démontrer leur utilité et leur efficacité pour pouvoir les garder, parce que je prétends que le plus important, c'est de ne pas mettre à néant les dispositifs. Le cas échéant, les redimensionner plus fort si le besoin s'en fait sentir, est plus facile que de redémarrer une activité qui serait à zéro. C'est dans ce contexte-là, avec les deux pôles, la question du centre sportif d'une part, et la pression qu'on ressent de la Cocom, d'autre part, que je pense qu'on va être amené à sous-dimensionner, en tout cas redimensionner vers le bas le centre de dépistage, à se battre pour garder une très grande efficacité du côté de la vaccination et pouvoir conserver les deux centres parce que je pense que ce serait vraiment défavorable à notre population si on devait fermer l'un ou les deux centres. Voilà le sens de nos réflexions.

Je passe la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Mais je suis d'accord avec vous et je pense qu'il faut à ce moment-là mettre la pression sur la Cocom pour pouvoir maintenir un centre local à Molenbeek et donc je pense que ça vaut la peine de monter d'un échelon et de mettre la pression. Parce que c'est vraiment essentiel pour les Molenbeekois.

**Mme la Présidente :**

Alors vous comprenez que si c'est essentiel pour les Molenbeekois, c'est le cas, c'est pour ça que j'ai mis tout ça en place. D'autres communes peuvent aussi plaider que c'est essentiel pour leur commune. Donc, à un moment donné, j'espère bien sûr de tout mon cœur qu'on ne va pas repartir dans une quatrième vague. C'est la première chose. C'est pour ça que j'ai insisté longuement au début de la séance sur l'information sur la nécessité de faire la deuxième dose et le fait de maintenir la vigilance et de vous demander d'être les

ambassadeurs aussi, comme je le fais depuis le début de la crise, pour pouvoir propager la bonne information et faire front ensemble dans la communauté à Molenbeek. Mais je ne peux pas, je me bats. Je me suis battue. D'ailleurs, je ne vous raconte pas tous les épisodes parce que ce n'est pas, à mon avis, pas utile en termes de politique générale. Mais je me suis battue et je me bats encore pour que on puisse avoir le meilleur service possible dans notre commune. Ça va continuer, mais ça passe évidemment par un bon dimensionnement de nos équipes et ça passe évidemment par une bonne efficacité de nos équipes. Donc, pour l'instant, c'est le cas. On n'est pas menacé aujourd'hui. Mais ça demande d'être attentif, d'être vigilant, de bien se tenir au courant de la manière dont les choses avancent, et d'être chaque fois avec des preuves de notre efficacité et de notre utilité. Et pour l'instant, c'est le cas. Donc, on continue ce travail.

Alors, je pense qu'on va peut-être terminer sur ce point et après je vais passer la parole à monsieur Ben Salah. Monsieur Ben Salah, vous venez de nous rejoindre. On avait déjà largement entamé ce point. Donc je pense que vous prendrez peut-être la parole pour le point suivant. Ce sera peut-être plus correct vis à vis de la manière dont on fonctionne dans ce conseil.

**M. Ben Salah :**

Non, je ne viens pas d'arriver. Je pense que c'est celui qui gère les entrées et les sorties, en fait, ce qui s'est passé, c'est que j'ai dû changer d'ordinateur et du coup, effectivement, dans cet ordinateur, je viens d'arriver. Mais je suis là depuis un petit moment. Donc, la personne qui s'occupe des entrées et sorties, peut vous le confirmer que j'étais bien présent, bien avant le début de ce point-là.

**Mme la Présidente :**

Ben alors, dans ce cas-là, vous pouviez demander la parole comme tout le monde le fait correctement.

**M. Ben Salah :**

Je l'ai fait, je l'ai fait. Je vous assure .

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hildgen ?

**M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :**

Personnellement, je n'ai pas vu Mr Ben Salah auparavant.

**Mme la Présidente :**

Moi non plus.

**M. Ben Salah :**

Pourtant, il y a bien quelqu'un qui a accepté mon entrée.

**Mme la Présidente :**

Mais on a même déjà fait des votes et vous n'étiez pas là. Donc je veux dire c'est gentil. Mais écoutez, vous avez quelque chose d'important à nous dire par rapport à ce point qui

permettent de légitimer que vous troublent le travail de tous ceux qui étaient déjà là depuis 16 heures ici ?

**M. Ben Salah :**

Troubler le travail, c'est vous qui le dites. Néanmoins, mon information et celle que je voulais mettre en avant, c'était l'importance effectivement de ce centre, l'importance de pouvoir le garder. L'important est de pouvoir mettre tout en œuvre et vous avez expliqué que vous avez eu énormément de réunions sur ce sujet pour pouvoir le mettre en place. Je voudrais bien connaître la manière dont vous vous organisez les choses d'une telle manière à ce qu'on puisse garder ce centre. Voilà c'est question que je voulais poser.

**Mme la Présidente :**

Je venais de répondre à cette question. Je ne pourrai pas donner plus de précisions ici que ce que j'ai dit juste avant que vous n'arriviez.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 29 votes positifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 29 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**33. Cultures - Théâtre au Château du Karreveld - Eté 2021 - Bruxellons - Octroi de subsides.**

**Culturen - Theater in het Karreveldkasteel - Zomer 2021 - Bruxellons - Toekenning van subsidies.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, je vous propose d'aller dans un point Culture, Bruxellons, notre festival de théâtre qui est à nouveau présent, madame l'échevine de la Culture, est-ce que vous voulez parler quelques instants du festival ?

**Mme l'échevine Schepmans :**

Mais bien évidemment, on connaît tous à Molenbeek le festival Bruxellons qui existe depuis maintenant 23 années. C'est véritablement un événement incontournable sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean et qui rayonne au-delà de la commune, bien évidemment. Mais je dirais même sur toute la région bruxelloise et en périphérie. Et donc, nous avons une bonne collaboration avec les organisateurs de ce festival. Et la demande qui est faite ce soir, c'est de les soutenir par un subside qui augmente de deux mille euros par rapport aux années précédentes, puisqu'il monte à 7.000 euros. Et c'est dû au fait que, évidemment, le festival Bruxellons doit faire face à des contingences qui sont beaucoup plus importantes que les années précédentes. L'année passée, ils n'avaient pas produit leurs comédies musicales comme ils le font depuis plusieurs années, mais ils avaient quand même, en collaboration avec le théâtre Le Public, présenté 10 spectacles. C'était quand même important. Cette année, il y a cette comédie musicale, plus les spectacles. Il y a d'ailleurs un spectacle qui a été choisi par la commune, qui est Les voyageurs sans bagages. Et voilà, je pense que ce sera vraiment intéressant. Comme chaque année, de pouvoir les découvrir. Vous savez que les trois premiers jours, il y a tout le personnel de la commune ainsi que celui de la police, de la zone de police, et les conseillers communaux qui sont invités, ce qui est tout à fait positif aussi. Et donc, voilà, moi, je vous engage, comme chaque année, à venir découvrir leur nouvelle production, qui est une comédie musicale.

**Mme la Présidente :**

Voilà, merci, merci beaucoup, alors je donne la parole à Jamal Ikazban et ensuite à Monsieur Sumlu.

**M. Ikazban :**

Merci, d'abord merci pour l'invitation aux conseils communaux. C'est toujours sympathique et merci pour l'organisation de cet événement important dans la commune depuis quelques années. Bravo pour cette initiative et toutes les personnes qui y contribuent de près ou de loin. Comme on en a l'habitude, très souvent, je fais la remarque, je souhaiterais qu'on fasse très attention au moment de la publication des publicités et des affiches, notamment, pour qu'on indique bien que ces événements se passent au château du Karreveld à Molenbeek et non pas à cinq minutes de la basilique de Koekelberg, comme cela a déjà été le cas précédemment. Mais je suis certain que l'ensemble du Collège et Mme l'échevine partagent mon point de vue et je lui fais confiance pour faire attention à ce détail extrêmement important pour la population. Merci.

**M. Sumlu :**

Merci, mais c'est aussi que du positif. Déjà, merci que cet événement puisse avoir lieu sur le territoire molenbeekois. Premièrement et deuxièmement, c'est une période Covid que nous traversons encore. On arrive à la fin. Et pendant cette période, éminemment pas mal de lieux ou d'artistes n'ont pas pu évidemment produire. C'est aussi une bonne chose qu'on puisse les soutenir. Évidemment, ces 2.000 euros d'augmentation, nous voterons évidemment bien volontiers positivement en tant qu'Ecolo. Mais en tout cas, merci beaucoup pour cette initiative sur le territoire de Molenbeek.

**Mme l'échevine Schepmans :**

Je voulais remercier les membres du conseil communal pour leur soutien. J'en ferai part aux organisateurs. Pour eux, c'est vraiment un soutien de la part de la commune depuis de très nombreuses années et donc ils en sont tout à fait reconnaissants, je peux vous l'assurer.

**Mme la Présidente :**

Oui, tout à fait. Merci. Superbe.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**34. Secrétariat communal - Approbation de la charte de bonne conduite du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Goedkeuring van het handvest van goed gedrag van de Gemeenteraad van Sint-Jan Molenbeek. (Aanvullend)**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**35. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police portant l'obligation du port du masque dans les lieux à fort niveau d'affluence. (Complémentaire)**  
**Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening dat het dragen van maskers in drukke gebieden verplicht stelt (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ensuite, on va faire les points qu'on a introduit en urgence. Alors, obligation maintenue du port du masque, ce sont, bon an, mal an, les mêmes zones qu'on a déterminées lors de la précédente séquence des vagues de Covid, où on devait déterminer des zones communales. Donc, ce sont les rues commerçantes à trottoirs étroits. Pour plus de facilité, pour les policiers comme pour les habitants, c'est l'ensemble de ces rues. C'est la chaussée de Gand, c'est la chaussée de Ninove, c'est la rue de Ribaucourt, auquel s'ajoute le parvis Saint-Jean-Baptiste, les marchés, forcément, mais ça, c'est la règle générale, ainsi que les abords des écoles aux heures d'entrée sortie et les abords du centre de vaccination et du centre de dépistage. Voilà, c'est ça que vous choisissez de faire si vous votez en faveur de cette ordonnance-là.

Je donne la parole à madame Kalimbiriro.

**Mme Kalimbiriro :**

Moi, j'avais levé la main pour dire que je soutiens à fond le projet de théâtre qui se passe au Karreveld, mais vous n'avez pas vu, je soutiens à fond et j'en ferai une bonne publicité. Voilà, parce que la culture a besoin d'être soutenue.

**Mme la Présidente :**

Désolée, je n'avais pas vu, merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**36. Département Infrastructures et Développement Urbain - Approbation du projet et de l'introduction de la demande de subside dans le cadre de la Politique de la Ville - Axe 1 concernant la réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue des Tamaris. (Complémentaire)**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Goedkeuring van het project en van de indiening van de subsidieaanvraag in het kader van het Stadsbeleid - As 1 betreffende de herstelling van een deel van de rijweg van de Tamariskenlaan. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Jef Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, c'est ici une introduction d'une demande de subsides via politique de la ville - axe 1, dans lequel il y a une petite possibilité de demander des interventions pour le réaménagement de voirie et donc vu l'état assez problématique de la voirie, nous vous proposons d'introduire une demande de subsides dans ce cadre-là. Évidemment, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir obtenir ces subsides, mais nous l'espérons bien.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Van Damme !

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**37. Département des Infrastructures et du Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II - Hall des sports Amal AMJAHID sis 86 quai des Charbonnages, 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Appel à Manifestation d'Intérêt. (Complémentaire)**

**Departement Infrastructuur en Stadsontwikkeling - Contract voor duurzame wijken rond Leopold II - Sporthal Amal AMJAHID gelegen aan de Quai des Charbonnages 86, 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Oproep tot het indienen van blijken van belangstelling. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je vais vous présenter le projet suivant qui est très important. Donc, nous sommes dans la réception provisoire du Hall des sports Charbonnages qu'on a nommé Amal Amjahid. Les salles sont quasiment terminées et il est temps de prévoir comment est-ce qu'on va les allouer. Alors, ce qui vous est proposé ici, c'est un appel à manifestation d'intérêt dans lequel tout groupement de plus de 10 personnes peut se manifester et qui a pour but de trouver d'une part des occupants pour l'été et d'autre part, des occupants pour l'année académique prochaine. Alors, il y a une décision importante, un trajet important qui est choisi dans l'appel à manifestation d'intérêt tel qu'il est proposé ici, c'est de distinguer deux niveaux, la salle omnisports en dessous et le niveau arts martiaux et autres sports au-dessus.

Ça, c'est un premier choix qui est fait. Deuxième choix qui est fait, c'est concernant les prix de mise à disposition. C'est une salle très neuve. C'est une salle très attendue. Cependant, nous n'avons pas envie qu'elle soit plus chère que d'autres pour les Molenbeekois. Par contre, on a du coup revu les tarifs qui sont en vigueur à Molenbeek Sport, puisque vous savez qu'on est en train de faire le switch maintenant. Et les tarifs qui étaient en vigueur à Molenbeek Sport prévoyaient en fait pour ce type de salle, le même tarif pour les non Molenbeekois que pour les Molenbeekois. Et ça, c'est un changement très important. Ici, on vous propose de passer à trois fois le prix pour les non Molenbeekois. Donc les Molenbeekois paieraient 30 euros de l'heure la salle et non molenbeekois, 90 euros de l'heure. Alors, en ce qui concerne la vision qu'on vous propose pour cet appel à manifestation d'intérêt, il y a deux éléments importants en termes de vision générale. Nous voulons une salle qui est une salle qui vit la mixité des sports et la mixité dans tous les sens du terme, donc la mixité des publics, la mixité des sports. On ne veut pas s'enfermer dans un seul sport ou dans deux sports et on veut pouvoir avoir des familles, des enfants, des jeunes gens, des jeunes femmes, des plus âgés. Toutes les sortes de personnes devraient pouvoir se côtoyer dans la salle de sport pour en faire un pilier de cohésion sociale dans le quartier, dans la commune. Ça, c'est vraiment le premier pilier important de la vision qu'on véhicule avec cet appel à manifestation d'intérêt.

Deuxième pilier, c'est le collège qui va au regard de toutes les propositions qui seront faites, décider à qui sera alloué tel ou tel créneau, et ceci sera fait avec les priorités et les priorités qu'on vous propose de valider dans cet appel à manifestation d'intérêt, c'est le sport au féminin, l'handisport, le sport comme vecteur de cohésion sociale, donc toutes les activités sportives qui peuvent en plus avoir une valeur ajoutée de cohésion sociale. On a des projets qui sont déterminés spécifiquement là-dessus et enfin les Molenbeekois. Donc, priorité sera donnée aux Molenbeekois, à ceux qui pratiquent, qui ont une pratique d'handisport, à ceux qui

proposent du sport au féminin. Et avec ça, je crois que je vous ai tout dit. Je vais juste vérifier que je n'ai rien oublié. C'est important, ce qu'on fait là. C'est fort attendu par toute une série de nos sportifs.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que c'est une bonne chose de faire un appel. Il y a eu beaucoup, beaucoup de demandes d'associations sur comment y accéder. Donc je pense que c'est important de garantir une transparence, une procédure claire. Par contre, je trouve qu'il y a une logique de faire payer 90 € aux associations en dehors de Molenbeek et 30 aux Molenbeekois. Même si je vois l'intention, je trouve que dans une ville comme Bruxelles, une région, je trouve que cette pratique ne colle plus à la réalité. Je m'exprime. Heureusement, beaucoup de jeunes molenbeekois participent à des activités sportives en dehors de Molenbeek. Et inversement, des non Molenbeekois participent à des activités à Molenbeek. Je pense par exemple au grand club RWDM, mon fils, il pratique le rugby au RSC Anderlecht. Je pense que c'est logique et normal. Et donc, je trouve unilatéral ce critère-là, je pense qu'il faudrait peut-être réfléchir et même faire un deal avec la Ville de Bruxelles, peut-être aussi avec Anderlecht, je pense que ce sont deux communes voisines, peut être aussi Berchem, pour voir si on ne peut pas faire un deal quelque part d'équité avec des prix, des accès qui permettent que des clubs qui sont sur les frontières, qui accueillent des publics de ces quatre communes, soient traités de la même façon. Je pense de toute façon, le problème fondamental est qu'il y a une pénurie d'infrastructures sportives. C'est l'essentiel. Je pense que chacun pour soi ne va pas résoudre cela. En plus, je pense que la plupart des fonds viennent d'autorités supérieures, de la région et même dans certains cas du fédéral. Donc, je trouve que l'on est dans une logique qui, à mon avis, ne colle plus ni à la réalité, ni aux défis sportifs à l'échelle de la région. Voilà, j'aimerais bien avoir un petit échange et entendre les autres groupes là-dessus. Je trouve qu'on n'est pas au bout de la réflexion.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr De Block.

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

Bonjour, merci ! J'avais juste une petite question. Je félicite pour l'ouverture prochaine de cette infrastructure sportive. On en a besoin à Molenbeek et bravo pour les critères qui ont été fixés au niveau de l'appel à candidatures. Ma question est la suivante, avez-vous estimé la date d'ouverture de ce site ? Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci de me donner la parole, je vais également réagir un peu suite aux questions posées par Dirk De Block. Je trouve de très bonnes questions, donc je vais donner un peu mon avis, mais mon avis, avec mon expérience d'ancien échevin des sports également, sur le tarif. Moi, je trouve que ce n'est pas l'idéal, mais je pense que vous n'avez pas le choix. Il faut le faire. Il faut commencer comme ça, quitte à évaluer ça beaucoup plus tard, parce que nos jeunes molenbeekois, une grande partie de nos jeunes, continuent quand même à ne pas

avoir accès de la même manière à toutes les infrastructures sportives dans le reste de Bruxelles. Et il ne faut pas confondre la pratique sportive individuelle avec la pratique sportive collective. Moi, je vous mets au défi, les petits clubs de foot en salle de Molenbeek, quand ils doivent trouver une salle en dehors de leur commune, c'est extrêmement difficile. Ou alors, quand trouvent, c'est à un tarif vraiment beaucoup plus élevé que le tarif local. Moi, je pense qu'il faut le faire et la différence est très nette parce que on a dit tellement de choses par rapport à ce hall de sports, que ce ne serait pas accessible aux Molenbeekois, aux gens du quartier, etc. Moi, je trouve que ce que propose le Collège, c'est très courageux et je le soutiens. Ceci, encore une fois, n'empêche pas de l'évaluer demain. Ce qui n'empêche pas aussi, Dirk, tu l'as dit, qu'il y ait des collaborations avec des communes limitrophes. Si, par exemple, avec la Ville ou avec Anderlecht, il y a un échange de réciprocité, ça peut être adapté, évidemment. Évidemment, si les Molenbeekois, quand ils louent le Palais du Midi ou d'autres infrastructures sportives à proximité du canal, ils bénéficient des mêmes tarifs que les gens qui habitent à la Ville, évidemment, on peut imaginer la réciprocité, mais je pense que le problème de ce tarif, c'est une nécessité aujourd'hui parce qu'il faut bien montrer clairement qu'on veut que ce soit une installation à disposition, surtout et avant tout pour les gens de Molenbeek et les gens du quartier, notamment. Il y a plusieurs quartiers avoisinants, le quartier maritime qui, pendant tout un temps a pensé qu'il n'aurait pas accès à ces installations sportives. Mais je suis aussi pour la mixité, il y a d'autres moyens d'obtenir cette mixité. Bravo aussi pour tous les critères qui ont été mis en place, toutes les catégories, subdivisions. Je pense que c'est aussi ça aller vers le sport pour tous. Alors moi, je voudrais, je voulais vous vous poser une question parce que j'ai lu vite en diagonale. Mais au niveau de l'information qui va se faire, la publicité, tout le monde n'a pas accès au même type d'information, tout le monde n'utilise pas le même canal d'information. Est-ce qu'il est prévu également un petit toute boîte dans les environs du hall de sports parce qu'il y aura des communications sur les réseaux sociaux. Il n'y aura peut-être des communications dans les canaux officiels de la commune comme le journal communal peut-être, mais tout le monde n'y a pas forcément accès. Mais est-ce qu'on pense éventuellement aussi un petit toute boîte, peut-être pas dans toute la commune, en tout cas dans les quartiers avoisinants et auprès des clubs.

Alors je voudrais faire une dernière remarque, donc, je vous ai bien entendu que cet appel est double puisqu'il concerne l'utilisation pendant l'été maintenant déjà et l'utilisation plus régulière pendant l'année. Est-ce qu'il y a un délai qui a été fixé? Je pense qu'il serait important également d'en parler. Et quand je parle de l'information à la population, je pense qu'il serait important aussi, évidemment, je pense que vous allez faire, mais d'informer l'ensemble de nos cercles sportifs, de nos entités sportives, quels qu'ils soient, pas que clubs, parce qu'il y a des activités qui sont organisées dans le cadre de clubs officiels reconnus par des fédérations, mais aussi beaucoup d'activités. D'ailleurs, Dirk, si depuis quelques années, cet aspect s'est développé, c'est parce que les gens n'ont plus accès aux clubs de la même façon, n'ont plus accès aux installations. Il y a beaucoup d'asbl qui ne sont pas forcément des clubs qui proposent des activités sportives, par exemple, des types de publics bien donnés. Je parle notamment des femmes, l'handisport, tous des exemples qui ont été donnés, il y en a beaucoup, mais encore une fois, bravo. Je vous remercie parce qu'avec vos critères, je pense que vous clouez le bec à des polémiques qui sont nées à un moment donné et qui pourraient peut-être donner envie à certains d'agiter et de créer de la fumée, alors qu'il n'y a pas de feux.

**Mme la Présidente :**

Merci M. Ikazban, je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Oui, d'abord, c'est une très bonne initiative, je peux vous dire que notre commune, comme d'autres, la région a besoin d'infrastructures sportives importantes pour multiplier ce type d'infrastructures, que ce soit pour les salles, que ce soit pour les mini pelouses, que ce

soit pour d'autres, dont nous en avons besoin. D'autant plus que notre commune a beaucoup plus de jeunesse. C'est une chose.

Deuxième chose par rapport aux priorités, c'est tout à fait logique qu'il y ait une priorité pour les Molenbeekois. C'est tout à fait normal. Nous défendons cette priorité aux Molenbeekois, mais concernant les tarifs trois fois plus que les prix, je rejoins moi monsieur De Block. Je suis quand même un peu un peu sceptique, il est évident que s'il y a des accords entre des autres communes, comme Jamal l'a dit, qu'on peut voir quels sont les accords qu'on peut faire, mais n'oublions pas non plus que nous sommes dans une région bruxelloise et donc nous avons aussi une population fragilisée dans d'autres communes, notamment les communes avoisinantes, soit Anderlecht, soit la Ville de Bruxelles, soit d'autres, et donc par ces tarifs-là qui sont trois fois plus élevés, on risque aussi de pénaliser et de ne pas permettre à ces jeunes aussi de pratiquer le sport. Je pense que cette décision-là avec des tarifs trois fois plus, c'est beaucoup. Est-ce qu'il n'y aura pas moyen de réfléchir beaucoup plus, les gens qui ont des moyens, ce ne sont pas eux qui vont venir demander la salle à Molenbeek. Les gens qui ont les moyens, ils vont demander la salle ailleurs. Ceux qui vont venir, ils ont le même profil sociologique que notre population. Et je souhaiterais aussi que cette population pratique aussi du sport.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Daïf, alors monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Tout d'abord, je tiens à saluer le boulot. Je tiens également à féliciter l'ensemble des personnes qui ont permis à ce projet, cette salle de pouvoir éclore d'une certaine manière. Par la même occasion, je m'interroge au même titre que Dirk sur cette idée de faire payer le triple aux gens de l'extérieur. D'où mes questions suivantes : y a-t-il eu une éventuelle évaluation des demandes faites à l'extérieur afin de pouvoir déterminer les tarifs? Y a-t-il eu une réflexion qui consiste à élaborer d'une certaine manière un plan qui viserait plutôt que de faire payer moins, faire payer plus, envisagez et de pouvoir déterminer le caractère socio-économique des individus qui souhaiteraient bénéficier de cette salle de sport plutôt que de faire payer moins cher à des personnes qui ont véritablement les moyens. Ce serait peut-être plus intéressant, que ce soient les Molenbeekois ou autre, de pouvoir faire payer d'une certaine manière, selon les moyens des citoyens. Je pense que le critère molenbeekois ne devrait pas être un critère d'exclusion ou un critère d'inclusion. Alors oui, effectivement, évidemment, l'idée est de pouvoir favoriser les Molenbeekois. Je pense que c'est une bonne idée, quoi. C'est normal. Néanmoins, l'idée de pouvoir favoriser principalement ceux qui n'ont pas les moyens, c'est encore plus normal. Je suis persuadé que nous pouvons facilement par la même occasion, au vu de la pénurie des salles de sport dans les différentes communes dans notre région et en Wallonie et dans notre région bruxelloise, nous avons un gros souci par rapport à ces infrastructures, plutôt que de créer une certaine manière, un clash avec les autres citoyens bruxellois, créons des partenariats, des échanges de bons procédés, comme monsieur Ikazban l'a dit, je pense qu'on sortirait beaucoup plus grandi, que de plutôt augmenter les tarifs de cette manière-là, qui je considère ne permettra pas, in fine, de pouvoir toucher la cible souhaitée. Y-a-t-il eu évaluation ? Est-ce qu'il y a eu éventuellement d'autres pistes?

**Mme la Présidente :**

Oui, je vais vous répondre volontiers.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui, merci, merci madame la bourgmestre. J'ai donc la première question, c'est par rapport aux règles d'attribution, donc je me demande pourquoi avoir des règles différentes d'attribution par rapport à d'autres salles de la commune, par rapport au prix. Je pense qu'il faut être prudent de ne pas créer un précédent de différenciation de prix par rapport aux autres salles. De la même occasion, je me demande comment avez-vous identifié le prix de 30 euros et du 90 € ? Est ce qu'il y a eu une étude préalable faite dans d'autres communes ? Si oui, est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous avez identifié ce prix de 90 € et de 30 € ? Et puis finalement, je me demande, avec les 30 euros que vous appliquez maintenant, est-ce qu'on sera en équilibre budgétaire ? Parce que s'il faut essayer de voir comment on peut sortir de ce que vous nous avez présenté tout à l'heure? Et puis, nous sommes également pour des partenariats avec les communes, les communes voisines. C'est une piste à creuser. C'est une piste à creuser. C'est important. C'est important d'essayer de voir ce qu'on pourrait faire comme partenariat avec que ce soit Koekelberg, que ça soit la Ville de Bruxelles, Anderlecht, Berchem, voire Jette. Donc c'est vraiment une piste à creuser. Et notre échevin, notre échevin des Sports, je pense qu'il sera ravi d'étudier cette proposition. Merci.

**Mme la Présidente :**

Alors merci, merci, merci pour tout ce que vous apportez dans le débat. Alors effectivement, ce n'est pas simple. C'est un bijou qu'on acquiert là. C'est la suite d'un travail fourni qui a pris place depuis deux législatures, qui a demandé la mobilisation des équipes politiques, mais aussi des équipes de la DIDU, et je les en remercie depuis près de 10 ans. C'est vraiment, c'est long l'atterrissage d'un tel projet. Et là, je pense que l'un d'entre vous l'a dit de manière magistrale, il y a une attente phénoménale. Je vais repartir sur la question de Mr. Ben Salah de l'évaluation. On a une évaluation, on a une évaluation qui nous fait dire qu'il n'y a déjà pas moins, rien que pour le secteur des arts martiaux, plus de 10 clubs molenbeekoïses avec des participants qui sont quasiment que Molenbeekoïses à l'intérieur du club, qui vont postuler. En fait inutile de vous dire que ce qui va nous arriver, c'est qu'on ne saura pas toutes les prendre. C'est impossible. Alors oui, il y a une intention politique marquée de rassurer ces clubs sur le fait qu'ils auront priorité et rassurer ces clubs sur le fait qu'ils auront priorité, dans la situation de tension énorme qu'on connaît aujourd'hui, et bien ça passe aussi par l'idée de mettre des tarifs élevés. Alors il faut vous rendre compte d'une chose, on part des grilles de Molenbeek Sport. Je ne sais pas depuis quand elles n'ont pas été changées, mais 30 euros par heure pour une infrastructure, un niveau de notre infrastructure dans le hall des sports, sur les quais, c'est juste risible. 30 euros par heure pour cette infrastructure, vous trouverez ça nulle part ailleurs. Vous allez en Flandre, vous allez voir une infrastructure moins belle et vous allez payer plus cher. Vous allez en Wallonie, idem, vous allez partout à Bruxelles. Vous allez également trouver plus cher. Donc, les 30 euros pour les Molenbeekoïses, c'est une politique presque sociale, c'est une politique qui veut inciter nos Molenbeekoïses, nos clubs, nos sportifs et vous savez qu'on fait de la volonté d'avoir nos jeunes au sport et à la culture, une vision pour le développement de notre ville. Donc c'est important de pouvoir donner ces perspectives à ces jeunes que on tient au sport, on tient aux sportifs molenbeekoïses et on fait quelque chose de ça. Honnêtement, je ne dis pas du tout que je ne veux personne d'autre qu'à Molenbeek et que je n'ignore pas qu'il y a des Molenbeekoïses qui sont dans d'autres clubs, mais vous vous leurrez en pensant qu'on pourra satisfaire tout le monde. Vous vous leurrez totalement en pensant qu'on pourra aller chercher des gens qui ont les mêmes caractéristiques socio-économiques que nos habitants, mais qui habitent ailleurs et qu'on pourra leur offrir quelque chose et qu'on sera dans quelque chose de vertueux de cette manière-là, ça n'a aucun sens. Nous avons beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup trop de demandes aujourd'hui pour pouvoir se permettre une telle politique, donc j'en suis désolée. Je pense que par rapport à la réalité du terrain aujourd'hui, la réalité de ce qui est attendu de nous aujourd'hui, ce qui est proposé là, même si c'est dur, même si ça semble étonnant, même s'il y aura peut-être un

minime effet pervers quelque part, je ne peux pas l'exclure, ce sera soumis à évaluation et c'est ce qu'il nous faut aujourd'hui pour faire face à ce qu'on vit.

Je veux ajouter encore un dernier élément on vient de communiquer sur l'appel à manifester intérêt, c'est déjà sur BX1, ça va être dans tous les médias, je pense, aujourd'hui et demain, c'est un des éléments de la publicité appelée de ses vœux par Jamal Ikazban. C'est très important d'avoir la publicité de cette action. C'est très important d'avoir la transparence de ce qu'on fait quand on ouvre un tel hall des sports. Et qui dit publicité très importante et transparence magistrale, dit forcément nombreuses demandes. Et donc, on devait avoir des critères, et parmi ces critères, je pense que le critère des Molenbeekoïses est un critère extrêmement attendu, extrêmement important. Si, pour le dire autrement, rien qu'avec les demandes faites à l'intérieur sans évaluation de la demande extérieure, Mr. Ben Salah, rien qu'avec les demandes faites à l'intérieur, on remplit trois à quatre fois notre hall des sports dès demain et donc c'est un vrai problème et on doit choisir. On va devoir choisir.

Alors pour finir sur les questions plus techniques, il est demandé aux opérateurs de rentrer pour une occupation éventuelle durant l'été leurs désidératas avant le 15 juillet. Mais de facto, l'ouverture du hall se fera le 1er juillet. Pour ce qui concerne l'occupation de l'année académique, qui se fera sur base du modèle entre guillemets Molenbeek Sport, jusqu'à la fin du mois de mai, il faut rentrer son projet avant le 1er août et l'occupation débutera le 1er septembre. Avec ça, je pense que j'ai répondu à toutes vos questions et je vous donne la parole, Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie pour vos arguments et nécessairement, je vais vous dire que oui, effectivement, mettre en avant les Molenbeekoïses et faire en sorte que la priorité sera faite aux Molenbeekoïses, je pense que cela va de soi. Néanmoins, mon idée, c'était celle que monsieur Ikazban a mis en avant également et Dirk De Block, c'est de dire OK, nous n'avons pas suffisamment d'infrastructure, nous n'avons pas suffisamment de places, nous n'avons pas suffisamment d'espace, c'est pourquoi nous créons des partenariats pour justement permettre à certains sportifs de chez nous, de pouvoir bénéficier des espaces et des infrastructures dans d'autres communes. C'est justement le fait que, effectivement, nous n'avons pas les places nécessaires qui pourraient éventuellement favoriser ce type d'accord. Car cantonner nos Molenbeekoïses aux infrastructures molenbeekoïses, je vous le dis tout de suite, de manière assez claire, alors oui, effectivement, vous allez prendre quelques voilà quelques clubs, vous allez prendre quelques sportifs, effectivement, mais énormément vont être frustrés de ne pas pouvoir avoir de place. Donc, vos critères qui consistent à, je suis curieux de les voir d'ailleurs, j'imagine que vous allez nous les transmettre, qui consistent à l'acceptation ou non de ces jeunes sportifs ou pas... Qu'est-ce qui se passe, madame la Bourgmestre ?

**Mme la Présidente :**

Je pense que vous auriez dû lire le dossier, ils sont devant vous, les critères.

**M. Ben Salah :**

Peu importe, ce que je dis, c'est que peu importe les critères, c'est ça que je mets en avant à travers cette interrogation, je vous le dis simplement, ça va créer des frustrations. D'où la raison pour laquelle ces sportifs attendent aussi une bouée de secours qui pourrait venir d'ailleurs, et donc de facto, en allant dans cette direction-là, cette bouée de secours, vous la refusez. C'est ça que je mets en avant. Mais effectivement, je vous rejoins quand vous dites qu'il n'y a pas suffisamment de place. C'est précisément pour cela que je vous dis que ce serait intéressant d'aller voir ailleurs par la même occasion. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Moi, je suis toujours un peu surpris quand j'entends certaines remarques, je me demande parfois si on est bien au conseil communal de Molenbeek. Moi, je suis conseiller communal à Molenbeek et j'estime qu'on a pris un engagement ici, c'est d'essayer de mener des politiques en faveur des habitants de notre commune et en faveur de leurs intérêts. La situation sportive, on sait très bien que beaucoup de nos sportifs et beaucoup de nos jeunes n'ont pas accès aux installations sportives de la même façon dans les autres communes. C'est une évidence. Ici, on a voulu que ce hall de sports soit accessible d'abord aux Molenbeekois, d'abord aux gens du quartier. Et moi, je maintiens que ce que le Collège a décidé, c'est une bonne décision. C'est une sage décision, elle a été critiquée, mais je le dis, je le répète, il faut donner des signaux clairs, sans ambiguïté. Ce hall de sports a été réalisé pour les gens de Molenbeek, pour les gens du quartier. Ça n'empêchera aucune mixité, ça n'empêchera aucune participation d'un autre club ou d'un autre cercle qui vient d'ailleurs pour peu qu'il travaille et qu'il travaillera avec des Molenbeekois. Ici, on a un projet où on nous présente pour la première fois depuis très longtemps, quelque chose d'ouvert, de transparent, avec une information, avec de la clarté. Je l'ai dit encore tout à l'heure parce que je trouvais que Dirk De Block posait une question intéressante. Mais néanmoins, pour commencer, il faut commencer comme ça, quitte à ce qu'il y ait une évaluation par après, quitte à ce qu'il y ait des collaborations avec les autres communes par après.

Je voudrais vous donner un petit exemple pour terminer, un petit exemple. La piscine de Molenbeek-Saint-Jean, pendant des années, l'accès à la piscine de Molenbeek-Saint-Jean se pratiquait avec le même tarif, pour les Molenbeekois et les non-Molenbeekois, pendant des années. Alors qui connaît un peu l'asbl Molenbeek Sport, qui connaît un peu les finances de cette ASBL, le poids et la charge de la piscine de Molenbeek-Saint-Jean a toujours été excessivement lourde pour la seule commune de Molenbeek-Saint-Jean. Pendant des années, il n'y a jamais eu aucune commune qui a participé de quelque façon que ce soit, aux frais qu'occasionne cette piscine. Et on peut être fier parce que je vous entends dire, il n'y a pas assez..., je voudrais aussi rajouter un bémol. On peut être fier des installations que nous avons dans notre commune. On est quand même une commune, malgré une population qui est quand même assez fragile financièrement, on est une commune qui est bien, et pas mal pourvue en matière d'infrastructures sportives et ça va continuer. Voilà l'exemple. Un exemple tout simplement, la piscine de Molenbeek-Saint-Jean, pendant des années, la charge financière n'a reposé que sur les épaules du contribuable molenbeekois avec une dotation communale importante, qui a toujours été importante et la piscine n'a jamais été interdite aux autres, n'a jamais été interdite aux autres communes, aux autres clubs. Mais j'attire votre attention, chers conseillers, par rapport à ça. Quelqu'un a posé la question tout à l'heure des finances, monsieur Hamzaoui, et là, il a raison de s'en inquiéter également, de se poser la question. Mais on n'en est pas là aujourd'hui. Aujourd'hui, ce qu'il faut, c'est donner un signal clair, un signal fort. On a ouvert un hall, on a ouvert un hall pour les Molenbeekois d'abord. Et puis, excusez-moi d'être un peu long madame la bourgmestre, dernière petite remarque, regardez où se situe ce hall de sport. Ce n'est pas anodin. Là où est ce hall de sports, c'est un endroit où, justement, moi, personnellement, je trouve qu'il y a un peu trop d'opérateurs qui viennent s'installer, qui ne sont pas vraiment molenbeekois. Et ça, ce n'est pas un problème, mais qui restent renfermes sur eux-mêmes et qui ne sont pas ouverts sur Molenbeek, qui ne sont pas ouverts sur le quartier. Moi, je ne veux pas que cette zone demain soit une zone de gentrification, mais un hall de sports, ça doit être un hall de sports toutes et tous et pour les Molenbeekois en priorité.

**Mme la Présidente :**

Alors, monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre, j'aurais aimé que vous me répondiez par rapport aux différenciations de prix, par rapport aux autres, aux autres salles de sport, mais je n'ai pas, je n'ai pas pu entendre en tout cas une réponse par rapport à ça. Mais j'aimerais également préciser que c'est un peu curieux, Madame la bourgmestre, que la publicité aussi a été faite un jour avant le conseil communal. Vous n'avez même pas attendu le conseil communal pour faire la publicité. Vous ne l'avez faite avant. Vous n'avez pas attendu la réponse des conseillers communaux. C'est vraiment dommage. Dans les règles de l'art, vous deviez attendre, en tout cas, que le point soit approuvé par le conseil communal avant de faire, avant de faire de la publicité. Merci madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Ben oui, c'est justement cette dynamique qui pousse tous les autres, un par un, à lever et à faire comme les autres, lever des prix plus élevés pour les non Molenbeekois et les autres pour les non-Anderlechttois. Je trouve que dans un espace régional, c'est plutôt le contraire qu'il faut faire, je trouve. Je critique exactement que le parc récréatif à Gand, où 50 % des gens, certains weekend, sont bruxellois. Maintenant ils augmentent leur prix et rendent ça payant pour les non-habitants de la Flandre orientale. C'est une petite concurrence comme ça, un petit chez nous. Et je trouve que ça divise au lieu d'unir tous les clubs, pour dire OK, on se bat avec la région pour avoir des infrastructures sportives en suffisance. En fait, c'est chaque commune pour soi. Je trouve que ce n'est vraiment pas une bonne dynamique. Globalement, je comprends les enjeux. Je ne veux pas nier le manque criant d'infrastructures sportives pour nos clubs, mais ça existe aussi pour des autres et maintenant, c'est un petit peu chacun pour soi. Je ne voudrais pas qu'il y a un effet pervers qui pousse quelque part des Molenbeekois à dire OK, je veux m'inscrire dans un club molenbeekois. Comme ça, il a accès à certaines infrastructures et peut-être des Bruxellois qui s'inscrivent dans des clubs bruxellois. Comme ça, ils ont accès à leurs infrastructures. C'est plutôt le contraire qu'il faut. En région bruxelloise, on va en sens inverse. Je reste dubitatif sur le processus. Évaluons, je trouve dans quelques mois, dans un an, les faits, si ça a favorisé le sport pour tous, effectivement ou pas, si ça a diminué la mixité sportive dans les clubs, si ça va plutôt faire replier les clubs dans leur petit quartier. On verra.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous !

Je veux ajouter deux petits éléments puisqu'effectivement, j'avais oublié de répondre à deux questions. Sur la question des prix, monsieur Hamzaoui, les 30 euros sont repris de Molenbeek-Sport. Ça, c'est le prix habituel. Et par contre, pour Molenbeek-Sport jusqu'ici, les non-Molenbeekois, c'étaient également 30 € et ici, ça devient nonante. Donc ça, c'est le changement.

Alors, en ce qui concerne la publicité, et c'est la raison pour laquelle nous avons déjà communiqué dans la journée, nous n'avons pas attendu. Vous devez savoir que j'ai été malade deux semaines du Covid. Je n'ai pas pu faire avancer ce dossier qui traînait déjà depuis un certain temps, pour lequel je voulais avancer. J'ai demandé un collègue extraordinaire pour s'occuper de ce dossier, pour avancer le plus vite possible. J'ai fait travailler les services de manière extrêmement rapide, à bride abattue. Ce n'était pas évident et notamment pour pouvoir avoir une publicité qui soit la plus large possible. Et donc, il y a une affiche qui est en préparation, qui est à l'imprimerie communale et qui va être affichée dans les clubs de sport, qui va être envoyée aux clubs de sport, qui va être affichée sur la salle, qui va être affichée dans les écoles et qui va servir de support à ce qu'un maximum d'acteurs molenbeekoïss puissent postuler pour cette salle dans des temps qui sont corrects. Voilà, je vous remercie et je vous propose qu'on passe au débat suivant, si vous êtes d'accord.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 29 votes positifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 29 positieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**38. Evènements - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Olympic Urban Festival. (Complémentaire)**  
**Evenementen - Overeenkomst tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de vzw Olympic Urban Festival. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit ici il s'agit des Brussels Urban Youth Games, pour lesquels on avait eu une session avec 1.500 enfants, il y a maintenant deux ans, avec lesquels on a continué de travailler et d'essayer d'aboutir à quelque chose qui tient la route malgré le Covid. Et donc, vous allez voir que la convention ici propose notamment en 2021, à la rentrée, deux grands événements communaux. Avec à peu près 500 de nos élèves sur chacun des deux événements, événements sur différents sites, comme il y a deux ans. L'idée, c'est de justement mélanger les enfants de différentes communes et leur faire pratiquer le sport dans le cadre d'abord de l'image positive du sport véhiculée par les sportifs qui viennent et qui sont des ambassadeurs remarquables. Et parmi eux, il y a notamment Emilie Sinia et Amal Amjahid, bien sûr. Et puis, pouvoir leur faire goûter à différents sports dans la même journée, avec un encadrement très basé sur le fairplay, les valeurs positives du sport. Parce que vous savez qu'il ne suffit pas de faire du sport, il faut aussi le faire bien, le faire encadrer avec les bonnes personnes. Et c'est tout cela que proposent les Brussels Urban Youth Games.

Alors, il y a aussi un volet entre guillemets numérique qui est détaillé dans la convention. Mais je vous le laisse éventuellement découvrir puisque je pense que le plus important, c'est surtout ce qui se passe en vrai, en ce qui concerne le sport et nos enfants, voilà. J'espère que ce projet, vous le trouverez bon, moi, je pense qu'il est vraiment excellent pour nos enfants et promouvoir les valeurs positives du sport dans nos écoles.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**39. Affaires Juridiques - Procédure de saisie administrative de véhicule en cas de fait qualifié de « rodéo urbain ». (Complémentaire)**

**Juridische Zaken - Procedure voor de administratieve inbeslagneming van een voertuig in geval van een daad die als een "stadsrodeo" wordt gekwalificeerd. (Aanvullend)**

**47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux rodéos urbains. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Sumlu, Raadslid ECOLO SAMEN, betreffende de rodeo's in de straten van de Gemeente. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, on va sur la nouvelle procédure qui vous est proposée pour la saisie administrative des véhicules surpris en flagrant délit de rodéo urbain. Donc les rodéos, ce sont ces pratiques où des conducteurs forcément dangereux et inciviques vont faire la course entre eux dans les rues. C'est un phénomène qui est de plus en plus en vogue dans la capitale. Il y a déjà une zone de police qui a pris des dispositions. C'est Schaerbeek-Evere-Saint-Josse. Ici, notre zone de police, ce matin, après plusieurs mois de travail dans les services, a proposé enfin un dispositif. Et j'ai tenu à ce qu'on l'inscrive en urgence dans notre conseil parce que je pense que c'est intéressant de pouvoir se doter de cet outil, déjà avant les vacances, je pense que pendant les vacances, il risque d'y avoir encore ce type de pratique et j'aimerais bien qu'on puisse avoir l'outil. Qu'est-ce que c'est cet outil, c'est simplement utiliser les compétences de police administrative du bourgmestre pour pouvoir saisir le véhicule pendant quatre jours, ce qui est évidemment un signal dissuasif très important, quand on le met en œuvre. Et les agents de police arrêtent, notifient et motivent leur demande de saisie. Le bourgmestre signe l'arrêté et la voiture est saisie. Voilà ce qui vous est proposé. Je vous laisse prendre la parole, monsieur Milis, monsieur De Block.

**M. Milis :**

Merci madame la bourgmestre, écoutez, je ne peux que me réjouir effectivement de cette prise de décision. Étant donné que le quartier Mettewie Machtens, et je pense que d'autres quartiers le sont aussi, nous faisons l'objet de réguliers rodéos urbains, le soir après 22 heures, 22h30, 23 heures et de véhicules de très grosses cylindrées, non seulement très bruyants, mais qui roulent à très grande vitesse. Alors, effectivement, il y a deux radars qui permettent de flasher ces véhicules. Mais il faut savoir qu'effectivement, une fois passé le radar, il suffit d'accélérer à ce moment-là, il y a deux très belles lignes droites, l'une dans la descente, l'autre dans la montée. Ce n'est pas la première fois que je vois des véhicules qui passent même les feux rouges sans y prêter attention le soir ou la nuit. Et au-delà de cela, mais effectivement, ce sont des véhicules de grosse cylindrée bien souvent immatriculés à l'étranger ou la plupart avec une immatriculation allemande pour des véhicules qui sont des véhicules de location. Donc, effectivement, je me réjouis de voir que cela pourrait voir le jour, cette décision, et que ça pourrait peut-être calmer tous ces rodéos dont nous faisons l'objet régulièrement et qui réveillent les citoyens la nuit à des heures pas possibles. Merci beaucoup.

**M. De Block :**

Oui, ma question était en fait sur l'importance de ce phénomène, est-ce que vous pouvez donner quelques chiffres, au niveau statistique, est-ce que c'est quelque chose qui est fréquent ? Deuxième chose, si j'ai bien compris, c'est quatre jours ? Troisième question, je crois que la réquisition est déjà prévue dans la loi. En quoi cette procédure se rajoute ou est nécessaire ? Quatrième question, est-ce que c'est en concertation avec le Parquet ? Est-ce que le Parquet doit donner son feu vert d'une façon ou d'une autre ? Cinquième question, c'est quoi les procédures et éventuellement d'appel ou je ne sais pas comment ça fonctionne ? J'ai vu en bas que des propriétaires, si, par exemple, la personne qui roule n'est pas le propriétaire, comment ça fonctionne ?

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

**M. Daïf :**

Oui, je me réjouis de prendre cette initiative, parce qu'évidemment, à 23 heures, 24 heures, les voitures qui roulent à grande vitesse. Je me demande s'il n'y a pas une amende en plus parce que vous avez parlé uniquement de la confiscation de la voiture. J'imagine qu'ils pourraient avoir aussi une amende en plus.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci madame Moureaux, vous pouvez imaginer que je suis évidemment plus que satisfait parce que j'avais introduit une interpellation à ce sujet et j'avoue que je pense aussi qu'on est surtout touché par ce phénomène par rapport à l'endroit où on habite, dans quel quartier. Je pense que dans le centre, peut-être que c'est un peu plus complexe, mais plus nous approchons évidemment dans des quartiers un peu périphériques de Molenbeek, effectivement, je pense qu'il y a des plus grands avenue, ou bien c'est aussi le fait qu'on sort d'une zone de police et en rentre d'une autre. Donc, je pense que ça aussi, ça pourrait être une des possibilités. Les habitants, ici, en tout cas, ils se plaignent énormément. Je peux en être témoin, en tout cas dans mon quartier, et en même temps, ce ne sont pas que des grands axes. Je pense que les petites rues sont également utilisées. Il ne faut pas simplement miser le contrôle sur les grands axes, mais aussi, effectivement, voir au niveau des petites rues. C'est aussi une question de pollution de l'air, parce que ce sont des déplacements inutiles, mais aussi une pollution, surtout sonore. Et ce n'est pas que la nuit, c'est aussi la journée que ça arrive. Moi, j'ai deux questions. Déjà un grand remerciement pour que ça avance, mais deux questions : je voudrais savoir comment ce sera, en tout cas, contrôlé, sanctionné et évalué. Je pense qu'on devra être attentif à ça. Deuxième chose, une fois qu'on sortirait, par exemple, comme j'ai dit que pour des quartiers périphériques, par exemple, quand on sortirait d'une zone de police Bruxelles-Ouest et qu'à côté, il y a la Ville de Bruxelles, comment les collaborations vont se passer entre les deux zones de police? Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, alors je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Très simplement, je voulais savoir s'il y avait, donc je sais que vous l'avez citée, Schaerbeek avait déjà démarré et avait communiqué là-dessus. Je ne sais pas si vous avez eu vent d'une évaluation quelconque sur le sujet, car c'est intéressant de pouvoir déterminer si, effectivement, une telle mesure peut porter ses fruits dans les quartiers qui sont effectivement touchés par cette problématique, qui pose réellement un gros soucis, mais qui peut être résolu par d'autres moyens. Je pense naturellement aux dos d'ânes. Dans certaines rues, c'est extrêmement, extrêmement nécessaire et demandé par de nombreux citoyens. De ce point de vue-là, je pense qu'il y a aussi cette possibilité-là, qui n'est malheureusement pas suffisamment utilisée. Je pense également à la faisabilité, donc j'entends bien que ce seront des sanctions administratives communales et que vous allez rajouter, j'imagine, et vous allez

mettre probablement au diapason au niveau de la zone Bruxelles-Ouest cet article-là. Maintenant, quand on retire d'une certaine manière une partie des rodéos, qu'en retire la commune au niveau financier ? Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Alors, monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la présidente, je me joins naturellement à mes collègues par rapport aux différentes remarques qui ont été faites, à côté de la saisie du véhicule, il y a aussi toute une série d'autres possibilités au niveau de la police pour pouvoir sévir. Très souvent, ces véhicules sont des véhicules modifiés et donc à vérifier si le tuning qui a été effectué est autorisé par la marque, de telle façon qu'ils ne mettent pas en intégrité l'état du véhicule. De l'autre côté également, très souvent, il y a des systèmes pour faire plus de bruit avec les moteurs, etc. Et il y a des limitations de bruit qui sont prévues. Donc, j'espère que tous ces contrôles seront faits ainsi que les contrôles de pollution, parce que comme ce sont souvent des moteurs gonflés également, ils se trouvent probablement au-dessus des normes d'émissions autorisées pour les différents véhicules. Et je crois qu'il serait intéressant, à partir du moment où un rodéo qui se met en place quelque part, qu'il y ait automatiquement la totalité de l'arsenal qui soit mis en route pour pouvoir verbaliser, les arrêter, parce que ce sera la seule façon de les dégoûter à venir sur la zone. Il n'y a pas que les voitures, d'ailleurs. Il y a également les motos puisque récemment et encore pas plus tard qu'avant-hier, il y a eu un rodéo qui s'est fait ici, dans le quartier Amandier, donc derrière les buildings du Mettwie. Au-delà, ce sont des motos qui font des chronos en tournant autour du bloc Korenbeek, en utilisant le passage par l'avenue des Myrtes et la rue de la Cité Joyeuse. Donc, voilà, je crois qu'effectivement, il était temps qu'on fasse quelque chose d'efficace. Et si je peux vous inviter à prendre en note mes remarques et de proposer à la police qu'ils organisent quelque chose de solide pour pouvoir coincer ces récidivistes, parce que ce sont des gens qui le font systématiquement et une fois qu'ils ont un soucis dans une commune, ils vont dans une autre. Donc voilà, merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous pour vos remarques, je vais essayer de répondre dans l'ordre. Des chiffres précis, je n'en ai pas, mais chacun d'entre vous a déjà pu raconter au moins un récit qu'il a vécu et c'est mon cas également. J'ai vécu à plusieurs reprises le fait d'être spectateur de ce type de pratique qui est extrêmement dangereuse. Donc, je n'ai pas de chiffres aujourd'hui, malheureusement. Mais je vous dis, on a mis ce poids de manière urgente, de manière à pouvoir mettre déjà en œuvre la disposition en été. Alors ces 4 jours, ce sont 4 jours ouvrables, en fait, c'est à dire que potentiellement, le samedi et le dimanche ne sont pas comptés et donc ça peut arriver jusqu'à 6 jours par rapport à la saisie. Alors, la procédure, qu'est-ce qui change, donc, effectivement, c'est déjà possible aujourd'hui. Mais ici, c'est une procédure beaucoup plus souple, qui n'a pas de rapport avec le parquet et qui passe par la technique de la sanction administrative. Alors que le parquet garde en main, c'est le retrait de permis. En fait, ce qui se passe déjà aujourd'hui, c'est la perception d'une amende assez importante qui peut aller jusqu'à 4.000 euros, avec le retrait de permis. Ici, on ajoute en plus la sanction de la saisie du véhicule. Alors effectivement, c'est le propriétaire qui est responsable et pas le conducteur. Ça, ça reste valable et c'est difficile d'imaginer qu'il en soit autrement. Alors, en ce qui concerne l'évaluation du dispositif, je pense que c'est quelque chose qu'il faudra mettre sur pied. Les retours qu'on a de la zone Schaerbeek-Evere-Saint-Josse, ce sont des retours qui ne sont pas des retours chiffrés à ma connaissance. Peut-être qu'ils existent, mais je ne les ai pas vus et je pense qu'il faudra qu'on ait une évaluation effectivement. Je dois ajouter que c'est une demande de l'ensemble des bourgmestres de la zone, donc l'ensemble des bourgmestres de

la zone pensaient que c'était une bonne idée. C'est pour ça que ça a été envoyé au service juridique de la zone, qui a ensuite travaillé et travaillé pendant un certain temps pour nous proposer un texte qui semblait convenir par rapport à la fenêtre d'opportunité dans la sanction administrative communale.

Alors, les dos d'ânes, je veux juste rappeler qu'on a investi l'année passée 700.000 euros pour cette politique, qu'on a un marché stock, qu'on place et on remplace régulièrement avec une technique qui est maintenant bien acquise où on va mesurer la vitesse des véhicules pour choisir les axes sur lesquels on entre en priorité avec les dos d'ânes. C'est très important, comme l'a dit Mr. Sumlu, de garnir aussi avec nos dispositifs, les petites voiries parce que sinon, les grandes voiries se déchargent sur les petites et les petites deviennent tout à fait invivables. On pourrait avoir des accidents très graves si on ne s'occupait pas de nos petites voiries. On s'occupe de nos petites voiries aussi et c'est très important.

Pour finir, je remercie Michel Eylenbosch parce que je vais transmettre son idée de travailler aussi sur la question des normes d'émissions et des normes de bruit. Je ne sais pas ce qu'il en est aujourd'hui et je pense qu'il a raison. Je vais suggérer ça à nos policiers. Je le remercie pour cette proposition.

Voilà. Alors, je ne sais pas si ça va tout révolutionner. J'ai un doute parce qu'en général, il n'y a pas un dispositif miracle dans ce genre de matière, mais au moins, c'est une arme de plus à notre ceinture pour pouvoir aller traquer les personnes qui mettent en danger la vie d'autrui. Que ce soit avec le bruit, il faut rappeler que le bruit tue. Le bruit provoque des infarctus. Le bruit use l'appareil cardio vasculaire des gens. Le bruit est reconnu comme un meurtrier silencieux, sans mauvais jeu de mots. Et évidemment, les véhicules tuent quand ils roulent à telle allure. L'accident n'est jamais bien loin et c'est important. Enfin, tout à fait exact de dire que si nous ne prenons pas ce type de dispositions, alors même que d'autres zones le font, et bien, il y a un report de ce type de pratique chez nous. Donc c'est aussi important de pouvoir s'assurer qu'on ait au moins le même arsenal que les autres en la matière. Parce que pas question de laisser l'impression que c'est plus facile chez nous d'avoir ce type de comportement. Voilà ce que je voulais vous dire.

Alors, monsieur Sumlu, et puis, monsieur Ben Salah.

#### **M. Sumlu :**

Merci pour ces précisions et je suis assez heureux de voir ici que, tous partis confondus, nous sommes un peu dans le même sens et vous avez bien raison, les petits axes en tout cas. Moi, par exemple, je prends l'exemple des rue de l'Escaut qui commence rue Picard qui monte jusqu'à Laeken. C'est un axe continu, c'est carrément, même s'il est considéré comme un petit axe, mais ça reste quand même assez long. Et actuellement, il n'y a aucune limitation de vitesse, ni radar, ni dos d'âne. Donc, j'entends bien qu'il y a quand même des investissements qui ont été faits du côté de Molenbeek, mais il faudra aussi réfléchir à tous ces petits axes. Vous savez très bien que depuis longtemps, en tant qu'Ecolo, nous nous battons sur la limitation de vitesse dans notre commune, même si certains conseillers présents ce soir ici à l'écran, ils diront que quand il n'y a personne, je pousse un peu, je roule à septante, mais c'est inacceptable. Franchement, nous, en tant que conseillers, nous devons donner l'exemple. On ne peut pas utiliser ce genre de phrase, donc on voit bien qu'ici, d'autres personnes utilisent vraiment à la vitesse comme quelque chose de non nécessaire, comme une source de plaisir. Mais ça peut vraiment tuer. Ça peut vraiment être grave. Ça, c'est la première chose. Donc, nous attendons effectivement vos suggestions. Elles sont très bonnes, mais nous attendons aussi depuis un petit temps, le plan de mobilité molenbeekoïse. Je pense que toutes ces mesures-là pourront être très bien intégrées aussi. Par exemple, quand vous avez dit comment on mesure la pollution sonore. Donc ça aussi, ça peut être intégré dans le plan de mobilité molenbeekoïse. Donc, toutes ces choses-là, et si on réfléchit ensemble, je

pense qu'on pourra vraiment sortir gagnant pour le bien être. En tout cas. Et la sécurité de tous les citoyens, merci.

**M. Ben Salah :**

Merci, je rejoins naturellement ce que dit monsieur Sumlu, mais je suis également un adepte de l'évaluation et je trouve dommage que quand d'autres zones, j'ai l'impression que la zone de police de Bruxelles-Ouest est une petite île en déconnexion totale avec les autres zones. Je trouve dommage qu'on n'ait pas pêché les informations nécessaires pour pouvoir déterminer où était le mal. Je pense que votre métier, au départ, c'est d'être médecin, vous évaluez à travers des symptômes et des informations qu'on vous donne, et à travers ces informations-là, vous vous donnez votre diagnostic, et je pense que ce serait bien pour Molenbeek d'avoir les diagnostics à travers des chiffres, à travers pas uniquement des sentiments, mais à travers des informations qui peuvent également être venues d'ailleurs. J'espère pouvoir entendre une initiative nouvelle qui consisterait à demander ces chiffres à la zone Marlow notamment, afin de pouvoir nous les exposer. J'aimerais aussi avoir des chiffres concernant certaines zones sensibles, dans Molenbeek. Quelles sont les rues les plus accidentogènes d'une certaine manière, et quelles sont les rues les plus utilisées pour ce genre de choses? Donc, je vous remercie en tous les cas.

**Mme la Présidente :**

Merci pour le débat, merci à tous.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Didier Fabien Willy Milis entre en séance / treedt in zitting.*

*Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Rachid Mahdaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**40. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative à l'encadrement contraignant des loyers en région bruxelloise. (Complémentaire)**

**Gemeentelijksecretariaat - Motie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de bindende regulering van de huurprijzen in het Brussels Gewest. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Nous passons à la motion déposée par Monsieur Vancauwenberge sur l'encadrement contraignant des loyers dans la région de Bruxelles-Capitale.

**M. Vancauwenberge :**

Merci Madame la présidente. Voilà, je veux vous soumettre une motion concernant les loyers chers, trop chers, de plus en plus cher. C'est une problématique avec des conséquences sociales énormes. C'est une des causes majeures de la pauvreté. Beaucoup de familles vivent dans des logements trop petits, insalubres, tout en payant cher. Beaucoup de gens se demandent combien de temps ils vont encore tenir. J'ai une voisine qui est en maladie de longue durée depuis plus de 10 ans, elle vit avec son fils dans un appartement, je ne sais pas exactement combien elle touche, mais elle paye 800 euros, et elle me dit, avec

100 € ou 200 € en plus, ça changerait tout pour moi. Maintenant, je suis obligée d'aller chercher en dehors de Bruxelles parce que je ne m'en sors plus. Ça, c'est le débat d'une situation qui est, à mon avis, inacceptable. La question de fond, c'est est-ce qu'on laisse le marché libre faire son travail, en allant vers des prix de plus en plus excessifs. Ou est-ce qu'on nous a la volonté de mettre un frein au marché? Pas des freins fictifs, théoriques, mais des freins pratiques, effectifs, avec des mesures contraignantes. C'est un débat qui n'est pas seulement à Bruxelles ou en Belgique, mais ailleurs aussi en Europe. Le débat se développe et les lignes bougent. À Berlin, ils ont appliqué des mesures contraignantes à l'égard des propriétaires, et en un an, le prix des loyers a diminué de 10 pour cent. À Paris, pareil, les prix ont diminué de 4,5 %. Je pense que récemment, le Parlement wallon a décidé d'envoyer une mission d'étude à Lille et à Paris pour justement étudier la façon dont ils s'y sont pris. En Espagne, on parle de bloquer les loyers. On attend Bruxelles et Molenbeek.

Je vais parcourir la motion qui n'est pas très longue, considérant qu'à Bruxelles, les loyers ont augmenté de plus de 20 pourcents, en plus du coût de la vie depuis 2004. J'ai reçu des amendements de monsieur Sumlu et il rajoute une source, l'observatoire des loyers. Moi, j'avais une autre source, mais apparemment, ça se recoupe. Considérant que depuis plusieurs années, la grande majorité des logements créés sont le fait de promoteurs privés, visant à obtenir un maximum de retours sur investissement, ce qui produit une augmentation des prix de l'immobilier et des loyers. Considérant que le loyer moyen d'un appartement, et ici, il y a une petite erreur dans mon texte, des appartements mis en location en 2019, ou des nouveaux appartements qui seront mis en location pour la première fois, c'est de 1.100 euros hors charges. Considérant qu'un locataire moyen dépense entre 40 et 60 pourcents de la part de ses revenus pour son loyer, c'est une étude du RBDH qui indique ça. Monsieur Sumlu a une autre source qui parle de 42 %, mais je pense que les chiffres du RBDH sont tout à fait valables. Et donc on connaît des gens dans notre entourage qui sont dans ce cas-là, où c'est plus que 40%. Considérant que les loyers trop chers conduisent au mal logement, densité trop élevée par logement, insalubrité et accentuent la pauvreté ; Considérant que plus de 49.000 familles sont actuellement sur la liste d'attente d'un logement social et qu'entre-temps, ces familles sont forcées de s'appauvrir sur le marché privé, considérant que la part de logement social et public sur le marché locatif bruxellois est beaucoup trop faible, ce qui ne permet pas de répondre à la demande croissante de logements abordables ; Considérant qu'une grille indicative des loyers disponible sur le site loyers.brussels a été élaborée par le Gouvernement bruxellois en 2017, et que cette grille indique une fourchette de prix moyens en fonction de critères objectifs du bien locatif ; Considérant qu'il convient de prendre des mesures non pas indicatives, mais bien contraignantes, afin de limiter l'explosion des prix du marché privé afin de faire baisser de nombreux loyers, et afin de rendre plus effectif le droit au logement digne et abordable pour la population. Le Conseil décide de demander au Collège qu'il s'engage à ce que l'ensemble de ces logements communaux ne dépasse pas le loyer maximum indiqué par la grille des loyers, et de demander au Gouvernement et au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale de rendre contraignante la grille disponible de loyers.brussels pour l'ensemble des logements privés et publics. Article 3, c'est de transmettre la présente motion au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. J'ai reçu quelques amendements de Monsieur Sumlu, je ne sais pas si on les discute tout de suite, ou si monsieur Sumlu les présente d'abord, à vous de voir.

**Mme la Présidente :**

Oui, je pense que c'est lui qui doit les présenter, c'est plus logique, évidemment. Mais pour le groupe Ecolo, j'ai plutôt vu M. Hamzaoui qui peut prendre la parole.

**M. Hamzaoui :**

Oui, merci, merci madame la bourgmestre. Effectivement, nous avons quelques amendements, mais avant de commencer les amendements, j'aimerais faire une petite

introduction. Donc voilà, je pense qu'au jour d'aujourd'hui, nous pouvons tous nous accorder sur le fait...

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, je ne veux pas vous embêter, c'est juste pour vous rappeler le règlement d'ordre intérieur qui, comme vous le savez, cadre de débat, et vous dire que l'article 19 prévoit que vous avez deux minutes, comme je vois que vous voulez faire une contextualisation.

**M. Hamzaoui :**

D'accord, je vais directement aux amendements. Alors par rapport à la présente motion, il est important de comprendre sa structure. Pour nous, elle est divisée en trois parties. Tout d'abord, les considérants, les loyers des logements communaux. Et puis, par après, le contrôle des loyers au niveau régional. Tout d'abord par rapport aux considérants, comme vous ne l'avez soulevé, monsieur Vancauwenberge, le loyer moyen d'un appartement, vous le précisez, c'est 1.100 euros, mais en fait, il est important de souligner qu'en région bruxelloise, il y a eu une enquête de l'Observatoire des loyers à Bruxelles en 2018, qui indique un loyer de 439 euros. Deuxièmement, selon le rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté de 2018, la part du loyer dans le revenu atteint 42 en Région bruxelloise. Et troisièmement, toujours dans les considérants, vous faites allusion à la grille contraignante, mais c'est important de signaler que cette grille est considérée comme abusive par le Conseil d'Etat. Donc, il faut faire attention aussi à ce point-là. C'est par rapport aux considérants.

Nous aimerions également apporter nos amendements sur la deuxième partie, la partie qui concerne les loyers communaux. Donc, il faut, je pense, qu'il est important de souligner que la grille des loyers comporte encore des erreurs. Donc, il est préférable de ne pas se restreindre qu'à celle-ci. Donc, à ce niveau-là, je me pose la question suivante : comment fait-on dans le cas où un logement possède des éléments de confort substantiels qui justifient un loyer plus élevé, comme par exemple le jardin? C'est pour cela qu'il est important de ne pas se restreindre à seulement la grille des loyers. Par rapport à la troisième partie...

**Mme la Présidente :**

Vous vous arrivez à la fin de vos deux minutes. Oui, il est possible aussi qu'on arrive sur l'idée que c'est un peu compliqué de gérer ce débat dans le temps imparti. Ecoutez, allez-y, essayez de clôturer.

**M. Hamzaoui :**

Par rapport à la troisième partie qui concerne le contrôle, le contrôle des loyers, nous aimerions souligner trois points, c'est qu'obliger de se contraindre à la grille est un peu disproportionné par rapport aux droits de copropriété. Et deuxièmement, donner le droit aux locataires de baisser son loyer unilatéralement, selon la grille de référence, c'est une auto-justice qui ne peut être aussi admise. Il est néanmoins nécessaire de laisser la possibilité aux locataires de faire revoir le loyer abusif chez le juge ou auprès d'une commission paritaire. C'est pour cela qu'il est important de rajouter dans cette motion aussi la notion de loyers abusifs. Je pense que j'ai fait un petit peu le tour de nos amendements.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, c'est important que ce que cette question soit débattue partout où c'est possible. Il y a vraiment un vrai débat au niveau international, au niveau européen, il y a plusieurs pays qui sont en train de considérer la régulation des loyers, comme l'Espagne. Il y a plusieurs villes qui appliquent aujourd'hui un encadrement, parfois encore plus contraignant que ce qui est proposé. Je voulais juste réagir sur quelques remarques qui ne sont pas tout à fait correctes de M. Hamzaoui. Le Conseil d'Etat n'indique pas du tout que la grille Frémault est abusive. Soyons clairs, il y a une réalité. Nous n'utilisons pas ce mot-là parce que ce n'est pas correct. Ce qui est important aussi, c'est que ce n'est pas du tout une question d'auto-justice si le locataire abaisse lui-même le loyer à un maximum. En fait, dans la proposition de loi qui est présentée, les locataires et les bailleurs ont des obligations, par exemple, ne pas louer des biens à des loyers qui dépassent la grille. Et dans le cas où le locataire ou le bailleur ne respecte pas un de ses devoirs, il est tout à fait possible que l'autre a la possibilité de se retirer ou de ne pas respecter certains engagements aussi, c'est quelque chose qui, dans la justice, est tout à fait utilisé dans d'autres contrats. Et donc, on propose de l'inclure à cette proposition qui est soumise à la Région. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci, alors monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la présidente. Puisque je n'ai que deux minutes, je vais dire un maximum de choses en deux minutes. D'abord moi, ça me semble au niveau de la forme, ça me semble un peu difficile, mais je suis encore désolé de le dire, mais comment vous voulez faire un travail sérieux qu'on n'a pas été sollicité préalablement pour discuter de cette motion, on n'a pas eu beaucoup de temps pour se concerter pour discuter. Donc, je pense que là, franchement, ce n'est pas sérieux. On ne sait pas faire un travail dans ces conditions-là, surtout que le sujet est si important qu'il nécessite autre chose que de l'improvisation. Je ne dis pas que c'est le cas pour mon collègue, mais je sais qu'il est préoccupé par ça, nous aussi, ma formation politique également au niveau régional. Mais ici, je pense qu'on ne sait pas faire un travail sérieux comme ça, sans concertation préalable. Et je le dis encore une fois dans le futur ROI, il va falloir qu'on règle cette question-là, parce qu'on ne peut pas comme ça en plein conseil, discuter des motions, à moins de faire 40 interruptions de séance. C'est pour la forme, ça n'a rien à voir avec mon collègue que je respecte, il a fait un travail, je le respecte. Mais là, c'est difficile vraiment de venir sérieusement avec des propositions de modification ou d'amendement.

Deuxième aspect, au niveau du fond, je pense que toute une partie ne concerne pas la commune, on essaye de délocaliser un débat qui doit avoir lieu et qui a lieu au niveau régional aujourd'hui. Donc là, moi, je trouve encore une fois que là, c'est un peu tromper les citoyens que de penser que c'est ici, au niveau communal, qu'on va influencer sur le prix des loyers. Ce n'est pas de compétence communale, et là, je suis curieux d'entendre l'échevin du Logement ou la bourgmestre, sur le fait que c'est vrai que mon collègue dit qu'il y a quand même une flambée des loyers, il a raison, et c'est catastrophique pour beaucoup de familles. Là où la commune a un levier, c'est en matière d'exemplarité. Donc, si la commune, par exemple, au niveau de son patrimoine, au niveau de ses logements, qu'elle ne pratique pas, qu'elle n'a pas des prix excessifs, j'ose espérer et je pense que ce n'est pas le cas, mais je suis curieux de poser la question au collègue, et donc à l'échevin du logement pour savoir ce qu'il en est, parce que si c'est le cas, alors moi, je suis déjà rassuré et apaisé, ça veut dire qu'une bonne partie de cette motion n'a déjà plus lieu d'être. Pour le reste, je pense que le débat doit avoir lieu au niveau régional. Le PTB a aussi beaucoup de députés au Parlement bruxellois et je pense que les débats ont lieu là. Je pense que si je crois savoir que nous avons

des textes, vous avez des textes qui ont fait l'objet de remarques de la part du Conseil d'Etat. Je pense qu'ici, on ne peut pas dévier le débat au niveau régional parce que la compétence régionale, mais il y a aussi une compétence au niveau fédéral pour le blocage des loyers, mais soit...

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ikazban, vous dépassez largement votre temps de parole.

**M. Ikazban :**

Je conclus, soit mon collègue, accepte de reporter ce point et qu'on prenne le temps vraiment de se concerter, etc. Ou alors nous, on va être obligé de pas ne pas accepter de voter des textes comme ça en si peu de temps, ce n'est pas possible.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis, puis à madame Evraud.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Effectivement, je vais m'aligner effectivement un petit peu sur les dires de mon collègue Jamal Ikazban. En effet, sur la forme, encore une fois, nous recevons une motion sans concertation et effectivement, sans pouvoir avoir la possibilité d'en discuter au préalable et de peut-être viser à avoir un texte plus cohérent qui puisse convenir peut-être à toutes les parties. Cependant, bon, ça n'a pas été le cas et donc au niveau de la forme, effectivement, je trouve un peu dommage qu'on n'ait pas été concerté de manière préalable.

De l'autre côté, effectivement, nous sommes encore une fois devant une motion qui est au-delà de notre commune, au-delà du pouvoir communal, et qui touche le côté régional. Alors, on voudrait encore une fois être l'exemple à Molenbeek d'être plus contraignant sur les loyers des propriétaires parce qu'on voudrait montrer que Molenbeek donne l'exemple. Ce n'est pas le cas. Je pense que les loyers des infrastructures communales, des bâtiments communaux et des logements communaux restent à des prix tout à fait dans la norme. Après le reste, au niveau du privé, tout dépend effectivement de la situation et autres, certainement. Donc, nous ne voterons certainement pas cette motion dans les conditions actuelles. Je vous en remercie.

**Mme Evraud :**

Je vous remercie madame la présidente, je voudrais qu'on compare ce qu'on peut comparer, comparer les loyers à Bruxelles et à Paris ou à Londres, bon, c'est x 3 pratiquement, donc ça n'a pas beaucoup de sens. En plus, comparer le petit propriétaire qui loue un bien qui a fait de petites économies pendant toute sa vie pour pouvoir avoir un complément de pension et un grand groupe qui peut faire des économies d'échelle, ça n'a pas de sens non plus. Est-ce qu'on veut tuer tous les petits propriétaires, ça serait un bon truc. En effet, il faut vraiment qu'on en discute beaucoup plus profondément, qu'il y ait une paupérisation à Bruxelles, c'est clair, mais il faudrait peut-être chercher les causes de cette paupérisation, et s'y attaquer aussi. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci d'avoir respecté votre temps de parole. Madame Evraud, merci beaucoup.

Alors je vais passer la parole à l'échevin du Logement.

### **M. l'échevin Mahy :**

Bonsoir à toutes et à tous pour toutes vos questions. Bien sûr, je ne vais pas pouvoir continuer le débat, mais en tout cas, je vais pouvoir répondre. La grille indicative des loyers s'adresse avant tout aux locations privées. Je rassure d'emblée les conseillers, nos logements communaux sociaux ne dépassent évidemment pas les niveaux de cette grille. À la question de rendre prégnante cette grille aux logements privés, il me semble que votre formation, monsieur Vancauwenberge, a un certain nombre d'élus au Parlement régional qui ont participé aux débats sur cette question. C'était bien le lieu, car c'est une prérogative régionale. Vous le savez, la Région a décidé finalement de ne pas imposer de loyer maximum pour chaque bien, elle a donc préféré, comme on dit, la carotte au bâton, plutôt qu'imposer, la Région veut motiver les propriétaires, notamment, en passant par des conventions qui octroient des avantages aux propriétaires qui appliquent la grille. Je pense à des accès aux primes de rénovation ou au paiement de certains loyers impayés. Certainement, une évaluation sera nécessaire après un certain laps de temps, de cette grille indicative. Je vous explique ces quelques éléments, pour vous démontrer que votre motion, on vous l'a dit, n'a pas de sens puisque ce débat a déjà eu lieu à la Région. Alors nous ne nous demanderons pas à la Région de refaire un débat qu'elle a fait il y a peu. Et pour conclure, je vais décevoir Mr. Vancauwenberge, la Cour constitutionnelle allemande a annulé en avril 2021, c'était il y a deux mois, la loi qui visait à encadrer les loyers à Berlin. Vous comprendrez bien que les choses ne sont pas si évidentes. Elles ne sont pas blanches ou noires. Je pense qu'il y a beaucoup de prudence à avoir vis à vis de cette question et on devra continuer certainement le débat. Je vous remercie de votre écoute.

### **Mme la Présidente :**

Alors, je vais vous demander d'avoir toujours une attention à notre règlement d'ordre intérieur. Qu'est-ce qu'il dit sur la phase dans laquelle nous sommes, article 19 toujours, seul l'interpellant principal peut intervenir après la réponse du collègue, et en 3 minutes maximum, c'est monsieur Vancauwenberge qui a la parole.

### **M. Vancauwenberge :**

Le débat sera encore mené au niveau de la Région et sera mené aussi dans différentes communes parce que c'est un débat de société qui n'est peut-être pas la compétence communale, mais régionale. Mais l'intérêt communal est là pour tous les habitants.

Pour ce qui concerne l'Allemagne, donc, effectivement, il y a eu un problème, mais ça n'a rien à voir avec ici. Je veux dire la Constitution allemande demande que ça passe par le fédéral au niveau allemand et que ce n'est pas la compétence de Berlin, mais ici à Bruxelles, c'est la compétence de la Région. Donc, il n'y a pas de problème de ce côté-là.

On voit que la grille indicative, ça ne résout rien. Au contraire, les prix continuent à augmenter. Ça va continuer à augmenter. On sait bien, dans d'autres villes déjà en Europe, ils sont passés aux mesures contraignantes, avec des grilles contraignantes, ce n'est pas pour rien, parce que c'est l'indicatif, ça ne marche pas. Le propriétaire, qui n'est pas obligé de le faire, en général, il ne le fait pas. Il ne tient pas compte de ça, donc c'est assez, c'est presque logique. Monsieur Hamzaoui, il avait parlé de loyers abusifs, mais à nos yeux, la plupart des loyers sont abusifs. Au niveau régional, on parle d'abusifs, quand c'est 20 % au-dessus du loyer médian de la grille. Ce n'est qu'une petite partie, il y a beaucoup plus de loyers qui sont abusifs.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Vancauwenberge, vous avez déjà écoulé votre temps de parole, selon le règlement. Moi, j'ai l'impression, en écoutant tout le débat et tous les conseillers qui sont intervenus, que c'est un sujet qui intéresse, mais qui a regret ne pas avoir pu travailler en amont, que ce n'est peut-être pas la place pour qu'il y ait plus qu'un débat. Parce que je veux dire que le débat a déjà commencé. Donc moi, je vous renvoie tout ça. Je ne sais pas dans ces conditions ce que vous voulez faire ce soir, mais je vous propose de maintenant l'énoncer.

**M. Vancauwenberge :**

Oh oui, bon, je pense que c'est un débat que tout le monde connaît. Les données du débat, ce n'est pas un débat nouveau. La motion est assez courte. Donc, je pense que ce sont un peu des prétextes. Donc je propose qu'on passe au vote.

**M. Ikazban :**

Madame la Présidente, excusez-moi. J'ai entendu, ce sont des prétextes, il n'y a pas de prétexte, faut être un peu sérieux. Vous n'êtes pas les seuls à vous préoccuper des loyers qui augmentent. Vous voulez passer au vote, dites-le. Vous voulez juste faire du show, mais ne dites pas que ce sont des prétextes. Pour nous, c'est aussi un sujet important, intéressant et qui mérite de se concerter. Vous ne vous êtes concertés avec personne dans ce conseil communal. Il ne faut pas raconter n'importe quoi.

**Mme la Présidente :**

S'il vous plaît.

Vous voyez pourquoi je voudrais bien qu'on s'écoute un peu et qu'on se respecte. De manière manifeste, l'échevin indique que le premier article de la motion est fallacieux. Donc là, il y a un souci dans cette motion, de par ce simple fait. Ensuite, il avance d'autres arguments qui font penser que le débat venant d'avoir lieu, effectivement, il est étonnant de vouloir qu'il ait à nouveau lieu. Moi, je laisse tout ça à la sagacité de chacun. Mais effectivement, ce ne sont pas, à mon avis, dans l'enceinte de ce conseil qui, par ailleurs, a débattu du sujet et qui est un sujet important, je le répète, des choses que l'on peut négliger. Voilà donc alors les uns seront capables de traiter les autres de voleurs, de menteurs et les autres de manipulateurs. Je ne sais pas dans quel sens. Je ne sais pas si c'est ça qu'on veut pour ce débat. Voilà, maintenant, Monsieur Vancauwenberge, c'est votre motion, allez-y.

**M. Vancauwenberge :**

Je ne parle pas de manipulateur. Je pense que c'est leur droit, certains ne veulent pas trop de débat là-dessus, mais bon, c'est leur droit. Mais moi, je maintiens le vote car j'estime que le débat est assez clair.

**Mme la Présidente :**

Je crois qu'on va voter, vous savez, parce que c'est son droit de le demander, on va voter voilà. En fait, il n'y a que deux possibilités : soit maintenant on vote, soit vous allez travailler derrière, entre guillemets, que ce soit maintenant ou entre les deux séances de conseil, et vous proposez autre chose. Mais il n'y a pas moyen, dans le cadre de notre règlement et avec ce qu'on sait aujourd'hui sur l'état du débat, je veux dire l'échevin, il vous a répondu. Peut-être qu'il y a des réponses qu'on n'aime pas, mais il a répondu. Je crois que ce sont les deux choix qui s'ouvrent et c'est monsieur Vancauwenberge qui a le choix. Soit effectivement, on met en continuation et on essaie d'atteindre quelque chose qui peut emporter

une majorité ou une unanimité pour aller vraiment avoir un sens à ce qui se passe, soit on vote sur ce qui est ici, qui est manifestement pour partie tout à fait questionnable. Ça a été dit par l'échevin. Monsieur Vancauwenberge, à vous la décision.

**M. Hamzaoui :**

Madame la Bourgmestre, j'ai déposé des amendements...

**Mme la Présidente :**

Non monsieur Hamzaoui, je ne veux pas qu'on continue. Vous pouvez parler de vos amendements si monsieur Vancauwenberge, qui est le dépositaire de la motion, décide qu'on va au vote. Vous pourrez à ce moment-là faire voter sur vos amendements, évidemment. Monsieur Vancauwenberge, à vous la parole.

**M. Vancauwenberge :**

Pour réponse à monsieur l'échevin, je ne sais pas, je n'ai pas vérifié si les loyers dépassent la grille ou pas des biens communaux, mais qu'on affirme clair et net que ce n'est pas le cas. Donc, c'est un statement politique...

**Mme la Présidente :**

Vous faites comme si vous le demandiez, comme si ce n'était pas le cas aujourd'hui. Rien que ça, ça nécessite alors un amendement très fort

**M. Vancauwenberge :**

On demande de le déclarer.

**Mme la Présidente :**

Non, on demande de s'engager, comme si ça n'existait pas aujourd'hui. Je lis ce que vous avez écrit : « de demander au collègue qu'il s'engage à ... », et Mr. l'échevin dit que c'est déjà le cas. Excusez-moi, ce n'est pas logique, donc là, je vous le dis, on va se traiter les uns de voleurs, les autres manipulateurs et je ne sais pas lequel va dire voleur et lequel va dire manipulateur. Vous voulez qu'on vote, ou bien vous mettez en continuation? Il n'y a que ces deux choix-là aujourd'hui. Évidemment, si vous décidez qu'on va vers le vote, eh bien, on mettra aussi au vote les amendements de Mr. Hamzaoui.

**M. Vancauwenberge :**

Je veux le vote.

**Mme la Présidente :**

Très bien, alors je propose d'abord qu'on vote sur les amendements comme traditionnellement. Mr Hamzaoui, lisez-nous vos amendements? Très court. S'il vous plaît, parce que vous en avez déjà parlé tout à l'heure.

**M. Hamzaoui :**

Oui, mais voilà, les amendements, c'est d'abord par rapport au premier point dans les considérants, c'est de rajouter la référence de l'Observatoire des loyers de 2018 de Bruxelles, qui est la plus juste. Le deuxième amendement, c'est par rapport au troisième considérant,

c'est à dire de modifier le prix de 1.100 euros qui est indiqué et de le remplacer par 739, selon l'Observatoire des loyers de Bruxelles. Et puis, la troisième modification, c'est de bien préciser 42%, donc la part du revenu dans les logements atteint 42 %. Donc, c'est une précision supplémentaire et pas un intervalle de 40 et 60 %. Par rapport au dernier considérant, c'est de préciser de modifier la dernière proposition considérant qu'il convient de prendre des mesures afin de limiter l'explosion des prix du marché privé pour rendre le droit au logement digne et abordable pour la population. Par rapport au décide, c'est par rapport ...

**Mme la Présidente :**

Attendez, j'ai les 3 premiers. Le quatrième, ça veut dire que vous supprimez une partie de la phrase de M. Vancauwenberge?

**M. Hamzaoui :**

Oui, c'est juste une partie.

**Mme la Présidente :**

Donc, vous supprimez non pas indicatifs, mais bien contraignantes et vous gardez le reste. D'accord.

**M. Hamzaoui :**

Et puis, par rapport au décide, on a deux propositions. C'est donc de demander au collège qu'il s'engage à ce que l'ensemble de ces logements communaux, ainsi que ceux subsidiés par la commune, ne dépassent pas le loyer maximum indiqué par la grille des loyers, sauf si le logement possède des éléments de confort substantiels, intrinsèques au logement qui justifie un loyer plus élevé, entre parenthèses, par exemple le jardin. Par rapport à l'article 2, notre proposition, c'est de demander au Gouvernement et au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, conformément à la déclaration de politique régionale, d'interdire pour l'ensemble des logements privés et publics, les loyers abusifs.

**Mme la Présidente :**

D'accord, bien écoutez, on va soumettre le premier amendement qui ajoute un considérant au vote.

*Le premier amendement déposé par Monsieur Hamzaoui est rejeté par 21 non, 7 oui et 3 abstentions.*

*Le second amendement déposé par Monsieur Hamzaoui est rejeté par 21 non, 7 oui et 3 abstentions.*

*Le troisième amendement déposé par Monsieur Hamzaoui est rejeté par 25 non, 3 oui et 3 abstentions.*

*Le quatrième amendement déposé par Monsieur Hamzaoui est rejeté par 25 non, 3 oui et 3 abstentions.*

*Het eerste amendement van de heer Hamzaoui wordt verworpen met 21 tegenstemmen, 7 stemmen voor en 3 onthoudingen.*

*Het tweede amendement van de heer Hamzaoui wordt verworpen met 21 stemmen tegen, 7 stemmen voor en 3 onthoudingen.*

*Het derde amendement van de heer Hamzaoui wordt verworpen met 25 stemmen tegen, 3 stemmen voor en 3 onthoudingen.*

*Het vierde amendement van de heer Hamzaoui wordt verworpen met 25 stemmen tegen, 3 stemmen voor en 3 onthoudingen.*

*Le point est rejeté.*

31 votants : 4 votes positifs, 21 votes négatifs, 6 abstentions.  
Het punt wordt verworpen.

31 stemmers : 4 positieve stemmen, 21 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamzaoui, vous vouliez justifier votre abstention ?

**M. Hamzaoui :**

Oui, oui, madame la bourgmestre, je suis content de justifier notre abstention. Parce qu'il faut bien développer cette proposition. Ce n'est pas une proposition qui va se développer unilatéralement et dont il faut prendre du temps aussi, voire avec les autres groupes politiques. Et puis, c'est aussi important de faire quelques changements et quelques rajouts, quelques précisions sur cette position du PTB. Et je souligne également que la grille proposée par le PTB a été démolie par le Conseil d'Etat, car le locataire ne peut pas fixer tout seul le loyer. Il ne respecte pas, en tout cas, le droit de la propriété. Donc, il y a des éléments qui sont importants qu'il faut prendre en considération pour proposer une motion qui respectera les lois de toute façon, et qui respectera aussi la bonne entente entre les différents groupes de groupe politique.

**41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Bouazzati, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative à l'état du terrain jouxtant le Daring Club Molenbeek Hockey, derrière le cimetière. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Bouazzati, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de toestand van het terrein naast de Daring Club Molenbeek Hockey, achter de begraafplaats. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Oui, justement parce que j'ai fait une interpellation il y a deux ans. Vous m'aviez répondu qu'il y avait un plan triennal 2021-2023. J'aimerais savoir si les projets vont voir le jour. Est-ce qu'il y aura un projet définitif, la durée de la réhabilitation du terrain? Et quel montant sera demandé pour ce plan ? C'est vraiment à côté du Daring Hockey Club, un terrain avec un terrain de foot qui est dégradé, dont les tuiles ont été arrachées, il y a des seringues partout. Des gens qui jouent au foot malgré deux souches de bois. Et ensuite, je ne vous dis pas la demande criante des adolescents pour pouvoir jouer au foot. C'est catastrophique.

Deuxièmement, d'un côté, il y a un terrain de tennis qui est aussi délabré. Lors de fortes pluies, il y a eu une inondation complète sur ce terrain. Il faudrait vraiment qu'un échevin aille se rendre compte sur place, il faut vraiment faire quelque chose. Ici, on est vraiment à la veille des vacances scolaires. Je vois souvent des jeunes de Molenbeek, il y a beaucoup de jeunes qui ne demandent pas mieux d'avoir enfin un terrain convenable. Donc vraiment, je demande ici à l'échevin de vraiment pouvoir se rendre compte de ce terrain, il y a une demande criante par rapport à ce terrain-là. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur El Bouazzati.

C'est l'échevin des Propriétés communales, Mr Van Damme, qui va vous répondre.

**M. l'échevin Van Damme :**

Merci madame la bourgmestre, merci M. El Bouazzati. En effet, je comprends votre interpellation, elle est justifiée. L'état actuel des terrains est vraiment très problématique et c'est pour cela que nous y travaillons. Tout récemment, parce qu'en fait, je vais quand même vous esquisser un peu l'historique. Ces terrains étaient gérés par Molenbeek Sport, jusqu'à récemment, et il faut le dire qu'ils n'étaient pas très bien gérés parce que depuis plusieurs années, ce n'est pas juste les deux dernières années, mais depuis plusieurs années, je crois au moins 10 ans parce que moi, personnellement, je n'ai jamais su que les terrains de tennis étaient occupés, par exemple, ces terrains ne sont pas très bien entretenus. Alors nous avons constaté ça au moment que nous étions en train de discuter avec le hockey parce que le Collège, le Collège a décidé de discuter avec le hockey sur l'avenir du hockey sur le site et des discussions sont toujours en cours et près d'aboutir. Donc, on va prochainement vous proposer une proposition de convention de longue durée avec le hockey et en même temps, nous nous sommes rendu compte qu'on ne peut pas discuter du futur du hockey sur ce terrain sans discuter du parc qui l'entoure. Et donc, le collège m'a demandé de prendre en charge ce dossier et nous avons lancé une étude de master plan, c'est à dire avant de commencer d'effectuer des travaux, nous avons décidé de créer d'abord une vision sur le long terme pour ce site. Cette vision, elle est maintenant prête et en même temps, cette convention avec le hockey est quasi prête aussi et sera présentée prochainement. Le but est donc d'une part, pérenniser le hockey sur le site sur lequel il est actuellement et d'autre part, de réhabiliter le site comme un vrai parc et comme un endroit qui est agréable pour tous. Je crois que ça va nous mener trop loin d'exposer tout ce master plan ici dans le cas de cette interpellation, je crois que ce serait utile qu'on le fasse à une autre occasion, de sections réunies futures, par exemple. Mais donc un master plan, il est là et ça nous permet, et nous avons fait dans les modifications budgétaires que vous avez approuvées il y a un mois, fait des changements au niveau des budgets d'investissement, justement pour pouvoir investir déjà, à court terme, certains sommes sur ces terrains pour pouvoir les remettre dans un état acceptable. Concrètement, ça ne veut pas dire qu'on va refaire des terrains de tennis, ils vont être intégrés dans le futur parc et le terrain multisport va être rénové pour pouvoir accueillir différentes activités sportives, comme c'est le cas aujourd'hui. Mais ce sera un espace polyvalent, en même temps, on va installer un canisite, des Jeux, etc. Donc, il y a des montants qui sont prévus pour faire les premiers travaux, normalement encore cette année, début de l'année prochaine. Voilà, je vous remercie pour votre attention.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr Van Damme.

Mr El Bouazzati, je vous donne la parole.

**M. El Bouazzati :**

Merci pour votre réponse. Juste pour le plan de 2021 – 2023, si j'ai bien compris, les montants ont été approuvés, au budget donc, est-ce que vous pouvez me dire plus ou moins la date exacte à laquelle les travaux vont commencer et aussi importants, c'est ce qu'ont demandé les habitants quand j'étais sur place, ils m'ont dit vraiment pour le terrain, là où ils jouent au foot, les jeunes, ils demandent quand ils auront un terrain réel ?

**M. l'échevin Van Damme :**

Mais le terrain est en relativement bon état, c'est surtout la grille qui l'entoure, qui est en très, très mauvais état. Et donc, comme je vous dis donc, on vient de faire une modification budgétaire pour libérer des fonds, encore cette année. Maintenant, on attend toujours l'approbation finale de la Région pour pouvoir entamer les démarches. Et donc alors on doit

d'abord lancer un marché, puis désigner, normalement, ce sera pour la fin de l'année et j'espère qu'au printemps de l'année prochaine, on aura des terrains qui seront totalement en bon état et pas comme c'est le cas aujourd'hui, assez délabrés.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Van Damme.

**42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au PAD Gare de l'Ouest (Complémentaire)  
Gemeentelijksecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het PAD Oweststation. (Aanvullend)**

---

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre. Voilà donc le projet de PAS Gare de l'Ouest a été approuvé en deuxième lecture le 3 juin 2021 par le Gouvernement bruxellois. C'est un projet qui va permettre en tout cas d'ouvrir en partie cette zone de 13 hectares autour de la station Beekkant et de la Gare de l'Ouest. En tout cas, c'est une belle avancée pour ce site qui deviendra du perméable traversant et habité. Cette interpellation se concentre sur six aspects spécifiques. Premièrement, le programme logement. Ce programme comprend 80 % de logements à finalité publique. Comment sera gérée la répartition entre les différents types de logements ? Avez-vous une répartition claire de ce programme? A combien s'élève le nombre de logements à finalité locative et le nombre de logements à finalité acquisitive ? Quels sont les opérateurs? Quels sont les opérateurs publics pressentis pour édifier le millier de logements envisagés? Enfin, ont-ils déjà pu entamer leur réflexion à ce sujet?

Afin de garder une maîtrise publique du foncier, il est important de faire participer des acteurs comme le CLTB. C'est un avantage majeur pour garder la mainmise sur le foncier public, c'est une occasion en or pour cet opérateur de participer au développement d'un grand projet comme celui de la Gare de l'Ouest. Dans ce cadre, nous souhaitons savoir quelles sont les garanties que la Commune de Molenbeek peut proposer pour que ce PADD assure cet enjeux de maîtrise du foncier public.

Par rapport au deuxième point, l'affectation bureaux, nous constatons qu'une grande partie de ce programme est consacrée à la création de 5.000 mètres carrés d'espaces bureaux, la commune soutient-elle cette demande pour 5.000 mètres carrés de bureaux, considérant l'effondrement de la demande, notamment suite à la crise Covid ?

Par rapport au troisième point, qui concerne les espaces verts, le site passerait d'une friche fermée de 13 hectares, dont 6 de pleine terre, à un nouveau quartier ouvert organisé autour de 4 quadrants et traversé par trois parcelles au-dessus de la ligne 28. Si les infrastructures SNCB et STIB mangent du terrain, cela ne doit pas être en tout cas au détriment de ces espaces verts et ouverts, mais plutôt sur les 5.000 mètres carrés de bureaux envisagés autour de la station Beekkant et que je viens d'aborder. A ce sujet-là, quelles sont les dispositions envisagées par notre commune afin d'assurer la continuité du maillage vert à travers le PAD pour relier les espaces verts existants autour, notamment Gazomètres et le parc Marie-Josée ?

Par rapport au quatrième point qui concerne le parc aquatique que vous avez annoncé le 11 juin dans la presse, un projet de centre aquatique tropical et d'une piscine. Je rappelle qu'au moment où l'idée a été posée, il s'agissait de récupérer les modules qui avaient malheureusement été sacrifiés sur l'autel de Neo, sur la ville de Bruxelles, créant ainsi une regrettable perte d'équipements destinés aux jeunes. Donc, il est à noter que localement, les réactions sont controversées. Il y a certains qui sont pour et d'autres qui sont contre

ce type d'infrastructure. Donc, la question, c'est. S'agit-il d'une récupération ou vraiment d'une nouvelle infrastructure? Avez-vous avec un accord avec un partenaire, a-t-on une estimation de la consommation annuelle d'eau potable et d'énergie nécessaire pour maintenir le caractère tropical, été comme hiver ? Je précise aussi que le projet qui a été abandonné était isolé sur le plateau du Heysel. Ici, sur le site de la Gare de l'Ouest, le terrain pressenti autour, est au pied d'une des tours des logements sociaux. Ne faut-il pas craindre des nuisances sonores et vibratoires pour les riverains? Est ce qu'il y a eu une étude d'impact avant d'affirmer ce projet? Si oui, pouvons-nous avoir une copie de cette étude ?

Par rapport au cinquième point qui concerne les équipements, le PAD prévoit le développement d'un site de 13 hectares situé dans un quartier populaire dont le manque en équipement est conséquent, tout le monde le sait. Il est important que la commune de Molenbeek insiste pour garantir la création de nouvelles écoles, nouvelles infrastructures sportives, des places pour la petite enfance, etc. Le socle qui est prévu entre le chemin de fer et les logements peut subvenir à ses besoins. C'est en tout cas, il y a assez d'espace, assez d'espace pour mettre plusieurs infrastructures à cet endroit. La hauteur, en tout cas sous le plafond de ce socle est un avantage pour créer des équipements sportifs et autres. Nous insistons vivement sur ce point, compte tenu de la carence en équipements dans ce quartier-là.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Hamza, je dois vous dire que je m'en doutais en lisant l'interpellation, parce qu'elle était très, très longue. Il y a une série de choses que vous demandez, qui sont très intéressantes, mais qui auraient pu être en questions écrites. Vous êtes à la fin de votre temps de parole. Vous avez déjà épuisé cinq minutes, alors je vous propose peut-être dans les éléments supplémentaires puisque vous avez quasiment encore entre une demi-page et une page d'éléments, de choisir. Parce que là, il faudrait qu'on avance.

**M. Hamzaoui :**

D'accord. Ecoutez, je vais juste poser la question. Et puis voilà donc sur le dernier point, je voulais rajouter, c'est que la situation, comme vous le savez, est une situation stratégique qui justifie un équipement de rayonnement régional, voire international. Donc, parce que la question est simple : avez-vous une idée de l'équipement qui sera qui sera proposé ? Par après ...

**Mme la Présidente :**

On va peut-être essayer de répondre à ceci, et vous déposez le reste en question écrite parce qu'il y a encore beaucoup. Et ce n'est pas logique.

**M. Hamzaoui :**

Parfait madame la bourgmestre, je vous écoute.

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie monsieur Hamzaoui, alors je vais essayer de vous répondre au mieux dans l'ordre de vos questions. En tout premier lieu, vous avez raison de dire que c'est un site tout à fait important, stratégique et qui va quelque part donner un autre visage à deux quartiers de la commune. Et donc, on doit absolument être en grande partie maître de ce qui se passe là. Même si, comme ce site a été déclaré zone d'intérêt régional, ça signifie que la Région est à la manœuvre, que la Région qui l'a acheté a forcément des idées, etc. Donc, c'est toujours un dialogue, une discussion et parfois une négociation avec la Région, lorsqu'on parle de ce

site. Mais ici, le PAD, c'est avant tout pour nous une grande joie puisque on obtient un parc de manière temporaire et un parc de manière définitive. Et c'est un grand besoin du quartier. On obtient la possibilité d'avoir un développement qui était né dans la tête de Jef Van Damme, qui a abouti sur la tête à la table du collègue et qui a pu être ensuite retenu. Il s'agit du parc aquatique. J'entends que vous avez des préoccupations écologiques par rapport à ce parc, que vous cherchez un autre équipement collectif qui serait phare pour la région à mettre sur le site. Je pense que c'était un équipement phare pour la région et je pense que même si peut être effectivement, s'il y a de l'eau chaude, de l'eau en grande quantité chauffée, peut-être qu'il y a une préoccupation écologique. Mais c'est quand même quelque chose qui manque dans notre région et l'avoir sur notre territoire, ce sera non seulement positif pour les familles molenbeekoises, mais ce sera aussi positif pour l'attractivité tout entière du quartier, puisque ça devient justement un phare qui réidentifie Molenbeek et qui colonise les esprits dans une vision positive de ce lieu, ce qui nous manque aujourd'hui pour la commune et ce qui est, à mon avis, tout à fait intéressant et important.

En ce qui concerne toute votre première partie de questions sur la quantité ou la proportion de tel ou tel type de logement, il faut bien que vous compreniez qu'on vient d'un PRAS, puis d'un PRDD, une déclaration de politique générale régionale, le PAD et les commentaires et la négociation avec la commune, c'est maintenant que vont se déterminer ces éléments. Ces éléments ne sont pas écrits, ces éléments ne sont pas encore définis. Et la suite, l'étape suivante, c'est la note opérationnelle où forcément, la Région devrait tenir compte de notre demande d'avoir 25 % de logement social, des choses qu'on a pu qu'on a pu déjà discuter, qui sont, par exemple, l'idée de faire éventuellement des opérations à tiroirs pour pouvoir aider la société de logement social à rénover des logements qui sont désuets. Toutes des idées qui sont là, qui sont encore dans une cocotte et rien de tout ça n'est encore défini. Ce qu'on sait aujourd'hui, c'est qu'il y aura 50 % de logements sur les terrains, qu'il y aura forcément du logement social. Mais il y a encore beaucoup, beaucoup de choses sur ces nonante mille mètres carrés constructibles qui restent à définir. Et c'est notre travail aujourd'hui que de pouvoir être part à la discussion, être des interlocuteurs crédibles et arriver à avancer avec nos préoccupations.

Alors, le parc, on a réussi justement à être partie prenante à 100% dans le développement du parc comme usage temporaire du cadre en vert. C'est très important. Vous savez qu'il y aura aussi derrière le parc, le long de la voirie de chemin de fer, une cyclo piétonne. Là aussi, on va déjà pouvoir avancer, je pense assez vite, avec des développements temporaires, c'est important pour désenclaver et pour permettre une mobilité douce entre deux quartiers qui sont pour l'instant plutôt bétonnés, ardues et où la demande de pouvoir se déplacer sur des axes plus doux, elle est formidable, elle est importante. Je veux aussi rappeler que grâce à notre mobilisation, non seulement dans la déclaration de politique et les premières étapes de l'établissement des priorités pour notre commune, mais après, dans la mise en œuvre opérationnelle, parce que c'est ça qui caractérise ce collègue aujourd'hui, c'est la mise en œuvre opérationnelle. On a quand même réussi à aller chercher des sous pour la passerelle Beekkant et on a réussi à aller chercher des sous pour la rénovation de la place Beekkant. Alors ça, ça va venir assez vite et ça va changer aussi radicalement la vie des gens. Donc, il ne faut pas l'oublier, il y a le PAD, mais il y a aussi ces développements-là qui sont, j'ai envie de dire, à portée de main et pour lesquels on a dû quand même se battre et beaucoup se bouger.

Je veux parler encore à l'instant des équipements. On est maintenant lancés sur une autre phase en ce qui concerne les équipements, puisqu'on a pu obtenir d'avoir la possibilité de créer le parc aquatique pour lequel on va chercher un partenaire, évidemment. Je pense que ce sera nécessairement une forme de partenariat, que ce soit que ce soit un partenariat public privé, que ce soit un autre type de montage. Je ne sais pas encore quelle forme ça prendra, mais il va nous falloir trouver un opérateur. Ce n'est pas la commune qui pourra être l'opérateur de ce parc. A côté de ça, on est en discussion pour un autre équipement qui

prendrait place de manière temporaire sur le site réservé au logement dans le futur. Et là, les discussions viennent de commencer avec la SNCB. On est autour de la table également. Et ça, je pense qu'en soi, c'est extrêmement important. Voilà ce que je peux vous répondre à vos questions aujourd'hui. J'espère que ça vous a intéressé. Je vous repasse la parole.

**M. Hamzaoui :**

Merci, madame la bourgmestre. Mais voilà, j'entends vos réponses, j'entends qu'il reste encore d'autres questions auxquelles vous n'avez pas répondu. Donc j'aimerais avoir en tous cas une réponse écrite par après, si c'est possible. Ça, c'est le premier point que je voulais préciser. Deuxièmement, donc, vous confondez madame la bourgmestre, l'équipement régional auquel je faisais référence. Donc, je parlais bien, je faisais référence bien à la parcelle qui est située en face de la tour Eclats. Donc, j'ai posé la question par rapport à cette référence et à ce point qui est juste à côté de la sortie de métro. Je ne faisais pas référence, en tout cas au parc aquatique, même si ce parc aquatique, il là aussi un rayonnement régional. Par rapport à ça, je n'ai pas entendu de réponse.

**Mme la Présidente :**

Je vous ai répondu, mais je vais répéter, il n'y a pas de souci.

**M. Hamzaoui :**

Et puis, je souhaite aussi juste mettre l'accent sur la pollution, la pollution sonore et vibratoire que ce projet pourrait engendrer. Vous savez très bien que la situation géographique du site est particulière. Nous avons une ligne de chemin de fer, donc il y a une ligne de chemin de fer qui passe juste par-là, des lignes de métro aussi, qui passent par là. Et puis, si vous rajoutez encore un parc aquatique, il faut se demander comment sera la situation sonore et vibratoire à ce niveau-là. Et puis, il y aura des logements aussi qui vont être construits sur ce site-là, donc je pense qu'il est inutile. Une étude d'impact est nécessaire à ce niveau-là pour savoir où on va avec cette pollution, donc ces projets qui pourraient engendrer des pollutions supplémentaires? Je voulais aussi préciser, par rapport à la continuité du maillage vert, que les espaces, qu'il faut insister vraiment pour que les espaces verts soient reliés et en tout cas, qu'il y ait une continuité avec l'espace vert, le quadrant vert prévu.

**Mme la Présidente :**

Dites, monsieur Hamzaoui, vous ne seriez pas en train de nous mettre toutes vos questions supplémentaires dans la réplique de 3 minutes qui est déjà explosée ?

**M. Hamzaoui :**

Non, je suis dans le commentaire, madame la bourgmestre, je ne mets pas de questions supplémentaires, des précisions et des remarques suite à votre réponse. Je rajoute juste une chose, une dernière chose, c'est que pour cette continuité verte, je pense qu'il faut vraiment mettre l'accent sur des garanties, via des dispositions réglementaires et ne pas vraiment rester sur des explications et des considérants, c'est vraiment mettre l'accent sur des dispositions réglementaires pour assurer et garantir sa continuité. Merci.

**Mme la Présidente :**

Bon, c'est bien parce que c'est vous, je re répond. Ecoutez peut-être que je l'ai expliqué de manière transversale et que c'était compliqué. Donc, en ce qui concerne le parc aquatique, je comprends que vous êtes contre le parc aquatique. Ce n'est pas grave. Le parc aquatique, de manière manifeste, c'est un équipement d'intérêt régional. On aime ou on n'aime pas, mais

c'est quelque chose qui va à terme en urbanisme, pour ça, je pense que Jef Van Damme doit m'aider ou Amet Gjanaj, à quelque chose qui attire. Et donc, évidemment, ça, c'est quelque chose qui va attirer et qui est un équipement régional. A côté de ça, et c'est là où je vous ai répondu, de l'autre côté du chemin de fer, il y aura un équipement à caractère temporaire et on est en débat. On commence le débat sur ce qu'on va mettre là. Donc voilà, la suite sera écrite beaucoup plus tard. Mais effectivement, je vous avais répondu, l'état des lieux, c'est celui-là. Il y aura aussi un équipement régional du côté Vandenpeereboom de la ligne de chemin de fer et celui-là, pour l'instant, va faire l'objet d'une discussion pour l'occupation temporaire. Et peut-être, ce qui sera l'occupation temporaire, sera aussi une partie ou tout de l'occupation définitive, on verra.

Alors, en ce qui concerne la voie verte, pour pouvoir aller dans votre idée de réglementer davantage les choses, je vais faire un jeu de mots que peut être certains apprécieront, d'autres pas, le PAD, c'est la voie ferrée, en fait, en termes réglementaires de ce qui va se passer sur le site, et tout le reste va venir après. Et donc, on a une note opérationnelle qui va arriver par rapport à la question des logements, qui devra faire l'objet de discussions très importantes de notre côté, de toute notre attention. C'est vraiment crucial de savoir quelle sera la densité, quels types de logements seront là, etc. Mais ce n'est pas encore là. Je ne sais pas encore répondre à cette question-là, mais je ne pense pas qu'il faille ajouter une couche de règlement supplémentaire. Aujourd'hui, il y a cette voie ferrée que constitue le PAD. En ce qui concerne le maillage vert, je pense que c'est trop tôt. Peut-être que plus tard, on devra faire appel à ce type de réflexion. Alors enfin, pour terminer, je veux vous inciter parce que votre interpellation était extrêmement intéressante, mais elle était aussi beaucoup trop longue par rapport au format prévu dans notre règlement d'ordre intérieur. Je ne peux que vous inciter, si vous voulez des réponses supplémentaires à redéposer des questions écrites supplémentaires. Voilà. Je vous donne la parole,

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre, effectivement, l'interpellation a été longue, mais il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de questions qui sont intéressantes et où on doit en tout cas avoir des réponses et c'est pour ça que je déposerai aussi cette interpellation sous forme d'une question écrite, parce que j'estime qu'il y en aura encore d'autres questions auxquelles vous n'avez pas répondu.

Juste par rapport aux espaces, aux espaces verts, franchement, on ne sent pas dans ce PAD qu'il y a une continuité verte entre ce projet de PAD et les autres parcs autour. Donc c'est pour ça qu'on propose, et c'est maintenant qu'il faut le faire. Ces dispositions réglementaires pour pouvoir assurer et garantir cette continuité. Après, ça sera des questions opérationnelles, vous l'avez dit vous-même et ça va concerner le pratico pratique et ça sera trop tard pour assurer cette continuité. C'est pour le moment qu'il faut insister auprès de la Région pour intégrer des dispositions réglementaires afin d'assurer cette continuité verte entre l'Est et l'Ouest et le Sud. Merci madame la bourgmestre.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

**43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux expulsions domiciliaires. (Complémentaire)  
Gemeentelijksecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over ontruiming van woningen. (Aanvullend)**

---

**Mme la Bourgmestre :**

Alors, on continue toujours avec vous, cette fois ci sur une interpellation relative aux expulsions. Je vous en prie, monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Voilà, monsieur l'échevin, donc toutes les expulsions, comme vous le savez, toutes les expulsions domiciliaires sont autorisées depuis le 25 avril 2021, à l'exception de quelques cas justifiés. Donc nous sommes deux mois après cette levée et nous constatons sur le terrain un effet de rattrapage de ces expulsions non effectués pendant le moratoire. La question est simple : comment pouvons-nous avoir une idée du nombre des expulsions effectuées pendant cette période dans notre commune? Les motifs de ces expulsions et les alternatives qui ont été prises pour éviter une hausse du nombre de sans-abris. Merci.

**Mme la Présidente :**

Alors je pense qu'on va vous répondre à plusieurs. En tout cas, je détiens une partie des réponses, et monsieur Mahy aussi. A priori, je commence, monsieur Mahy continue, et après, je ne sais pas si je ne sais pas qui intervient, on verra, on commence.

Alors merci parce que vous parlez d'un problème extrêmement important pour nos familles. Très clairement, le moratoire a mis à l'abri pendant le Covid toute une série de familles et avec la fin du moratoire, le 25 avril, on se retrouve avec une situation de drames sociaux, avec des expulsions qui repartent. Evidemment, la mesure sociale importante de la ministre du Logement, Nawal Benhamou, qui a été reconduite deux fois, elle avait permis pendant presque 14 mois, de ne pas avoir d'expulsions à Bruxelles et forcément pas non plus à Molenbeek. Alors tout d'abord, je vais donner la parole à Mr. Mahy. Après, je reviendrai sur une partie de réponse qu'on a appelé les alternatives par rapport à ce qui est mis en place pour aider les gens qui sont sous le coup d'une expulsion à Molenbeek.

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Merci madame la présidente. Aujourd'hui, monsieur Hamzaoui, je ne peux pas confirmer vos dires, il n'y a pas de rattrapage ou de raz de marée. On peut l'appeler comme on veut, des expulsions. Je me demande où vous avez observé cela parce que depuis la suppression du moratoire en avril, un seul avis d'expulsion a été enregistré le 2 juin par le CPAS. Je ne sais pas, en tout cas, je veux rappeler que lorsqu'il y a des expulsions, malgré tout, des choses sont prévues. Il faut rappeler le rôle important du CPAS qui envoie des courriers aux personnes expulsables pour leur proposer un accompagnement nécessaire, une aide, une médiation, voire, dans une certaine mesure, le paiement de petites sommes dues pour lever l'arrêté d'expulsion. Parfois, il s'agit ne s'agit de pas grand-chose. Aujourd'hui, il n'y a pas de hausse anormale d'expulsions ou d'avis d'expulsion, mais nous restons cependant vigilants sur l'évolution de la situation. Ça pourrait arriver, mais pour l'instant, elle ne se passe pas. Je voulais quand même préciser et vous rassurer à ce sujet, nos services sont toujours présents pour accompagner ces situations vraiment très pénibles et nous avons des fonctionnaires qui sont assertifs, qui sont vraiment dévoués pour fournir une aide maximale dans ces situations-là. Madame la présidente, je vous laisse compléter, si vous le souhaitez.

**Mme la Présidente :**

Oui, alors je vous avoue que je ne suis pas aussi positive. Je n'ai pas tout à fait la même approche au niveau des chiffres, monsieur Mahy a des chiffres plus précis. Moi, je n'ai pas de sécurité par rapport à ça, mais je sais que rien qu'à mon cabinet, on a quand même été contacté beaucoup. Ce qui se passe, c'est qu'on est aussi très actif pour aider les personnes. Du coup, derrière, elles ne restent pas sans rien parce qu'on les aide. Mais je pense quand même qu'il y a dû y avoir à la fin du moratoire, entre 10 et 20 expulsions qui étaient liées à la fin du moratoire. Ça, c'est plutôt moi comme ça que j'analyserais les choses. Mais je n'ai pas un chiffre précis et je crois que là, vu qu'on a une dissonance, il faut absolument qu'on regarde ce qui se passe parce qu'il y a quelque chose qui n'est pas logique ici.

Évidemment, l'accompagnement social est là, il est assez fort. Moi, au moment où j'ai su que le moratoire allait se terminer quelques semaines avant, j'ai essayé de mettre sur pied un accueil plus grand au niveau de l'hôtel social. On n'a pas été capable de le faire parce qu'on n'a pas les moyens humains aujourd'hui de le faire et les moyens en bâtiment. Donc, on n'a pas pu, nous, de ce côté-là, impacter les choses. Mais je l'ai dit, je pense que, par contre, on a très bien accompagné les familles et on a pu, dans beaucoup de cas, les aider.

A côté de ça, évidemment, je vous l'ai dit, on fait d'énormes efforts par rapport à la thématique du sans-abrisme parce qu'il ne faut pas oublier aussi qu'il y a des expulsions qui ont lieu sans que nous soyons informés. Les propriétaires peuvent très bien faire ça sans nous et. Forcément, des gens qui sont à la rue, y compris des familles, ont été aidées par nos services grâce à nos maraudes et grâce au développement du nouveau service sans-abrisme développé avec Mme Philippart sous la houlette de Houria Ouberri.

Alors je vous ai déjà parlé du centre Louiza, je vous parler aussi de tout ce qu'on faisait en termes d'occupation temporaire. Qu'est-ce que je voulais vous dire d'autre, oui, on planche pour l'instant sur un nouveau projet d'occupation pour l'hôtel Bellevue. Donc, la convention qui lie notre hôtel à l'asbl l'Îlot prend fin à la fin de ce mois. Et du coup, j'ai demandé aux services de pouvoir établir les conditions pour que on puisse encore utiliser l'hôtel comme un espace d'hébergement d'urgence jusqu'en avril 2022. Et ça va se faire. On a obtenu l'assurance d'un financement de la Cocom et que le concessionnaire de l'hôtel est disposé à cette prolongation. Donc là, on travaille maintenant avec le CPAS et les opérateurs de terrain pour finaliser un partenariat dynamique pour la création de ce centre d'hébergement d'urgence communal. Ça sera quelque chose qui viendra, en plus de ce qu'on a déjà comme structure communale et qui donnera une perspective aussi pour faire face aux besoins d'hébergement avant la future période hivernale qui s'annonce. Donc, voilà, on est proactif, on est dynamique. Ce n'est pas un sujet facile, c'est un sujet très important. Et voilà, j'espère qu'on a pu vous éclairer. Je vous passe la parole.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la bourgmestre, pour vos réponses. Merci pour les réponses qui ont été données. Donc je vous demande juste de nous informer et de communiquer les résultats, les chiffres, les chiffres exacts. C'est un peu étonnant de voir que des chiffres différent entre vous. Par rapport à l'interpellation, donc nous continuons juste à partager notre inquiétude, nous vous demandons d'être vigilants, de continuer à rester actifs à ce niveau-là. J'aimerais également vous demander de communiquer ces chiffres au Conseil consultatif du logement. Parce que si vous vous souvenez, madame la bourgmestre, le conseil communal passé, j'avais déposé une interpellation aussi à ce sujet-là. Donc, il est important de leur renvoyer aussi des réponses concrètes par rapport aux questions qui ont été posées et de recevoir aussi, qu'on reçoit nos conseillers communaux, les réponses à vos questions qui ont été posées dans l'interpellation qui a été déposée par le CCL. Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Oui, on a rencontré l'échevin du Logement et moi-même, le CCL tout récemment. C'était extrêmement intéressant et on va vous transmettre ce qu'on a pu leur dire.

**M. Hamzaoui :**

Voilà, merci. Je pense qu'il y a des questions importantes auxquelles tout le monde a besoin de vous entendre.

**Mme la Présidente :**

Je vous le confirme.

**44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux difficultés d'obtenir un rendez-vous rapidement au service Démographie. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Maouane, Raadslid ECOLO SAMEN, over de moeilijkheden om snel een afspraak te krijgen bij de dienst Demografie. (Aanvullend)**

**45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communale PTB\*PVDA, relative à l'accessibilité des services communaux. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de toegankelijkheid van de gemeentelijke diensten. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors, on va sur la suite avec deux interpellations que je vais grouper puisqu'elles concernent le même thème, l'interpellation de madame Maouane sur comment obtenir un rendez-vous rapidement au service démographie et l'interpellation de Mme Addi sur l'accessibilité des services communaux. Par contre, je vais vous laisser un instant. Est-ce que monsieur Achaoui peut prendre la direction de la réunion?

*Monsieur Achaoui prend la présidence de la séance.*

*Mijnheer Achaoui neemt het voorzitterschap van de zitting waar.*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à madame Maouane.

**Mme Maouane :**

Merci monsieur le président. Je souhaitais interpellier le collègue, car comme bon nombre d'entre nous ici, je pense, je suis régulièrement interrogée par de nombreux habitants et habitantes au sujet des retards pour obtenir des rendez-vous au service démographie et obtenir ainsi des documents administratifs ou renouveler des documents. En effet, on sait que les difficultés sont nombreuses pour obtenir un rendez-vous en temps et en heure avec ces différents services, plus particulièrement le service Etranger. Évidemment, on sait que le covid est passé par là et a considérablement changé les méthodes de travail. Il ne s'agit absolument pas ici de remettre en question le travail difficile et incroyable qui est effectué par les agents communaux et par les services. Je voulais profiter justement de cette interpellation pour les remercier pour le travail qui est effectué. Mais il y a parfois des délais qui deviennent difficilement tenables. Les délais de deux, parfois trois mois d'attente qui ont un impact très lourd et très négatif sur la vie des personnes qui ont besoin justement de l'administration pour

construire leur vie. Des délais qui entravent parfois les personnes désireuses de voyager pour des raisons familiales ou encore professionnelles. J'aimerais savoir quelles réponses vous comptez apporter pour répondre à ces désagréments d'attente, est-ce que vous comptez élargir les horaires, renforcer le personnel ? Je vous remercie pour vos réponses.

**M. le Président :**

Donc, il a été convenu de regrouper les interpellations, je cède la parole à madame Addi.

**Mme Addi :**

Oui, je rejoins un petit peu Mme Maouane et mon point porte plutôt, de manière générale, à l'accessibilité aux services communaux. Je sais qu'il est possible de joindre les services communaux soit par téléphone pour essayer de prendre un rendez-vous, soit par mail, et j'ai pu constater moi-même que le fait d'essayer de les joindre par téléphone peut durer plusieurs heures et sans réponse au final, alors que par mail, c'est plus facile et donc vraiment, comme l'a fait Mme Maouane, je tiens à souligner l'effort incroyable qui a été fourni par le personnel et qui a dû répondre à une charge de travail énorme avec le covid. Mais je m'inquiète surtout pour la petite partie de la population qui est en fracture numérique et pour qui envoyer un mail, ce n'est pas toujours évident. Et donc, ma question, c'était plutôt est ce qu'on allait élargir les plages sans rendez-vous pour accéder aux services communaux? Ou alors, est ce qu'on essaie de renforcer le personnel administratif pour essayer d'assurer une réponse rapide pour les personnes qui choisissent la voie téléphonique? Merci.

**M. le Président :**

Je vous remercie infiniment et je souhaite directement la parole à mon collègue.

**M. l'échevin Mahy :**

Merci, madame, pour les questions qui intéressent énormément de monde effectivement aux portes de l'été. Nous connaissons depuis plusieurs semaines effectivement une augmentation des demandes à la Démographie, surtout au service Population et particulièrement pour les passeports. Ce phénomène est partagé par toutes les autres grandes communes bruxelloises où les délais d'attente pour un rendez-vous ou l'obtention d'un titre sont plus longs qu'à l'accoutumée. Je ne vais pas dire le contraire. Que se passe-t-il, il faut essayer de voir la genèse de ce problème. En général, chaque année, une année normale, les passeports sont renouvelés. Donc, sauf qu'en 2020, beaucoup n'ont pas procédé à ce renouvellement de leur passeport qui est arrivé à échéance, parce que tout simplement, les voyages étaient interdits ou découragés. Depuis l'ouverture des frontières récentes, les demandes de renouvellement des passeports qui auraient dû se faire en 2020 se sont ajoutées aux demandes de 2021. Donc, on a enregistré une croissance des demandes relativement anormales dans un très court laps de temps. Donc, nous avons anticipé ce phénomène. Nous avons anticipé cette hausse des demandes il y a quelques semaines, en ouvrant les guichets plusieurs journées et demi-journées supplémentaires, en permettant la prestation également d'heures supplémentaires de nos équipes et en rallongeant les journées et même en prestant le samedi. Donc, on a vraiment augmenté très, très fort les moments d'accueil. Nous avons sorti vraiment la grosse artillerie pour le coup. Donc, je tenais quand même à vous le dire et à saluer l'implication de toutes les équipes, puisque ça se fait sur base volontaire, il faut le rappeler.

Je vous rappelle également que les tâches administratives ne s'arrêtent pas simplement aux simples opérations au guichet. Il y a tout un travail en back office qui est important, pour clôturer une demande. On ne peut pas ouvrir tout le temps, il faut pouvoir

libérer des demi-journées pour terminer le travail. Lorsque beaucoup de demandes arrivent au même moment et ne peuvent être traitées simultanément, nous donnons priorité aux actes à administrer dans le court terme bien sûr. Les services répondent aux demandes urgentes, qui est par exemple d'actualité, à un départ imminent en avion, par exemple. Des demandes non-urgentes, non essentielles seront repoussées à deux, voire trois semaines, pour cette raison. En conclusion, ce qui est urgent est géré, traité immédiatement. Aux rendez-vous pris par téléphone ou email, c'est vrai que nous avons rencontré pas mal de problèmes en téléphonie parce qu'il y a eu un gros afflux d'appels et nous avons renforcé il y a quelques jours le call center de deux personnes, ce qui nous a permis de rapatrier des personnes au guichet. C'est un bénéfice rapide et direct. C'est ce qui nous a permis d'augmenter la cadence d'accueil. Alors, les emails très, très nombreux sont traités malgré tout dans les trois jours maximum. Je sais qu'en trois jours aujourd'hui, au 21ème siècle, parfois, c'est considéré comme très lent, mais c'est un délai tout à fait acceptable par rapport à la majorité des demandes. Nous attendons avec impatience un standard téléphonique moderne qui nous permettra de gérer d'une manière automatique la file d'attente téléphonique. Ce sera plus clair et plus simplifié qu'actuellement. Les études techniques et financières sont en cours.

A côté de ça, au guichet Population, nous avons un guichet rapide qui permet le suivi des demandes, de certains documents sans prise de rendez-vous. C'est toujours intéressant, donc ça se passe tous les matins. Ce guichet permet les retraits des passeports, extraits de casier judiciaire ou composition de ménage sans passer par des rendez-vous. On va avoir, je pense, de bonnes statistiques de performance dans les jours qui viennent. Le rythme a fortement augmenté depuis le début de semaine. On devrait revenir à un rythme normal dès les environs de la mi-juillet, selon l'expérience des services.

Les délais de rendez-vous soulevés par Mme Maouane, bon, ils sont effectivement longs, mais respectent aussi l'ordre des demandes et des urgences, c'est à dire que certains cas demandent à être traités d'une manière directe, urgente. Et pour cela, il existe dans les plages horaires de chaque journée, des plages horaires prévues pour les cas urgents. Donc, on peut insérer les cas urgents, clairement, c'est prévu et donc, par contre, les cas qui peuvent attendre plusieurs semaines, on les remet à plusieurs semaines, on fait d'abord passer ce qui est prioritaire avant, vous le comprendrez bien. Les rendez-vous peuvent être pris soit en ligne, il y a une plateforme spécifique pour cela, soit par téléphone. On comprend bien que pour l'instant, c'est encore difficile, mais il y a aussi un accueil pour les personnes qui ne disposent pas de moyens pour le faire, soit un rendez-vous en ligne ou par téléphone. Donc, les plages horaires sont par exemple au bureau des étrangers, chaque demi-journée, on peut recevoir en moyenne une centaine de personnes. Ça vous indique la capacité d'accueil assez conséquent, ce n'est pas du tout anecdotique de vous dire que ce sont des centaines, des centaines, des centaines de personnes qu'on reçoit chaque semaine. Donc, il y a vraiment à un gros travail de qualité et de quantité fait par ces services. Mais lorsqu'on a certains événements comme on connaît aujourd'hui, avec cet afflux de demandes qui ont et qui n'ont pas été faites en 2020 et qui viennent s'ajouter simplement à la situation normale des numéros maintenant, effectivement, nous n'avons pas la capacité non plus d'engager un peloton parce que ce n'est pas possible. Faut, il faut beaucoup de budget. On n'en n'a pas et il faut aussi quand même des personnes d'expérience. Nous, nous faisons le maximum et la plupart des situations d'urgence sont rencontrées dans les temps par le service. J'attends vos compléments de question si vous en avez.

**M. le Président :**

Je vous remercie infiniment et je donne la parole à madame Mme Maouane.

**Mme Maouane :**

Merci monsieur le Président, merci monsieur Mahy pour les éléments. Mon idée n'était pas de critiquer les services. Au contraire, tant madame Addi que moi-même, avons souligné le travail des services qui ont dû se réinventer pendant cette période. L'idée ici, c'est vraiment de voir comment on peut répondre à ces urgences et cette demande. J'ai reçu des dizaines de témoignages. Une famille qui a été informée fin mars qu'il y avait une décision de régularisation, par exemple, qui dure depuis plusieurs années. Ils ont dû venir chercher les documents à la commune. Le premier rendu-vous possible était fin mai, plus de deux mois d'attente pour qu'un document soit récupéré. Et chacun des membres de cette famille, ils sont six personnes, a dû prendre un rendez-vous individuellement pour récupérer ces papiers et sachant que ça a pris des jours et des jours puisque les rendez-vous ont été mis à des moments différents. Je comprends qu'à l'époque covid, il n'a pas été facile de continuer à fournir un service. J'entends les efforts fournis par les services pour rattraper le retard et je les en remercie, mais des périodes de deux ou trois mois pour des questions aussi essentielles que le droit de séjour, le droit de bouger, d'être mobile, ça me paraît quand même assez compliqué. Je vous remercie pour les éléments que vous avez amenés. Je les ai entendus, mais je n'ai pas forcément eu de réponse satisfaisante.

**M. l'échevin Mahy :**

Je répète, toutes les situations d'urgence, les priorités sont prises, et toutes celles qui sont considérées par les services d'une manière tout à fait objective et non pas subjective, parce que je peux comprendre que certaines personnes vivent mal une attente, mais c'est le service qui juge vraiment les priorités et qui estime effectivement si une situation peut être en attente pour être traitée, pour faire passer des choses beaucoup plus urgentes. Je voulais vous rassurer là-dessus, mais je peux comprendre que certaines situations peuvent parfois ne pas être très bien comprises par les personnes qui sont demandeuses. Je voulais insister sur le fait que ces personnes au guichet sont vraiment très conscientes de l'importance de chaque procédure administrative.

**M. le Président :**

Je vous remercie infiniment. Nous passerons à la prochaine interpellation.

**46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux canicules devenues récurrentes. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Sumlu, Raadslid ECOLO SAMEN, over de terugkerende hittegolven. (Aanvullend)**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu pour son interpellation relative aux canicules devenues récurrentes.

**M. Sumlu :**

Oui, merci, c'est notre sujet favori. Je sais que ce soir, je remarque qu'il y a beaucoup de caméras qui sont éteintes. Je pense que c'est peut-être sûrement lié aux foot ou à l'heure tardive, mais néanmoins, j'aimerais bien aborder cette question de l'urgence climatique. Et je pense qu'il faudrait rappeler sans arrêt que nous avons déclaré l'urgence climatique à Molenbeek et ceci depuis quand même plusieurs mois, voire années. Eh bien moi, ce soir, vous allez me dire ben, tu vas parler à un tout petit peu de canicule. Chacun ou chacune avec un petit pull ou un plaid, mais je vous avoue que quand la semaine dernière, j'ai écrit ça, il

faisait extrêmement chaud. Évidemment, ces questions-là sont aussi importantes et je voudrais avoir juste quelques précisions concernant l'élagage des arbres. Quelle est la pratique? Est-elle pensée pour préserver l'ombre d'une année à l'autre?

Deuxièmement, j'aimerais bien savoir les installations de fontaine d'eau potable dans les écoles et bâtiments communaux ainsi que dans les principaux d'espaces publics, existe-t-il un plan qui les répertorie? Est-il prévu des signalétiques pour indiquer où se trouvent ces fontaines?

Troisièmement, est ce qu'il y aura des limitations de l'usage de l'eau potable en cas de fortes chaleurs? Existe-t-il des interdictions? Si oui, comment sont-elles communiquées aux Molenbeekoïses.

L'accompagnement pour les personnes isolées face aux canicules, le phénomène d'isolement s'est accentué avec le covid, les mesures sont-elles adaptées à la situation ?

Concernant la verdurisation des îlots d'habitation dans les quartiers denses et précarisés, un plan est-il prévu pour planter des arbres afin d'apporter de la fraîcheur? Merci déjà à l'avance pour vos réponses.

**M. le Président :**

Je vous remercie infiniment. J'ai le plaisir, bien évidemment, de vous répondre parce que ça touche, l'environnement. Mais je pense que Mme Ouberri aura également quelques éléments à nous apporter. Madame Ouberri, je vous laisse d'abord élaborer les éléments de réponse.

**Mme l'échevine Ouberri :**

OK, comme vous le souhaitez, monsieur le Président.

Merci monsieur Sumlu pour cette question hyper importante qui me tient aussi à cœur ainsi qu'à tous mes collègues, nous avons tous des parents, des grands parents et on pense à eux par des fortes chaleurs et tout ça. Eh bien voilà, au niveau de l'Action sociale, un plan canicule existe et qu'on active et qu'on actualise dès le mois de mai, dès les premières apparitions des fortes chaleurs. Et donc, comme chaque année, cette année-ci, un plan canicule a été mis en place. Alors quels sont les points d'action par rapport à ce plan? C'est la prise de contact avec tous les acteurs et les services de première ligne, et donc première équipe de première ligne dit contact avec le public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Par exemple, les gardiens de la paix, les gardiens, de la maison communale, les services de la Démographie, l'Accueil, mais aussi des instances extérieures à la commune comme les pharmacies, les maisons médicales, la Croix-Rouge, etc. On a un flyer dans lequel sont indiqués quelques recommandations, genre eh bien voilà, quand il y a des fortes chaleurs, il faut mettre vos tentures pour préserver votre intérieur. Parce que souvent, quoi qu'en ouvrant les fenêtres, on pense faire un courant d'air, mais en fait, on fait rentrer la chaleur. On recommande aussi aux personnes de boire, de s'hydrater. On leur recommande que si elles sont malades ou s'il y a de la fièvre, d'appeler leur médecin traitant, s'il n'y a pas de médecin traitant, appeler un médecin de garde, on indique sur ce flyer un numéro de téléphone pour contacter un médecin de garde. On distribue donc les flyers un peu partout, dans toutes les associations, les maisons médicales, comme je l'ai dit. Ce sont des flyers informatifs. Et on met aussi à disposition des bouteilles d'eau, des petites bouteilles d'eau. On travaille en étroite collaboration avec les gardiens de la paix que je tiens absolument à remercier parce qu'ils démarrent au quart de tour. Ils nous apportent une aide précieuse, dès qu'ils observent une situation critique, une personne âgée perdue, ils contactent l'Action sociale qui met les choses en route pour accompagner et trouver des solutions pour ces personnes-là. Et donc, dès

qu'une personne en difficulté est détectée, tout est mis en route, on distribue des bouteilles d'eau à tous les acteurs de terrain, et notamment aussi à l'Accueil, par exemple, les gens qui viennent au service pour un service ou un autre, qui se sentent mal ou qui ont trop fortes chaleurs, n'ont pas d'eau pour s'hydrater, on leur donne aussi. Donc, en fait, tout ce qui est isolement, on y travaille toute l'année, en fait, ce n'est pas seulement pendant la canicule, mais toute l'année, malheureusement, et on constate que ça prend une ampleur vraiment catastrophique. Beaucoup de personnes sont isolées, pas plus tard que cet après-midi, une dame m'a appelée qui habite mon quartier, son fils m'a appelé pour dire voilà, moi, j'habite loin, ma maman a septante et un ans. Elle est toute seule, elle a besoin d'aller chercher de l'eau. C'est lourd pour elle, elle habite Brigade Piron. Elle doit au Delhaize juste derrière. Mais elle ne sait pas aller acheter ses bouteilles d'eau, parce que c'est lourd, donc je dois envoyer un bénévole qui puisse aller l'aider pour lui transporter ses bouteilles d'eau. Et c'est là qu'on se rend compte, quand on devient âgé, souvent, on est livré à soi-même. On est tout seul. Parfois, nos enfants habitent à l'étranger ou habitent la région un peu plus loin et ne savent pas toujours venir aider. Et donc, voilà l'isolement, c'est quelque chose qui devient très, très préoccupant et j'essaie de réfléchir, par apporter des solutions pour ne laisser personne au bord du chemin ou personne tout seul à souffrir.

Et je profite aussi de cette occasion, grâce à ce volet-là, que vous avez amené monsieur Sumlu, pour vous dire combien on peut être fiers et applaudir nos Molenbeekoises et nos Molenbeekoises, pourquoi, eh bien, on peut constater que la solidarité, elle prend tout son sens, tant ils sont bienveillants, ils sont prévenants dès qu'il y a une personne qui observe une autre personne âgée qui ne va pas. Ils prennent leur téléphone, ils apportent un premier secours, mais prennent leur téléphone pour appeler l'Action sociale qui met des choses en route. Par exemple, il n'y a pas si longtemps, on m'appelle pour dire oui à une petite dame au carrefour Mettwie-chaussée de Gand, elle est perdue, elle ne sait plus où elle habite. Elle se rappelle son adresse il y a vingt ans, mais elle sait plus où elle habite. Et donc, grâce au gardien de la paix, on a pu l'accompagner et remettre les choses dans l'ordre et la ramener chez elle et mettre en place une aide pour qu'on vienne lui apporter des repas, qu'on vienne la visiter pour voir si tout va bien. Et au final, on se rend compte qu'elle est un danger pour elle-même et donc qu'on doit pousser un peu plus loin l'accompagnement, genre actionner le juge de paix pour amener un placement, par exemple, ne fut que provisoire parce qu'il n'y a pas de famille qui se manifeste, personne pour aider. Et donc, nous, on a un devoir d'assistance à personne en danger. Et là, vraiment, on doit absolument être attentifs à ça. Et on constate aussi qu'on a de plus en plus de personnes âgées qui sont vraiment dans le besoin. Et là, absolument. Je vous tiens à vous remercier pour ces questions qui nous tiennent tous à cœur et que j'espère en tout cas apporter un maximum d'aide positive dans la bienveillance à ces personnes.

#### **M. le Président :**

Merci Madame Ouberri.

À mon tour, j'ai le plaisir et c'est toujours un plaisir de pouvoir répondre à monsieur Sumlu lorsqu'il nous vient avec des interpellations intéressantes, bien évidemment. Donc, par rapport à vos questions, pour aller directement dans le vif du sujet, la première question, c'était quelle est la pratique en termes d'élagage des arbres. Il faut savoir, monsieur Sumlu, vous savez que nous sommes dotés d'un espace, d'un espace vert. Les services des espaces verts est un espace assez outillé, assez compétent en la matière. Et nous, Molenbeekoises, on peut être fiers de cet outil important que nous avons. Alors nous pratiquons une taille modérée et n'intervenons jamais, si ce n'est pas nécessaire. Bien évidemment, chaque taille est adaptée à l'essence de l'arbre et à son implantation. Notre équipe dispose d'un élagueur fraîchement sorti de l'école qui maîtrise parfaitement des nouvelles techniques d'élagage préconisées par les spécialistes en la matière. Sinon, nous faisons également appel à un sous-traitant, lorsque l'action est importante. Les arbres situés dans les parcs et les espaces verts sont rarement

élagués. Exception faite, s'il représente un risque de chute ou une anomalie de développement qui pourrait entraîner des interventions bien plus lourdes dans le futur. Les arbres des rues sont élagués avec un roulement de 5 ans, ce qui permet de garder un maximum d'ombre pendant 4 ans. Lors de la cinquième année, nous essayons de trouver un compromis entre une intervention minimale, la sécurité des passants, la sécurité routière des usagers et le dégagement des façades. A titre d'exemple, nous avons élagué 214 arbres cet hiver sur quelque 8.000 arbres que compte notre commune.

Votre deuxième question portait sur les installations de fontaines d'eau potable. Il faut savoir que la plupart des écoles et bâtiments communaux ne disposent pas de fontaines d'eau potable. En général, les occupants de ces bâtiments utilisent l'eau du robinet et dans certains cas, ils apportent eux-mêmes leur bouteille d'eau. Il existe donc quelques fontaines d'eau potable dans les espaces publics. Celles-ci sont reprises dans les cartes disponibles sur Internet que je vous invite à consulter, [eau.potable.info](http://eau.potable.info). Mais dans le cadre de nouveaux projets de rénovation urbaine, la commune envisage de placer d'autres fontaines d'eau potable sur son territoire. Et là, nous avons bien évidemment recensé plusieurs adresses une fontaine sur les quais de l'Industrie, une fontaine sur la rue Vandermaelen, deux fontaines sur la rue Jean Baptiste Decock, deux fontaines dans le parc Jef Mennekens, une fontaine sur la rue Charles Beudin, une fontaine dans le parc du Scheutbosch, une fontaine sur la rue de l'Indépendance, une fontaine sur la rue au Osseghem et enfin, une fontaine sur le site Pévenage. Vous voyez, monsieur Sumlu, que la question des fontaines d'eau est particulièrement importante. Et donc, nous y avons pensé, bien évidemment.

Troisième question, portait sur la limitation de l'usage d'eau potable en cas de fortes chaleurs. Et Mme Ouberri, bien évidemment, a apporté toutes les informations. Mais en ce qui nous concerne, il n'y a pas de restriction par rapport à l'usage d'eau potable en cas de fortes chaleurs. Cependant, Vivaqua préconise une utilisation rationnelle de l'eau potable pendant toute l'année. Par ailleurs, la Région, comme vous le savez, travaille actuellement sur un plan sécheresse afin de répondre aux différentes mesures afin de prendre et de reprendre différentes mesures de prévention, de préparation et phasage d'alerte assorties de restrictions d'usage de l'eau. Ce volet sécheresse est amené à constituer une partie intégrante du futur plan de gestion de l'eau pour la période 2022 à 2027.

Alors, la question portant sur la verdurisation des îlots d'habitation, les îlots d'habitations sont souvent des domaines privés pour lesquels nous n'avons d'autorité directe. Nos compétences se concentrent plutôt sur l'espace public, à savoir les voiries, les parcs et les espaces verts. Néanmoins, la Commune encourage et aide dans la mesure du possible. Bien évidemment, chaque initiative citoyenne, collective ou individuelle en matière de verdurisation et d'embellissement des quartiers, bacs à fleurs, aménagement des pieds d'arbres, etc. Cette année encore, nous avons mis en place un programme de soutien financier et logistique aux associations qui développent un potager de quartier, à vocation collective. A ce titre, cinq dossiers en cours d'élaboration cinq associations et pas des moindres, ont participé au Potager 1.080. Nous en sommes et nous en sommes très fiers. De cette manière, nous contribuons directement à la création d'espaces qui sont à la fois des lieux de production alimentaire autonome, locale, des lieux de développement de la biodiversité, des lieux de rétention de l'eau pluviale et des climatiseurs naturels lors de fortes chaleurs, îlot de fraîcheur, par exemple. Les potagers contribuent également et contribuent donc de manière importante à un développement plus durable de la ville. Comme évoqué précédemment, notre commune compte environ 8.000 arbres repartis sur les voiries et dans les espaces verts et les parcs. Ils constituent un atout important au changement climatique à la santé et au bien-être des habitants en leur apportant l'ombre et la fraîcheur en été. Les 18 parcs publics présents sur le territoire communal offrent des îlots de fraîcheur indispensables en cas de forte chaleur. Nos équipes du service des plantations portent une attention toute particulière à leur aménagement et à leur entretien, sans oublier le cimetière, les espaces verts aux voiries et au sein des écoles et des crèches communales. 30.000 fleurs et 48 arbres sont plantés cette année pour

accentuer la végétalisation de nos quartiers densément peuplés et ainsi, améliorer le cadre de vie de ses habitants. Nos équipes ont placé à ce jour 194 jardinières, 45 bacs à fleurs, pots géants, et 66 pyramides florales garnies. Nos experts en plantation, Eco conseil et développement durable participent activement dans l'élaboration de tous les projets de rénovation urbaine afin d'apporter une expertise appropriée en termes de choix de végétaux, de techniques de plantation et d'entretien à prévoir. Je terminerai pour vous dire, et vous l'avez peut-être remarqué, M. Sumlu, que récemment, notre commune a été embellie un peu partout par des dépôts de fleurs, des commerces également. Et donc, notre volonté, justement, c'est de pouvoir redonner une autre image à Molenbeek, en verdurant notre commune. Voilà, je reste à votre disposition pour toutes les informations supplémentaires souhaitées.

*Madame Moureaux prend la présidence de la séance.*

*Mevrouw Moureaux neemt het voorzitterschap van de zitting waar.*

**Mme la Présidente :**

Merci Mr Achaoui.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Alors, un tout grand merci pour ces réponses très détaillées. J'avoue que je ne m'attendais pas à aussi bien développé. C'est vraiment un grand merci. Mais évidemment, si je pose ces questions-là, pour moi, un espace vert et des îlots d'intérieur, c'est aussi une solution contre l'isolement. Plus on a ces espaces-là pour les personnes âgées qui peuvent sortir ou trouver un peu de fraîcheur et rencontrer d'autres personnes. Aussi, le climat, ce n'est pas une affaire de bobos et il faut que soit clair, c'est aussi pour tout le monde, c'est aussi pour les plus précarisés. C'est pour cette raison-là que tu viens assez régulièrement avec ces questions de climat, avec ces questions des espaces verts. Mais je vous ai entendue Mme Ouberri plusieurs fois, évidemment, un grand merci avec toutes les initiatives que vous avez, mais j'ai entendu plusieurs fois, vous disiez il y a des personnes âgées isolées qui cherchent des personnes pour aller chercher ces bouteilles d'eau. Mais peut être que c'est aussi une bonne idée de faire la promotion de boire de l'eau du robinet et qui est à Bruxelles, qui est d'excellente qualité. Je peux comprendre que pour certaines personnes qui ont certaines maladies et qui, effectivement, ce n'est pas du tout bon pour leur santé de boire de l'eau du robinet, mais la plupart du temps, je pense que les personnes peuvent très bien consommer l'eau qui vient de nos robinets. Et Mr. Achaoui, vous avez parlé de l'élagage des arbres, OK pour les services communaux, parfait, mais j'ai remarqué à plusieurs endroits dans notre commune, il y a certains arbres qui sont élagués de manière vraiment très brute. Et je me demandais est ce que ce sont des sous-traitants? Et quand vous prenez des sous-traitants, est ce qu'il y a vraiment un contrôle et une évaluation? Parce que là, je suis vraiment étonné la manière dont ça a été élagué dans certains endroits. Donc, je voulais vraiment avoir votre petite précision. Et en dernier, vous avez parlé aussi des associations qui veulent avoir des potagers de quartier. Est-ce que ce genre d'initiatives sera ouvert un moment donné pour les particuliers? Si oui, comment ils peuvent avoir la communication? Merci.

**Mme la Présidente :**

Est-ce qu'il y a encore une réponse du Collège sur ce thème ?

**M. l'échevin Achaoui :**

Oui, madame la présidente, une dernière question et je pense qu'il y a lieu de préciser effectivement, pour la plus grosse partie d'élagage, nous faisons appel à la sous-traitance

parce que d'abord, comme nous l'avons dit, nous n'avons pas les ressources en interne parce que le métier d'élagage est un métier un peu spécifique qui demande une formation et donc que nous nous orientons dans le cadre d'un engagement, justement, c'est pour ça que nous avons engagé, à juste titre le dernier en date, un élagueur qui a cette formation-là. Et donc, c'est justement pour un peu contrecarrer le service qui est dispensé par les sous-traitants qui, comme vous le savez parfois, est fait dans la précipitation, il y a une évaluation qui est faite. Mais aujourd'hui, on est à 80 pour cent sous traités et donc nous essayons évidemment d'y remédier. Et parfois, effectivement, parfois, c'est fait d'une manière assez hâtive. Mais à chaque fois que nous avons une plainte ou une remarque à formuler, c'est fait et les services repassent pour corriger le tir. C'est un élément de réponse par rapport à votre première question.

Par rapport à votre deuxième question, bien évidemment, nous avons, dans le cadre du Potager 1080, ouvert évidemment un l'appel à projets et non seulement à des associations, mais également à des associations de fait à des particuliers. Nous avons reçu quelques demandes, mais la question, évidemment qui est posée ici, c'est que dans le cas des associations, il y a un suivi, il y ait une présence, il y ait une pérennité dans le projet qui est mené. Parfois, ce que nous remarquons, c'est qu'il y a une volonté, parfois des particuliers, mais ça ne s'inscrit pas dans la durée. Donc, nous essayons également de les encadrer, de les conseiller et ce n'est pas toujours évident pour être franc avec vous, donc, l'idée, c'est de s'orienter vers des associations qui sont outillées, qui ont l'expérience et à juste titre, dans le cadre du Potager 1.080. Ce sont 5 grosses associations qui ont répondu favorablement parce qu'elles ont la maîtrise, elles ont la vocation et surtout, s'inscrivent dans la durée.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur l'échevin !

Ecoutez, je pense qu'on va saluer nos spectateurs puisqu'on arrive... Ah non, j'ai imaginé, j'ai peut-être été trop vite que puisqu'on a adopté lors de l'arrêté sur les rodéos, vous n'alliez pas poser votre question, ça me semble logique.

**M. Sumlu :**

On en a suffisamment discuté sur le sujet, il est clos pour moi.

**Mme la Présidente :**

Superbe, alors dans ce cas-là, effectivement, on a terminé la séance publique. On va saluer ceux qui ont eu le courage de nous suivre jusqu'à cette heure tardive. Merci à tous. Merci à Danielle Evraud qui a mis des commentaires sur le tchat que vous avez sans doute vu, concernant Vivaqua, l'eau potable, la comparaison avec les autres régions, etc., merci.

Je vous propose de nous retrouver en conseil communal à la fin du mois d'août. J'espère de tout mon cœur qu'on pourra être en présentiel parce qu'à la fois, ce sera une joie de vous retrouver et aussi, ce sera le signe que la situation se stabilise dans le bon sens par rapport au virus. Et ça, on l'attend tous. J'espère vraiment que c'est ce qui va se passer. Alors pour ceux que je ne verrai plus d'ici là, bonnes vacances! Profitez bien de ce repos, après des événements quand même très difficiles, que chacun de nous a pu mériter. Bonnes vacances aussi à ceux qui nous suivent. La même chose, évidemment, pour vous. Je sais que ces moments étaient difficiles avec ce covid et j'espère qu'on pourra redémarrer une nouvelle année après des vacances sur de meilleures bases et avec beaucoup d'énergie aussi, au meilleur service de nos Molenbeekoïses qui ont bien besoin de nous, comme homme politique et femme politique responsables, à l'écoute, dynamiques et qui amènent des projets pas seulement sur le papier, mais aussi en vrai. Voilà, c'est tout ce que je vous souhaite. Bonnes

vacances à tous et merci aux spectateurs aussi. Alors, on passe en huis clos pour les conseillers communaux.